L'ÉGLISE

ET LE

PROBLÈME SOCIAL

Ouvrages du R. P. COULET

Aux Éditions Spes :

L'Église et le Problème Économique (Conférences du Carême 1921). — *Avec lettre-préface de S. E. le cardinal* ANDRIEU, *archevêque de Bordeaux, et lettre de S. E. le cardinal* GASPARRI. — Nouvelle édition. — Un vol. de 224 pages : 10 fr. ; *franco* : 11 fr.

Les aspects moraux du Problème. — L'Eglise et l'Industrie. — L'Eglise et la Terre. — L'Eglise et l'Echange. — L'Eglise et le Consommateur.

L'Église et le Problème Politique (Conférences du Carême 1922). — *Préface de S. E. le cardinal* ANDRIEU. — Un vol. de 240 pages : 10 fr. ; *franco* : 11 fr.

L'Eglise et la Politique. — Les devoirs des Electeurs. — Les devoirs des Elus. — Les devoirs des Fonctionnaires. — Les devoirs des Gouvernants.

L'Église et le Problème International (Conférences du Carême 1923). — *Préface de S. E. le cardinal* ANDRIEU. — Un vol. de 248 pages : 10 fr. ; *franco* : 11 fr.

Les Faits et le Problème. — Les Solutions défectueuses. — Le Point de vue chrétien. — L'Eglise et la vie nationale. — L'Eglise et l'Ordre international.

L'Église et le Problème de la Famille (Conférences du Carême 1924). — *Avec lettre-préface de S. E. le cardinal* ANDRIEU *et lettre de S. E. le cardinal* GASPARRI. — Nouvelle édition. — Un vol. de 256 pages : 10 fr. ; *franco* : 11 fr.

Le rôle de la Famille. — Les ennemis de la Famille : l'économie et la législation ; les idées et les mœurs. — La Crise de la Famille. — Le salut de la Famille.

Tome II (Conférences du Carême 1925). *La Stabilité du Foyer.* — Un vol. de 232 pages : 10 fr. ; *franco* : 11 fr.

Le Fondement de la Famille. — L'Indissolubilité du Lien conjugal. — Le Caractère sacré du Lien conjugal. — Le Respect du Lien conjugal. — La sauvegarde du Foyer.

Tome III (Conférences du Carême 1926). *La Fécondité du Foyer.* — Un vol. de 220 pages : 10 fr. ; *franco* : 11 fr.

Les Sources de la Vie. — Les Lois divines de la Vie. — Les Exigences matérielles de la Vie. — Les Disciplines de la Vie. — Les Joies de la Vie.

Tome IV (Conférences du Carême 1927). *L'Ecole et le Foyer.* — Un volume de 212 pages : 10 fr. ; *franco* : 11 fr.

Le Droit de l'Enfant. — Le Droit d'enseigner. — La Neutralité scolaire. — La Liberté de l'Enseignement et la R. P. S. — L'Ecole unique.

Tome V (Conférences du Carême 1928). *L'Education et le Foyer.* — Un vol. de 212 pages : 10 fr. ; *franco* : 11 fr.

Le But de l'Education. — Le Rôle de l'Autorité dans l'Education. — L'Adaptation de l'Educateur à L'Enfant. — L'Education de l'Educateur. — L'Education religieuse et sa valeur éducative.

PROBLÈMES DE L'HEURE PRÉSENTE

R. P. COULET

L'ÉGLISE et le PROBLÈME SOCIAL

Nouvelle édition mise à jour

(12e MILLE)

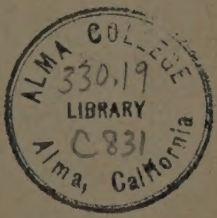

ACTION POPULAIRE

" Editions Spes "

17, Rue Soufflot — PARIS (Ve)

1928

23069

NIL OBSTAT.

G. DESBUQUOIS.

Vanveis, 1ª Octobris 1924.

Tous droits de traduction et de reproduction réservés.

LETTRE

de Son Éminence le Cardinal ANDRIEUX

Archevêque de Bordeaux

Archevêché
de
Bordeaux

Bordeaux, le Vendredi saint 1920.

Mon Révérend Père,

Je vous l'ai dit à la Primatiale et je tiens à vous le redire, nous espérions beaucoup des conférences que vous nous aviez promises pour les hommes ; elles ont pleinement répondu à notre attente. Vous avez choisi un sujet des plus actuels, car la question sociale est à l'ordre du jour de tous les peuples, et vous l'avez traitée avec une maîtrise dont je n'ai pas à faire l'éloge puisqu'il est sur toutes les lèvres.

Grâce à votre enseignement aussi lumineux que substantiel, le magnifique auditoire que vous avez tenu sous le charme possède dans toute son ampleur et dans toute sa pureté la doctrine de l'Eglise sur un problème qui intéresse au plus haut point la patrie et la religion.

Mais la vérité comme la bonté est expansive de sa nature et elle ne doit pas se contenter de resplendir dans l'enceinte d'une église devant des auditeurs de choix ; il faut qu'elle rayonne au dehors et dans tous les milieux. Que vos conférences aillent au plus tôt dire aux ouvriers et aux patrons leurs droits et leurs devoirs. Qu'elles leur montrent surtout la nécessité de s'unir sur le terrain professionnel et de s'entendre pour résoudre à l'amiable, au lieu de pousser de parti pris à la lutte des classes, les difficultés qui surgissent dans les rapports entre le capital et le travail.

En exposant d'après l'admirable Encyclique de

Léon XIII la doctrine sociale de l'Eglise, vous n'avez pas oublié ses institutions charitables ; vous n'avez pas oublié non plus les éléments surnaturels dont elle dispose pour faire pratiquer ce qu'elle enseigne. Puissent les employés et les employeurs comprendre que le mal dont les peuples souffrent ayant son siège au cœur, il faut porter le remède au cœur ; et le remède c'est Dieu, qui seul peut y faire régner la justice et l'amour, conditions essentielles de la paix sociale.

Le livre que forment vos conférences plaide la cause de l'ordre avec des arguments d'une haute valeur présentés sous une forme des plus heureuses. Il est donc à désirer qu'on le lise, et s'il obtient tout le succès que je lui souhaite, le problème social ne tardera pas à être résolu de manière à dissiper toutes les inquiétudes et à établir sur des bases solides la tranquillité de la France et du monde.

En demandant au Sacré-Cœur de Jésus, par le Cœur de la Vierge Immaculée, de bénir votre apostolat écrit comme il vient de bénir votre apostolat oral, je vous renouvelle, mon Révérend Père, avec l'expression de ma vive gratitude, l'hommage de mes sentiments respectueux et dévoués en Notre-Seigneur.

PAULIN, card. ANDRIEU,
† Arch. de Bordeaux.

Lettre adressée à l'auteur

par S. E. le Cardinal GASPARRI,

SECRÉTAIRE D'ÉTAT DE SA SAINTETÉ

SEGRETARIA
DI STATO
DI SUA SANTITA

Dal Vaticano, le 11 *juillet* 1921.

Mon Révérend Père,

Le Saint Père a eu pour très agréable le filial hommage des deux volumes des Conférences que vous avez adressées aux hommes de Bordeaux, durant les Carêmes de 1920-1921, *sur « L'Eglise et le problème social », — « L'Eglise et le problème économique ».*

Parmi les questions d'actualité, il en est peu qui préoccupent si vivement les esprits comme celles que vous avez exposées dans vos conférences.

Le Saint-Siège, par la voix surtout de l'immortel Léon XIII, de Pie X de s. m., et de Benoît XV, glorieusement régnant, n'a pas manqué de rappeler, en maintes circonstances, la doctrine catholique sur ces graves problèmes, en en faisant connaître l'aspect moral, et en montrant qu'ils ne peuvent être équitablement résolus qu'à la lumière des principes chrétiens de vérité, de justice et de charité, dont l'Eglise est la dépositaire et l'interprète infaillible.

Aussi, combien est-il opportun que des maîtres autorisés se proposent de vulgariser la doctrine sociale catholique, et de montrer ainsi avec quel droit, quelle sagesse, quelle sollicitude maternelle l'Eglise s'est constamment intéressée et s'intéresse à ces graves questions pour le plus grand avantage de la classe ouvrière et de la société.

C'est pourquoi le Souverain Pontife vous félicite

d'avoir traité ces importants sujets avec la doctrine et la souplesse de forme qui vous ont été justement reconnues. Il souhaite, conformément à votre ardent désir, que ces « Conférences » contribuent à la diffusion et à l'intelligence plus complète de la doctrine sociale de l'Eglise et portent ainsi des fruits salutaires et abondants.

Comme gage des faveurs divines et en témoignage de Sa paternelle bienveillance, Sa Sainteté vous accorde de tout cœur la Bénédiction Apostolique.

En me faisant l'interprète de ces sentiments du Souverain Pontife, je vous remercie vivement pour ma part de l'exemplaire desdits volumes des Conférences que vous avez bien voulu me destiner, et, avec mes cordiales félicitations, je vous prie d'agréer, mon Révérend Père, l'assurance de mon religieux dévouement en Notre-Seigneur.

P. C. GASPARRI.

AVANT-PROPOS

DE LA PREMIÈRE ÉDITION

Les Conférences contenues dans ce volume ont été adressées aux hommes de Bordeaux en la Primatiale de Saint-André pendant le Carême de 1920.

Elles n'étaient point destinées à être publiées. L'auteur ne s'y est résigné que devant les instances de ses amis et tout particulièrement du jeune et entreprenant Secrétariat social du Sud-Ouest.

Puissent-elles, malgré leurs inévitables lacunes et leurs trop réelles imperfections, contribuer à la diffusion plus grande et à l'intelligence plus complète de la doctrine sociale de l'Église.

AVANT-PROPOS

DE LA DEUXIEME EDITION

Il a paru que cet exposé de la doctrine sociale de l'Église gardait toujours toute son actualité. C'est pourquoi nous rééditons le volume de 1920 sans lui faire subir d'autres changements que de très légères corrections de détail.

Nous avons cru devoir en particulier maintenir telle quelle la conférence inaugurale qui sert comme d'Introduction générale à l'œuvre d'ensemble que la Providence nous donnait alors d'entreprendre et dont le succès a si largement dépassé nos espérances.

PREMIERE CONFÉRENCE

L'Église
et les
Problèmes de l'heure présente

PREMIERE CONFÉRENCE

L'ÉGLISE

ET LES

PROBLÈMES DE L'HEURE PRÉSENTE

EMINENCE,

MESSIEURS,

Il y a cette différence entre les maîtres qui parlent dans d'autres chaires et ceux qui parlent ici, que les premiers proposent à l'adhésion des esprits la vérité qu'ils croient avoir découverte et la doctrine qu'ils se sont faite, tandis que les seconds, au contraire, font profession de transmettre uniquement aux hommes la vérité qui vient de Celui qu'ils tiennent pour le seul Maître autorisé des hommes.

La doctrine qu'ils enseignent n'est pas d'eux, mais de Celui qui les a envoyés ; et cette pensée

me rassure au moment de prendre devant vous, Messieurs, la place d'un maître dont vous gardez si fidèlement et si justement le souvenir.

Vous veniez ici jadis attirés, sans doute, par le charme d'une parole éloquente et forte, mais vous y veniez surtout poussés par ce besoin de lumière et de vérité, par cette avidité de savoir qui travaillait si vivement les intelligences cultivées ; vous y veniez, quelques-uns, peut-être, prévenus contre l'Église, mais désireux de connaître ce qu'elle enseigne autrement que par les exposés fantaisistes, superficiels ou falsifiés que pouvaient faire de sa doctrine des vulgarisateurs sans mandat ou des pamphlétaires sans scrupule. Vous y veniez prévenus, pour la plupart, en faveur de l'Église, catholiques de conviction ou de tradition, mais désireux de mieux connaître une religion que vous pratiquiez sans avoir eu, peut-être, le temps de l'étudier à fond.

Ce sont les mêmes raisons élevées, les mêmes préoccupations, la même curiosité profonde, la même avidité de savoir qui vous ramènent aujourd'hui au pied de cette même chaire, pour y recueillir la même doctrine autorisée. Et c'est là, Messieurs, ce qui me rassure et m'encourage : mais c'est aussi, je dois bien vous l'avouer, ce qui m'effraie, car plus graves sont les intérêts en jeu, plus digne d'attention est cette doctrine, et plus lourde aussi est la responsabilité de celui qui accepte de vous la proposer.

Si d'ailleurs je ne prends pas, aujourd'hui, la parole sans quelque émotion devant cet auditoire, ce n'est pas sans quelque émotion, non plus, j'en suis sûr, que vous-même, Eminence, voyez ici réuni autour de vous ce peuple des hommes de votre ville épiscopale.

Vous aviez voulu, jadis, que du haut de cette même chaire un enseignement solide et profond leur fût donné ; vous aviez eu la consolation très vive de les voir répondre très nombreux à votre appel ; vous aviez escompté dans le silence de votre cœur les joies prochaines de la moisson qui mûrissait sous vos yeux, et puis voici que le Maître de la moisson a fait passer la faux dans son champ, bien avant l'heure. Et vous regardez maintenant. Combien de figures connues ont disparu pour toujours ! Combien de figures nouvelles sont là ! Et, derrière ces yeux tendus, derrière ces visages graves, vous devinez, vous aussi, des âmes avides, curieuses, inquiètes peut-être.

Ai-je tort de penser que si mon cœur bat un peu fort à la pensée des responsabilités dont m'a chargé votre paternelle confiance, le vôtre aussi doit battre sous votre pourpre à la pensée de la tâche si grave que vous m'avez confiée ?

Éminence, l'homme n'est qu'un homme. Celui auquel vous avez demandé de dire aux hommes, ses frères, la vérité qui vient de Dieu, ne peut pas vous promettre de la faire accepter par tous ;

mais il peut vous promettre, et il vous promet, de s'y employer avec tout ce qu'il a de conviction, de cœur, d'énergie et de vie.

Cependant, Messieurs, je n'ai pas l'intention de faire ici un exposé méthodique et complet de toute la doctrine de l'Église. Parmi les aspects si variés de cette doctrine, je laisserai délibérément de côté, quelque intérêt et quelque utilité qu'ils puissent présenter, tous les points qui ne sont pas en rapport immédiat avec les constantes préoccupations de vos âmes. Je m'en tiendrai uniquement à ceux qui peuvent aider à la solution des graves problèmes qui se posent aujourd'hui, au sein de toutes les sociétés modernes si fortement secouées avant la guerre déjà, si fortement ébranlées par la guerre ensuite, qu'on est à se demander parfois quand et si, même, elles retrouveront jamais leur parfait équilibre.

C'est pour justifier et mettre en pleine lumière les raisons de ce choix que je voudrais dans cette première conférence qui sera, si vous le voulez bien, comme une sorte d'introduction générale à celles qui viendront ensuite :

— vous remettre en face des graves problèmes qui se posent à l'heure présente ;

— vous rappeler quelles raisons nous avons, tout à la fois, d'être sérieusement inquiets et de garder cependant bon espoir ;

— vous montrer enfin comment l'Eglise est en possession d'une doctrine qui permet de résoudre, au mieux des intérêts de la société tout entière, ce problème si angoissant, si difficile.

I

Nous vivons, en ce moment, Messieurs, des heures graves, tristes, lourdes d'angoisse. Lorsque brilla sur l'automne de 1918 le soleil de la victoire et que la chanson claire des drapeaux se mêla joyeuse dans l'azur au grondement des sirènes et des canons, aux triomphantes sonneries des cloches pour saluer l'armistice, un soupir de soulagement s'échappa de nos poitrines. L'horrible cauchemar était fini. Il semblait que la clarté radieuse de ce matin de novembre ensoleillé était comme un symbole, que tous les nuages avaient disparu de notre ciel et qu'on allait enfin, à la lumière de ce beau soleil, pouvoir commencer à vivre des jours apaisés et prospères.

La déception fut rapide et cruelle. Soleil d'automne, hélas ! celui qui brillait au-dessus de nos villes pavoisées, délirantes d'enthousiasme. Il ne tarda pas à disparaître, noyé dans les brumes, et si, depuis lors, l'horizon céleste parfois s'est éclarci, l'horizon moral est demeuré sombre, de plus en plus sombre, chargé de lourds nuages,

traversé d'éclairs et de grondements de tonnerre, menaçant d'orage.

La paix comme la guerre nous a surpris. Le problème de la victoire soudain résolu, et de si rapide, si élégante et si française manière, nous nous sommes retrouvés en face de tous les problèmes d'autrefois augmentés de problèmes nouveaux plus angoissants encore. Ces problèmes nous ne les avons pas résolus. Certains se demandent — on les traite de pessimistes — si nous parviendrons jamais à les résoudre ; mais personne du moins ne peut s'en désintéresser, car ils s'imposent à tous, si graves que de leur solution dépend l'avenir même de notre société.

Nous sommes un organisme malade et un organisme blessé qu'il s'agit de remettre en pleine santé ou tout au moins d'empêcher de mourir.

Malades, nous l'étions avant la guerre déjà : malades, parce qu'on nous avait obligés à respirer un air saturé de matérialisme désespérant qui nous avait à demi asphyxiés — malades, parce que, pressés de jouir vite, nous avions abusé de nos forces et dépensé sans profit nos réserves d'énergie — malades, parce que les membres de ce grand corps, au lieu de comprendre qu'ils devaient mutuellement s'entr'aider, s'étaient acharnés à s'entre-détruire ; malades, parce que certains d'entre eux avaient absorbé aux dépens du corps tout entier, et pour la seule satisfaction

de leur égoïsme démesuré, toute la sève généreuse qui devait servir à faire vivre les autres.

« Obstinément assoupis dans une sécurité trompeuse, a dit un des hommes qui ont le plus soigneusement ausculté notre monde contemporain, ignorants de la plupart des choses que nous avions intérêt à connaître, uniquement passionnés pour les querelles écœurantes de politiciens sans scrupules, nos plus belles provinces ravagées par la plaie de l'alcoolisme, notre natalité tombée au dernier rang en Europe et peut-être bien même dans le monde entier, ainsi nous vivions », ou plutôt nous végétions, si profondément atteints, si gravement débilités que nos ennemis se flattaient de nous achever d'un coup.

Ils se trompaient. Sous la brutale agression, cet organisme débilité réagit avec une vigueur et une endurance dont on ne le croyait plus capable. La guerre, en fouettant ses énergies, le dressa dans un sursaut magnifique et sans égal. Elle l'a, pour ainsi dire, galvanisé, on ne peut pas dire qu'elle l'ait guéri.

Et si nous restons, même après la victoire, un organisme malade, nous sommes de plus un organisme blessé. Nous avons pu terrasser notre adversaire, mais nous n'avons pu l'empêcher de nous porter des coups terribles. Dans ce corps à corps formidable, nous avons perdu beaucoup du meilleur de notre sang. Nous y avons laissé de véritables lambeaux de notre chair et nous

portons, toutes vives encore, les cicatrices de ces profondes blessures. Affaiblis par le mal qui nous rongeait, épuisés par l'effort soutenu et par le sang répandu, nous sommes en proie depuis bientôt deux ans à tous les médecins qui prétendent nous traiter et nous guérir.

Cependant, et quoi qu'il en soit d'ailleurs de la valeur des traitements auxquels on le soumet, combien merveilleuse l'activité fébrile que déploie ce pauvre organisme pour essayer de se sauver lui même ; combien merveilleux ce travail silencieux et profond des cellules pour reconstituer au plus vite les tissus endommagés et déchirés ! Mais combien poignante aussi la lutte incessante et tragique qui se livre en lui entre les énergies vitales qui veulent triompher et survivre et tous ces germes morbides qui déjà le travaillaient auparavant et qui se sont multipliés à l'infini dans les foyers de corruption sans nombre que leur offraient tant de plaies ouvertes !

Il y a parfois au sein des organismes vivants de ces duels impitoyables auxquels assiste, impuissant, le savant qui ne peut que suivre les péripéties du drame en attendant l'issue ; et c'est avec une angoisse autrement poignante que l'observateur se penche aujourd'hui sur cet organisme vivant qu'est notre France pour suivre, d'un œil attentif et perplexe, les phases terribles de la lutte, le triomphe momentané de la vie et le retour offensif du mal.

C'est bien d'une question de vie ou de mort qu'il s'agit, et c'est pour cela du reste que les problèmes de l'heure présente, si multiples, si variés qu'ils soient, se laissent pourtant réduire facilement à l'unité.

Sous des formes très diverses et d'importance très inégale d'ailleurs, qu'il s'agisse du gouvernement politique de la société, qu'il s'agisse du régime de la production et de la répartition des richesses, qu'il s'agisse des rapports du travail salarié et du capital qui l'emploie, qu'il s'agisse de la vie chère ou du change, qu'il s'agisse de la stabilité et de la fécondité de la famille, qu'il s'agisse de morale ou de moralité, la grande, l'unique, l'universelle question, le problème, c'est de savoir comment sortir de l'état d'anarchie dans lequel nous a jetés le triomphe momentané des idées soi-disant émancipatrices par lesquelles on a prétendu libérer la conscience humaine de toute contrainte et de toute entrave. Le problème, c'est de préserver la société des conséquences fatales du traitement auquel on l'a soumise, de la préserver de la décomposition, de la décadence et de la ruine.

Le problème, c'est de vivre, Le voilà, Messieurs, il n'y en a qu'un.

Il est singulièrement angoissant.

Il nous intéresse tous comme hommes et comme Français. Je vous dirai bientôt pourquoi il nous intéresse plus encore comme catholiques

et pourquoi l'Église ne peut pas ne pas s'en préoccuper.

II

Or, si nous passons de la simple constatation du problème à l'examen des chances que nous avons de le résoudre, nous ne pouvons pas ne pas voir grandir nos inquiétudes.

Nombreuses, en effet, et graves sont les raisons d'être sérieusement inquiet. Il serait puéril et vain de se les dissimuler : la virilité ne consiste pas à vouloir ignorer le danger, mais à le regarder en face afin d'en triompher. Ces raisons d'ailleurs sont principalement d'ordre moral, car il serait après tout relativement aisé de surmonter, avec du temps et de la bonne volonté, par des efforts coordonnés et persévérants, les difficultés d'ordre simplement matériel qui nous arrêtent en ce moment.

Ce qui est troublant dans l'état actuel des choses, ce n'est pas précisément la crise aiguë des transports, la hausse ruineuse du change, la question du ravitaillement des grandes villes, l'augmentation indéfinie de la vie chère, mais ce qui est troublant et préoccupant, surtout, c'est le mal profond d'où procèdent en réalité tous ces malaises. Ce qui est troublant et préoccupant, c'est le désarroi général des consciences et des esprits. Car la voilà, Messieurs, la grande raison

que nous avons d'être sérieusement inquiets : cet universel désarroi des consciences et des esprits.

Quelque opinion que l'on puisse avoir sur les causes diverses d'un pareil état de choses, c'est malheureusement un fait incontestable et incontesté : en dehors d'exceptions personnelles très réelles et très louables — à parler en général — il semble que de plus en plus la conscience morale et la conscience professionnelle tendent à disparaître parmi nous.

Faut-il en fournir la preuve ?

Un signe déjà de cet abaissement de la conscience morale : l'exclusif souci chez le plus grand nombre de ceux qui possèdent de posséder toujours davantage et l'oubli presque total, de la part d'un si grand nombre de riches, anciens et nouveaux, des graves et impérieux devoirs que la richesse confère à ceux qui la détiennent.

Un autre signe et non moins révélateur : ce déchaînement farouche de tous les appétits chez ceux qui, étant la force parce qu'ils sont le nombre, ont fini par en prendre conscience et en profitent pour se venger de leur asservissement passé par des revendications de plus en plus grandes et parfois exorbitantes, en attendant le jour — qu'ils espèrent prochain du reste — où il leur sera possible de jeter par terre, d'une poussée collective, un état social qu'ils déclarent

injuste et qu'ils se félicitent de voir si profondément vermoulu.

Un autre signe et plus impressionnant encore : cette brutale frénésie de jouir qui s'est emparée de notre pays dévasté, mutilé, ensanglanté, et sans respect pour les 1.500.000 morts qu'il pleure, sans égard pour la dette formidable qui l'écrase, sans considération pour la gravité tragique de l'heure, l'emporte dans un vertige insensé de luxe, de plaisir et de gaspillage.

Un signe encore : ce dévergondage des modes, cette effarante corruption de danses cyniquement lascives, cette passion croisssante et désordonnée des jeux de hasard et des spectacles violents, ce culte délirant et stupéfiant du muscle et de la chair, cette immoralité du théâtre si révoltante parfois qu'elle provoque de la part des censeurs les moins prudes des protestations indignées, ce renversement des valeurs enfin, en vertu duquel le mal est devenu le bien, le vice un droit et la joie des sens un devoir.

Je n'invente rien, le livre existe, il a pour titre... ou plutôt, non, je ne dirai pas le titre de peur de lui gagner des lecteurs qu'il ne mérite pas.

Et si la conscience morale est à ce point oblitérée que nul aujourd'hui ne s'étonne plus de rien, qu'il n'y a plus d'enfants et que certains peuvent prétendre qu'il n'y a plus de jeunes

filles, la conscience professionnelle, sans laquelle cependant il est impossible à une société de vivre, n'est pas moins profondément atteinte.

Elle survivait jadis chez beaucoup à la ruine de la conscience morale.

Quelle que pût être sa vie privée, l'ouvrier se faisait un point d'honneur, jadis, d'exécuter consciencieusement sa tâche et de ne livrer jamais qu'un travail irréprochable. Certains de ceux qui prétendent être ses amis lui donnent aujourd'hui pour consigne de « saboter l'ouvrage », et la consigne, hélas ! n'est que trop souvent exécutée. Qui ne sait de quelle diminution considérable de la production, de quelles pertes formidables, la pratique systématique des malfaçons et des négligences passives a grevé notre industrie nationale et privée durant la guerre et depuis ?

Quelle que fût sa vie privée, le commerçant, l'homme d'affaires, jadis, cherchait à réaliser d'honnêtes bénéfices, mais en s'imposant tout de même des limites qu'il n'aurait jamais osé franchir. Aujourd'hui il n'y a plus ni règle, ni limite. La hausse des matières premières et la rareté des marchandises, la perturbation générale apportée par la guerre, toutes ces causes et beaucoup d'autres ont, en quelque sorte, brisé la norme du juste prix et du bénéfice légitime, et, sauf exceptions toujours, c'est trop souvent à qui profitera le plus des circonstances. L'égoïste

avidité du consommateur provoque d'ailleurs bien souvent et en tout cas, favorise l'égoïsme du vendeur. Toute marchandise trouve preneur à n'importe quel prix. On vit dans un vertige. Il n'y a plus de juste prix, il n'y a plus de juste bénéfice, il semble qu'il n'y ait plus que des entremetteurs sans nombre uniquement préoccupés de rançonner le public.

L'exemple, d'ailleurs, vient de haut. Nous vivons, sans doute, dans une ignorance — salutaire pour certains, savamment entretenue du reste — de toutes les opérations diverses qui président à notre ravitaillement national. Et cependant, malgré les nuages protecteurs dont s'enveloppe tout ce travail de Titans, n'est-il pas vrai que nous avons comme vaguement conscience que tout n'est pas sans reproche ? A la lueur tragique des scandales qui éclatent bruyamment parfois, nous pouvons apercevoir des nuées d'êtres parasites qui s'agitent dans l'ombre et se gorgent du sang de la nation ; et puis, bientôt, le nuage du mystère enveloppe à nouveau tout ce monde louche, et nous restons à nous demander quelles sinistres machinations se trament encore dont nous aurons à subir les onéreuses conséquences.

Tout comme nous payons avec des millions les conséquences de l'incurie et de la stupéfiante inertie de fonctionnaires anonymes et irresponsables. — Ici encore il faut être parfaitement

équitable et ne charger personne injustement ; il est inévitable assurément que dans de grandes administrations effroyablement complexes, ne disposant souvent que d'un personnel improvisé et plus ou moins incompétent, il est inévitable, dis-je, qu'il y ait des à-coups, des imprévus, des oublis, des pertes ; tout cela est escompté d'avance et prévu au chapitre des frais généraux. Mais lorsqu'on voit cependant que, d'après les chiffres officiels publiés par les commissions de contrôle, les services publics ont passé des marchés dans lesquels ils consentaient aux vendeurs des bénéfices exorbitants qui faisaient perdre à l'Etat, d'un coup, des centaines de millions, lorsqu'on est amené à constater que les services du ravitaillement se voient obligés de faire vendre comme avariés des stocks de plusieurs millions de tonnes de denrées dont ils avaient la garde — et des scandales de ce genre on en découvre tous les jours —, on est bien contraint de reconnaître et de dire qu'il y a eu, de la part de quelqu'un et même de beaucoup de gens en place, une incurie, un sans-gêne dénotant le manque le plus complet de conscience professionnelle.

Et rien n'est alarmant, en réalité, comme de voir l'inconscience — c'est le cas de le dire — avec laquelle se commettent les pires fautes ; l'inconscience avec laquelle beaucoup de gens qui se croient, se disent honnêtes, qui veulent

l'être, en sont à se demander aujourd'hui où est le bien, où est le mal ; que faut-il s'interdire et que peut-on se permettre ?

Le désarroi n'est pas moins grand dans les esprits. Où est le vrai, où est le faux ? — Qu'y a-t-il autre chose, au fond, que des opinions plus ou moins probables ? La plupart des maîtres de la pensée contemporaine ont tellement insisté sur ce qu'on appelle le relativisme de toute vérité, sur le caractère purement subjectif de toute prétendue certitude, sur la valeur purement illusoire des conceptions fondamentales et des opérations déductives de la raison pure ; les vulgarisateurs de ces doctrines en ont si universellement conclu à l'entière liberté d'opinion sur tous les sujets possibles, à la valeur égale ou plutôt à l'égale non-valeur des conceptions même les plus contradictoires, que chacun va maintenant à l'aventure, se choisit au gré de ses intérêts ou de sa fantaisie une conviction de fortune et se croit en droit d'apporter à n'importe quel problème d'ordre général une solution toute personnelle qui ne peut valoir après tout ni plus ni moins que celle des autres.

Tout se trouve, par suite, perpétuellement remis en cause, examiné, discuté. Tous les problèmes, les plus délicats, les plus complexes, les plus difficiles, sont portés devant ce jury le plus impressionnable de tous qui s'appelle le grand public. Quiconque tient une plume, même dans

la dernière des salles de rédaction, quiconque s'avise de prendre la parole, même devant le plus insignifiant des auditoires, se croit autorisé à porter sur les hommes, sur les événements ou les idées, des jugements fondés et définitifs. Le public ballotté, secoué, ne sachant plus lequel croire de ces maîtres divers qui lui donnent de vive voix ou par écrit des enseignements aussi disparates, finit par choisir, au petit bonheur et suivant ses préjugés personnels, un ou plusieurs maîtres par le nom desquels il jure désormais à l'aveugle.

Beaucoup d'hommes influents eux-mêmes qui, par leur situation, les intérêts dont ils ont la garde, la mission qui leur est confiée, pourraient contribuer utilement à la solution des problèmes essentiels, flottent incertains à tous les vents de doctrine qui passent, n'écoutant pour adopter une attitude et choisir une ligne de conduite que leur goût personnel ou leur intérêt immédiat, leurs préjugés de caste ou leur passion politique.

De là encore chez un grand nombre de ceux qui, par leurs fonctions, devraient servir de guides au pays qui leur remit en mains le soin de son avenir, les mêmes incertitudes, les mêmes hésitations et, par suite, dans les décisions que, successivement, ils prennent, une instabilité, une incohérence dont nous sommes les premières victimes.

Comme on ne reconnaît d'ailleurs plus d'autre

moyen d'apprécier la valeur d'une doctrine que de la voir à l'œuvre, et que sa mise en œuvre, d'autre part, demeure subordonnée, tout à la fois, à la valeur personnelle et à la délicatesse de conscience de ceux qui l'appliquent, nous en sommes réduits à chercher dans des tâtonnements successifs, à travers des expériences continuellement recommencées et par des procédés, au fond, d'un empirisme parfaitement extra-scientifique, des remèdes toujours nouveaux et toujours très coûteux, à un état de malaise toujours grandissant.

Mais cela est grave, Messieurs. Lorsqu'un peuple en est là, on peut se demander s'il ne marche pas à grands pas vers une décadence irrémédiable. Comment oublier que toutes les civilisations disparues ont fini de la sorte : dans un scepticisme à peu près universel des esprits, — dans un chaos inextricable d'opinions contradictoires, — dans un oubli presque total de la part des gens en place des intérêts primordiaux dont ils avaient la charge, — dans un déchaînement sans scrupule de toutes les cupidités, — dans un dévergondage effréné des mœurs, — dans un parti pris cynique de ne pas voir les abîmes vers lesquels on se précipitait en dansant, — dans un étourdissement volontaire de plaisirs violents et factices, dans une ivresse d'orgie dont le réveil fut sanglant ?

Et voilà, Messieurs, ce qui nous rend inquiets.

Cependant j'ai hâte d'ajouter que nous ne ommes pourtant pas sans avoir, d'autre part, e légitimes raisons d'espérer. Il faut avoir le ourage de voir nettement les côtés sombres et réoccupants de la situation présente, mais il erait injuste et coupable de n'en pas voir les spects réconfortants et rassurants. Dans l'œuvre e la paix comme dans celle de la guerre, il serait galement désastreux de méconnaître les orces de son adversaire et les ressources dont il ispose.

J'aurai l'occasion de vous dire tout au long ourquoi nous sommes, nous catholiques, tout articulièrement, d'irréductibles optimistes, mais e me crois en droit de dire que, du seul point e vue français, cet optimisme est suffisamment ustifié.

Parmi ces motifs de confiance qu'il n'est pas ermis de méconnaître et d'oublier, je n'hésite as à signaler, en tout premier lieu, cet univerel besoin d'ordre et de paix qui se fait, dans ous les milieux, si vivement sentir : cette aspiation profonde après une ère de tranquillité qui st à l'origine véritable de toutes nos récriminaions et de toutes nos revendications. Aspiration rès intéressée, sans doute, mais qui n'en est ue plus sérieuse et ne garantit qu'avec plus de ertitude la sincérité et l'étendue des efforts saluaires qu'elle ne peut manquer de susciter et des

sacrifices qu'elle ne peut manquer de faire accepter.

Nous sommes trop fatigués de souffrir, trop las de vivre dans le malaise et l'insécurité ; nous avons trop envie de nous sentir enfin tranquilles pour n'être pas tout disposés et tout prêts à faire quelque chose pour assurer cette bienfaisante tranquillité. Quelque illusion que puissent à cet égard se faire un certain nombre de fanatiques révolutionnaires — dangereux du reste, il faut le reconnaître — nous n'avons nullement envie de jeter par terre la vieille maison de famille où vécurent nos pères, au risque de nous ensevelir sous les décombres et sans même savoir si nous avons de quoi la rebâtir. De pareilles expériences ne sont guère possibles que dans des pays où la masse amorphe du peuple, profondément inerte et dangereusement mystique, n'est soutenue que par une armature branlante de cadres sociaux vermoulus. Il suffit alors qu'un ébranlement inattendu fasse craquer tous ces cadres vieillis, disjoints sous leur antique dorure et rongés au dedans par la vermine, pour que tout l'édifice mal soutenu s'écroule d'un bloc et que sur le chaos des ruines, d'audacieux profiteurs du désordre étendent, sans rencontrer de résistance, la tyrannie sanglante de leur despotisme pillard.

Nous n'en sommes point là heureusement.

Il est sans doute bien des utopistes, et bien

des illuminés parmi nous ; il y a sans doute de trop nombreux flatteurs intéressés des passions et des rancunes populaires ; il y a d'insaisissables et dangereux fauteurs de désordre pour qui le désordre est une aubaine, mais il y a aussi quantité d'honnêtes gens pour qui l'ordre est un besoin.

Nous aimons à nous plaindre, à murmurer ; mais après avoir beaucoup récriminé, nous marchons quand même. Nous nous donnons volontiers cette satisfaction dangereuse de courir au bord de l'abîme. Il semble que nous prenions plaisir à sentir passer sur nous le frisson du péril, mais nous savons toujours, au tournant dangereux, donner le coup de barre opportun qui nous sauve des irrémédiables désastres.

Et c'est une sérieuse raison de confiance que cette qualité de race, car c'en est une, ce bon sens robuste et solide qui finit toujours, chez nous, par reprendre le dessus, nous redresse à l'heure critique, nous unit malgré nos divisions, nous fait endurants malgré nos impatiences et dément la plupart de nos bruyantes fanfaronnades.

Le pays qui possède cette qualité de race peut fléchir un instant sous le coup d'une surprise ; il est inouï qu'il ne se relève l'instant d'après.

Le redressement sauveur lui est d'autant plus facile lorsque à ces qualités de race il joint l'avan-

tage d'être en possession de richesses naturelles incalculables. Et ici, Messieurs, ce n'est pas à moi de vous dire quelles ressources présente, à ce point de vue, notre chère et bien-aimée patrie, Je puis laisser à d'autres plus autorisés le soin de refaire, une fois de plus, ce panégyrique de la France aux innombrables cours d'eau, au climat tempéré, aux campagnes fertiles, aux cultures variées, à l'inépuisable sous-sol. Au-dessus de ces richesses indéniables, permettez-moi de vous en signaler d'autres plus précieuses encore.

Et, ici, je vais toucher à des raisons d'espérer qui, peut-être, présentent moins de valeur objective à ceux d'entre vous, Messieurs, qui venus ici pour connaître l'enseignement de l'Eglise ne partagent pas ses convictions profondes. Je crois cependant devoir et pouvoir les signaler : d'abord parce qu'elles demeurent pour nous, croyants, les principales et les plus fortes, non pas quoique, mais au contraire, précisément parce que d'ordre tout surnaturel. J'estime d'ailleurs que les incroyants eux-mêmes auraient tort de les négliger. Du seul fait que des milliers d'hommes s'appuient sur elles et trouvent en elles le plus puissant des réconforts et le plus énergique des stimulants, elles représentent une incontestable réalité et une ressource appréciable.

Or, ce qui fait que nous, catholiques, nous refusons à désespérer jamais de notre pays, ce

sont, plus encore que les richesses naturelles dont la Providence l'a doté, les richesses surnaturelles dont elle l'a comblé. C'est cette magnifique et incomparable floraison de générosité et d'héroïsme qui fut toujours et qui demeure sa plus magnifique parure. L'histoire de son passé le plus récent ne dément pas, du reste, celle de son passé le plus lointain. Elle reste la terre classique des chevaleresques dévouements et le défenseur malheureux parfois mais fidèle toujours, des peuples opprimés. Elle donne pour toutes les causes justes et belles le meilleur de son or et le plus pur de son sang. Et s'il est bon de n'ignorer pas, s'il faut hardiment reconnaître afin de les condamner et de les flétrir, tous ces débordements de vice, tous ces délires de modes, tous ces engouements d'opinions qui la déparent, l'enlaidissent et menacent de la ruiner, il faut savoir aussi reconnaître chez elle tout ce qui s'épanouit à la sereine clarté des hauteurs, sous la chaude et rayonnante influence de la charité chrétienne, de purs dévouements, de vertus précieuses et de sacrifices sublimes.

Ceci compense tout de même bien un peu cela. Et, pour ne parler, Messieurs, que des sacrifices les plus récents, comment oublier tous ceux dont la guerre fut l'occasion ?

Ah ! beaucoup s'étonnaient parmi nous à l'annonce de certains deuils qui semblaient plus particulièrement immérités ; quelques-uns s'en

prenaient parfois à Dieu lui-même qu'ils accusaient bruyamment d'injustice : pourquoi les meilleurs ? pourquoi les plus purs ? pourquoi les plus riches d'avenir ?

Précisément parce qu'ils étaient les meilleurs et les plus purs ; parce qu'il y avait beaucoup de souillures à consumer en dehors d'eux et que, plus pures et plus chrétiennes sont les âmes qui se consument dans le sacrifice, plus haute aussi la flamme qu'elles jettent et plus grande leur vertu purificatrice.

Pourquoi ? — Ah ! parce que d'avance, ils avaient fait le sacrifice de leur vie et mérité que Dieu l'acceptât. D'un regard jeté sur la France d'hier ils avaient deviné et senti toutes ses misères, ils avaient gémi de ses fautes, pleuré ses égarements, rougi de ses hontes ; et ayant vu, avec un serrement de cœur douloureux, le flot montant des boues et des iniquités qui semblaient appeler le châtiment sur nous, dans un élan de générosité calme, ils avaient voulu brûler, à la flamme de leur propre sacrifice, toutes les impuretés du pays.

Et ils étaient partis, résolus, au-devant des balles, appelant la mort qui, parfois, ne venait pas. On leur disait, admirant leur bravoure : « Quel magnifique entraîneur d'hommes vous ferez plus tard ! » — Ils répondaient, sûrs d'eux-mêmes : « Je serai tué, mon capitaine ». On leur souhaitait : « Dieu vous accompagne et vous

ramène ! » — Ils répondaient : « J'ai fait à Dieu le sacrifice de ma vie pour la France, que Dieu m'entende et qu'Il me prenne. « — « Laissez-moi partir, disait celui-ci, marié, père de quatre enfants, il faut des victimes, je veux en être. » — « J'ai toujours pensé, disait cet autre, que les descendants des gentilshommes du XVIIe siècle irréligieux et débauchés devaient payer de leur vie le retour de la France au chemin de la Foi et de la Vérité. » — Et, parti des premiers, n'ayant dans son passé ni dans celui des siens rien à se reprocher, il payait bientôt de sa vie sa part de la dette sacrée.

Qui saura jamais l'étendue de ces expiations et de ces réparations ? — Qui dira le mystère et le prix de ces agonies sur la paille des ambulances ou sur la terre froide et mouillée des champs de bataille ?

Mais tout cela, Messieurs, oui, tout cela compte devant Dieu.

Et ne sommes-nous pas en droit d'ajouter à tous ces motifs de confiance celui qui nous vient de la protection, visible pour nous croyants, que Dieu n'a cessé d'exercer sur notre bien-aimé pays durant l'épreuve terrible qu'il vient de traverser ? Nous savons sans doute que l'Église seule a des promesses de pérennité, mais nous nous refusons cependant à croire que Dieu puisse abandonner maintenant un pays auquel il n'a refusé durant cinq années ni cette déconcertante

endurance des hommes, ni cette géniale sagesse des chefs auxquels nous sommes, en définitive, redevables d'une victoire que nos dissensions antérieures, notre manque de préparation et mille autres causes avaient d'avance si dangereusement compromise.

Et cela suffit, Messieurs, pour que nous restions, nous, catholiques, en face des problèmes si nombreux, si graves, si difficiles qui se dressent en ce moment devant nous, résolument optimistes.

Mais la principale de nos raisons d'espérer c'est que s'il faut une doctrine pour résoudre sûrement les problèmes de l'heure présente, cette doctrine existe et c'est l'Église qui la propose au monde d'aujourd'hui comme à celui de tous les temps.

III

Car l'Église doit avoir une doctrine au sujet de ces problèmes angoissants de l'heure présente. Et, de fait, elle en a une ; et c'est précisément parce qu'Elle la propose comme la seule efficace que nous devons l'étudier ensemble.

L'Église, en effet, ne peut pas rester indifférente en face des graves convulsions qui périodiquement agitent la société. Sans doute sa mission est d'ordre tout surnaturel ; les questions

économiques et financières ne l'intéressent pas directement. Cependant, outre qu'elles restent subordonnées aux règles générales de la morale et de la justice dont elle est la gardienne attitrée et l'interprète autorisée, outre qu'elles engagent les consciences et que les consciences relèvent immédiatement de son autorité, ces questions intéressent la vie même de la société et c'est dans la mesure où la vie de la société en dépend que l'Église déjà devrait s'en préoccuper.

Il faut, en effet, pour que les âmes puissent efficacement et sûrement travailler à leur salut éternel, une certaine stabilité sociale, un certain minimum de bien-être général, d'ordre véritable et de paix. L'Église se doit donc à elle-même, elle doit à la mission propre dont elle est chargée de pouvoir en quelque manière guérir les sociétés malades et de pouvoir assurer, par les principes dont elle est dépositaire et gardienne, ce minimum de bien-être, de stabilité sociale nécessaire à la vie normale des hommes. Sa fin même, toute spirituelle qu'elle soit, exige *a priori* qu'elle ait pour la vie même des sociétés une doctrine de salut.

Or, cette doctrine, elle prétend bien l'avoir. De fait, innombrables sont les documents officiels dans lesquels s'affirme cette prétention. Elle va même plus loin : elle prétend être la seule à posséder la doctrine qui permet de résoudre les grands problèmes actuels. N'est-ce pas Léon XIII qui

affirmait que « la cause de la civilisation manquait de fondements solides si elle ne s'appuyait sur les principes éternels et sur les lois immuables du droit et de la justice dont l'Église est la gardienne » ?

Prétention exorbitante, diront ceux qui ne voient dans l'Église qu'une société purement humaine. Prétention toute naturelle, penseront ceux qui lui reconnaissent une origine et une mission divines. Prétention qui suffit, tout au moins, pour que l'examen de cette doctrine s'impose à l'attention loyale et réfléchie de tous les esprits sincères et sincèrement désireux de voir enfin s'éclaircir l'horizon.

L'Église, Messieurs, n'en demande pas davantage. Elle est convaincue que cet examen loyal de sa doctrine doit suffire pour en faire constater la profonde sagesse et la souveraine vertu.

Il suffit d'ailleurs de jeter un coup d'œil impartial sur l'histoire des siècles passés pour s'en convaincre. N'est-ce point cette doctrine de l'Église qui, jadis, a sauvé le monde antique de la ruine, qui l'a délivré de la tyrannie de ses iniquités sociales, qui l'a civilisé et peu à peu transformé ? L'asservissement de la femme, l'esclavage de l'homme, l'exploitation sans merci du pauvre, le mépris humiliant du travail, la tyrannique oppression de la richesse, le culte exclusif du plaisir violent et brutal, toutes ces tares du

monde païen d'autrefois n'est-ce pas le christianisme qui, peu à peu, les a détruites ?

On ne parle plus de nos jours que de progrès, d'émancipation des classes pauvres, de réhabilitation du travail, d'ascension démocratique, de fraternité sociale. On prétend, sous ces grands mots sonores, présenter au monde des idées nouvelles, nées d'hier et inconnues de nos pères. Mais il ne faut pas cinq minutes d'examen pour reconnaître derrière toutes ces prétendues idées modernes de vieilles idées chrétiennes, vieilles de vingt siècles bientôt et à peine démarquées du reste. On n'hésite plus à le reconnaître aujourd'hui, dans les milieux cultivés, même incroyants, où l'on veut être parfaitement sincère : si notre vieux monde officiellement irréligieux et athée tient encore debout, c'est parce qu'il est soutenu par toute une armature robuste de traditions, de principes et d'habitudes chrétiennes. C'est le christianisme, au fond, qui a porté nos civilisations occidentales au point de développement où elles sont venues ; c'est dans la mesure où son influence a prédominé que l'épanouissement des civilisations modernes s'est fait sans obstacle ; c'est dans la mesure où cette influence a été entravée que la cause du progrès a subi des retards ou des régressions déplorables ; et c'est dans la mesure, enfin, où elles se trouvent coïncider en fait avec celle de l'Église, que les doctrines auxquelles on fait appel pour essayer de

réformer le monde moderne, se trouvent véritablement salutaires.

Cela suffit, Messieurs, pour que tous, croyants et même incroyants, nous ayons intérêt à demander à l'Église quelle est sa pensée au sujet des graves questions qui nous préoccupent en ce moment. C'est ce que nous ferons cette année au sujet du problème social, un des plus actuels, certes, et des plus angoissants.

Il se pourrait, Messieurs, que la solution qu'Elle y propose parût à certains bien simple. Ils auraient tort de s'en étonner ; ce serait méconnaître tout ce qu'il peut y avoir de fécondité, parfois, dans une idée simple mais juste : rien de simple et rien de fécond cependant comme l'infini de Dieu lui-même.

Il semble d'ailleurs que le Sauveur ait pris plaisir à nous donner de cette vérité comme une image sensible : qu'était-ce donc pour nourrir la multitude qui l'avait suivi sur les pentes de la montagne que les cinq pains et les deux petits poissons qu'on lui présentait ? Et, cependant, il y en eut assez pour rassasier la foule et l'on put avec les restes remplir encore deux corbeilles.

Elles représentent bien peu de chose assurément ces quelques maximes d'évangile, ces quelques pages d'encycliques dans lesquelles se résume la solution catholique du grand problème de l'heure présente ; c'est bien peu de chose pour

nourrir cette multitude affamée de vérité et de paix, et cependant la génération présente n'épuisera point la vertu féconde de ces maximes si simples : nos pères en ont vécu, nous-mêmes nous y trouverons le salut ; et, longtemps après nous, l'humanité devra s'en nourrir encore pour vivre.

DEUXIÈME CONFÉRENCE

L'Église
et le
Problème social

DEUXIÈME CONFÉRENCE

L'ÉGLISE
ET LE
PROBLÈME SOCIAL

Éminence,
Messieurs,

Personne assurément ne peut méconnaître la place prépondérante qu'ont prise dans la vie des sociétés modernes ces deux puissances que sont le travail salarié et le capital qui l'emploie.

Que ces deux forces, en effet, collaborent au maximum, et la production grandit ; qu'elles boudent, et la production diminue. Que le capital effrayé par les exigences du travail ou par l'insécurité de l'avenir se dérobe ou se cache ; que le travail exaspéré par les duretés du capital ou lassé par un effort trop prolongé se révolte ou se

refuse, et c'est tout aussitôt, dans ce vaste et complexe organisme du corps social, l'apport et la circulation vitale qui diminuent, le malaise qui s'introduit, la vie qui se ralentit, la mort parfois qui, sournoisement, commence son œuvre.

Et c'est précisément parce que la vie de la société tout entière se trouve ainsi dépendre, en fait, des rapports qui les uniront que l'on donne assez fréquemment le nom de problème social à celui des relations à établir entre ces deux puissances pour que la société, tout en continuant de vivre et d'évoluer même, si Dieu le veut, vers des formes de vie nouvelle, permette aux hommes de poursuivre en paix leur éternelle destinée (1).

Je voudrais aujourd'hui, Messieurs,

tout d'abord préciser la manière dont ce problème exactement se pose à l'heure où nous sommes,

vous dire ensuite à quel titre et dans quel esprit l'Église s'en occupe.

I

Comment le problème se pose aujourd'hui ?

Déjà plus du tout comme hier.

(1) Il reste bien entendu que le problème social envisagé dans toute son ampleur comporte d'autres données et d'autres aspects.

Hier, c'est-à-dire, il y a quelques années, il s'agissait surtout, suivant le mot de Léon XIII, de « remédier aux maux immérités de la classe ouvrière ».

Aujourd'hui, il s'agit de résoudre un conflit qui, devenu de jour en jour plus aigu entre l'immense armée des travailleurs salariés et la puissance de l'or qui les emploie, menace de déchaîner sur le monde moderne, sous le nom de révolution sociale, le plus redoutable des cataclysmes.

Mais il importe, je crois, pour s'en faire une juste idée, de rappeler comment ce problème en est venu à revêtir le caractère d'urgence et d'extrême gravité qu'il présente aujourd'hui.

En réalité, Messieurs, le problème a toujours existé, partout où des hommes ont travaillé pour le compte d'autres hommes.

Il s'était posé dans l'antique civilisation gréco-romaine, qui avait essayé de le résoudre par le procédé brutal et simple de l'esclavage.

Il s'était posé encore, durant la belle période du moyen âge, et la conception chrétienne de la solidarité professionnelle et de la fraternité surnaturelle de tous les membres d'un même corps de métier lui avait donné, dans la corporation, la plus parfaite des solutions qu'il ait jamais reçues.

Il s'était posé à nouveau lorsque, sous l'action

dissolvante des tendances individualistes mises en honneur par la Renaissance et la Réforme, et sous l'action paralysante des empiétements successifs de l'État, le régime corporatif, faussé dans sa notion et vicié dans son application, avait commencé à ne fonctionner plus guère qu'au profit des maîtres et du fisc.

A toutes ces époques cependant, ce problème demeurait au second sinon au dernier plan des préoccupations publiques.

Comme on l'a très justement fait observer : « d'autres forces menaient le monde, la guerre, les intérêts dynastiques, les rivalités politiques, à de certaines époques, la préoccupation religieuse ». Il fallut les temps modernes, avec leurs formidables concentrations de travail et de capital, pour que le travail salarié devînt un facteur prépondérant de vie sociale.

Malheureusement cette transformation de la vie économique se trouva coïncider avec un double phénomène d'ordre moral dont elle subit fatalement la désastreuse influence : d'une part, le recul douloureux de la pensée et de la morale chrétienne, en France, aux alentours de la grande révolution, — et d'autre part, l'essor nouveau que donnèrent aux doctrines individualistes de la Renaissance et de la Réforme les philosophes du XVIIIe siècle.

De par ailleurs, dans ce monde du travail où

le Christianisme s'était efforcé de réaliser avec les corporations du moyen âge — ce qui est le but de la vie véritable et profonde — un tout organique et bien membré, le libéralisme économique parvint à réaliser, d'un coup, en détruisant le régime corporatif, ce qui est le terme dernier de toute mort : un amas, un chaos, une poussière d'atomes dissociés et sans aucun lien entre eux.

Turgot avait dissous les vieilles corporations, au lieu de les réformer. Les législateurs de la grande révolution mirent tout en œuvre pour les empêcher de renaître. Un seul principe domina tout, qui devait suffire à tout : celui de la liberté complète et absolue. L'homme était libre, l'homme était son maître. Rien ni personne ne devait pouvoir, sous prétexte de l'aider ou de le protéger, le contraindre et l'asservir.

C'était fort bien en théorie. En fait, il se trouva que toute cette organisation nouvelle, caractérisée surtout par l'absence complète d'organisation et qui n'était, en somme, que la consécration légale de l'anarchie, fonctionna tout entière, c'était fatal, au profit de ceux qui possédaient et au détriment de ceux qui ne possédaient pas.

La liberté du travail est une fort belle chose, mais chez celui qui n'a que ses bras pour vivre elle se réduit bien vite, pratiquement, à celle de mourir de faim ou de se plier par force à n'importe quelles conditions.

Et ce fut, en réalité, la seule que donna la grande révolution à l'immense majorité des pauvres.

Contraints de travailler pour vivre, n'ayant plus le droit de s'associer pour se défendre, abandonnés par le pouvoir civil, tous ceux qui ne possédaient rien se trouvèrent fatalement à la merci des exigences, des prétentions, des oppressions même de ceux qui, plus fortunés, détenant avec la terre et l'argent le moyen de les faire vivre, restaient libres cependant, eux aussi, de les employer ou de ne les employer pas et de leur imposer les conditions de leur choix.

Le travail humain n'était du reste, suivant la doctrine nouvelle, qu'une simple marchandise qu'on achetait au plus bas prix pour en retirer le plus grand profit. La personne même du travailleur ne comptait pas, et la morale n'avait rien à voir avec la conclusion d'un marché qui dépendait uniquement de la loi fondamentale et sacrée de l'offre et de la demande.

Ajoutez que l'impitoyable loi de la concurrence sans limite obligeait tous les employeurs, quels qu'ils fussent, même les meilleurs, à diminuer le plus possible leurs prix de revient et, par suite, à exiger de leur personnel le maximum de rendement pour le minimum de salaire.

Et de là, de par le jeu fatal des principes sur lesquels on avait prétendu bâtir la cité nouvelle,

ces résultats bien connus d'un régime qui porta le nom si cruellement ironique de régime de la « liberté du travail ».

De là, le travail continu, sans répit depuis le premier jour de l'année jusqu'au dernier : point de repos dominical ni de vacances pour l'ouvrier ; — de là, le travail prolongé de douze et même quatorze heures par jour : point de vie de famille ; — de là, le néant de toutes prévisions pour les cas inévitables de maladies, d'accidents ou de chômages ; — de là, l'absence complète de toute précaution hygiénique dans l'organisation des ateliers ou des bureaux ; — de là, le désintéressement trop fréquent du patron au sujet des conditions réelles dans lesquelles se déroulait la vie de son ouvrier ou de son employé : qu'il eût de nombreux enfants ou qu'il n'en eût pas, qu'il trouvât à se loger convenablement ou qu'il dût chercher gîte dans des taudis, qu'il eût ou non de quoi vivre et faire vivre les siens, c'était chose qui ne le concernait point. On avait convenu d'un prix avec lui, il l'avait accepté, on le lui avait payé, tout était dit.

Sans doute les sentiments d'humanité et les préoccupations de charité qui subsistaient en beaucoup de cœurs patronaux apportaient quelque tempérament à cette navrante mais fatale exploitation du travail par le capital. Ils ne pouvaient prévenir les conséquences inévitables d'un régime qui, sous couleur de liberté, venait

d'installer, au cœur des sociétés modernes, l'anarchie génératrice de toutes les tyrannies.

Cette ère de grande expansion industrielle et économique fut une ère de fer pour le monde des travailleurs salariés.

C'est alors qu'on vit grandir et se développer, au cœur ou aux abords de nos grandes villes, dans les vieux quartiers obscurs, humides et désertés par leurs anciens possesseurs ou dans les quartiers nouveaux, conquis sur les terrains vagues ou marécageux, ces cités de misère, de souffrance et bien souvent de vice où, littéralement, grouillaient, entassées les unes sur les autres, dans une promiscuité et une malpropreté révoltantes, les innombrables victimes du régime industriel moderne, la multitude effrayante de ces êtres humains que l'impérieux besoin de vivre, que l'irrésistible attrait du salaire immédiat, avaient entraînés dans un flot toujours grossissant vers l'usine toujours grandissante.

Ils s'étaient engouffrés, ou on les avait jetés, dans la fournaise : jeunes hommes avec toute la vigueur de leurs vingt ou trente ans, — jeunes filles et jeunes femmes avec toute la délicatesse de leur organisme en fleur, — enfants même de douze, dix, huit et même cinq ans (une enquête officielle l'a révélé) avec toute la fraîcheur de leur jeunesse. Ils en ressortaient flétris, défigurés, usés, vieillis avant l'heure, épuisés par un travail trop prolongé ou trop dur, dans des conditions

trop malsaines ; moralement et intellectuellement dégradés par l'impossibilité matérielle où ils étaient de se cultiver l'âme ou l'esprit ; et ils végétaient là, relégués en quelque sorte à l'écart de cette société brillante dont ils étaient les obscurs artisans et comme les invisibles fondements, mal logés, mal vêtus, mal nourris parce que trop mal payés ; proie vivante désignée d'avance aux ravages de l'alcool ou de la tuberculose, modernes parias au cœur desquels germaient lentement l'amertume, la rancune, la jalousie, la haine farouche ; immense armée d'esclaves qu'agitaient parfois de sinistres et puissants soubresauts de révolte.

Cela, Messieurs je le répète, c'était hier.

Et le problème alors, celui que Léon XIII abordait de front dans son encyclique sur la condition des ouvriers, le problème c'était « de remédier à ces maux immérités de la classe ouvrière ».

Dans cette lutte impitoyable qui mettait aux prises les deux nouvelles puissances du jour : le travail et le capital, toutes deux obligées de s'appuyer l'une sur l'autre pour vivre, toutes deux acharnées à chercher le moyen de vivre l'une aux dépens de l'autre, le travail avait le dessous. Écrasé par la loi brutale de l'offre et de la demande, condamné par son isolement même à tout subir sans remède, il touchait terre des

épaules, vaincu, râlant de colère parfois, mais préparant déjà sa revanche.

Un pareil état de choses, en effet, ne pouvait pas durer.

Peu à peu, les salariés, les travailleurs manuels surtout, prirent une conscience de plus en plus nette de ce double fait :

D'abord, qu'ils étaient des hommes comme les autres et, par conséquent, ayant droit comme les autres à vivre humainement du produit de leur travail et même à prendre leur part des avantages d'une civilisation que leur travail contribuait à rendre chaque jour plus raffinée ;

Et secondement, qu'ils étaient le nombre et, par conséquent, pouvaient devenir la force. L'isolement seul faisait leur faiblesse. On leur déniait le droit de se grouper, ils le prendraient. Ils le prirent si bien que le législateur de 1884 se vit contraint de leur rendre, en autorisant les syndicats professionnels, le droit que leur avait ravi celui de 1791.

Les catholiques, malheureusement, ne surent point profiter de cette législation nouvelle ni suivre les indications que Léon XIII leur donna bientôt dans la célèbre encyclique *Rerum novarum*. Ceux d'entre eux qui voulurent le faire, non seulement ne furent ni écoutés ni suivis, mais se virent même violemment attaqués par ceux-là mêmes qui auraient dû le plus vivement seconder leurs

généreux efforts. Quoi qu'il en soit d'ailleurs des causes réelles ou cachées de ces oppositions ou de ces indifférences, en fait, le champ demeura libre pratiquement à toutes les entreprises du socialisme qui fermentait déjà dans les masses.

Malgré un premier mouvement de défiance et d'hostilité de la part des ouvriers et de leurs chefs à l'égard du syndicat dans lequel on craignait que ne se dissimulât quelque traquenard, les militants du socialisme saisirent bientôt tout le parti qu'ils pouvaient tirer de la législation nouvelle. Ils l'utilisèrent aussitôt pour constituer, peu à peu, cette armée de « travailleurs conscients et organisés » qu'ils se proposaient de lancer ensuite à l'assaut du capital. Et ce fut en réalité sous l'inspiration à peu près exclusive de l'idéal socialiste, avec la hantise de la fameuse « lutte des classes » et, par suite, sur les bases ruineuses d'un individualisme qui avait simplement changé d'objet, que s'édifia rapidement le nouvel édifice syndical.

Les syndicats socialistes, grâce au zèle ardent de leurs propagandistes et malgré l'apathie relative du monde ouvrier, virent d'année en année grossir leurs effectifs. Les meneurs exploitaient habilement toutes les rancunes, toutes les jalousies, tous les mécontentements. S'imposant par tous les moyens, y compris la terreur au besoin,

ils prenaient pied chaque jour dans des milieux différents. C'étaient, tour à tour, toutes les catégories diverses de travailleurs manuels, d'employés de magasins ou d'administrations même qui leur fournissaient des contingents nouveaux. De puissantes fédérations nationales se constituaient : une vaste confédération générale du travail surgissait de terre, à la soudaine stupeur de ceux qui, depuis trente ans, s'obstinaient à ne vouloir ni voir, ni comprendre.

Et voici que, maintenant, forts de leur masse, conscients de représenter la seule fraction du monde du travail salarié qui soit vraiment puissante et puissamment organisée, — car, hélas ! nos organisations catholiques dont il faut saluer avec joie le développement rapide demeurent encore trop jeunes et, par conséquent, trop faibles, — ils s'arrogent et prennent, sans hésiter, le droit de parler au nom du monde entier des travailleurs salariés. C'est une prétention abusive, c'est surtout une prétention injustifiée. Ils n'en commencent pas moins à former, avec leurs 700.000 adhérents, un véritable État qui a grandi dans l'État et qui ne vise à rien moins qu'à confisquer à son profit tous les pouvoirs de l'État.

Car leur ambition n'est plus seulement aujourd'hui d'améliorer leur sort. Toute une législation sociale a été créée au cours de ces vingt dernières années ; et, si imparfaite qu'elle soit, cette législa-

tion a cependant apporté des améliorations précieuses à la condition des ouvriers. Il n'y a pas de comparaison entre la situation du travailleur d'aujourd'hui et celle du travailleur d'il y a vingt ans, pas plus au point de vue du salaire qu'au point de vue de la durée et des conditions du travail. A la faveur même des événements qui leur permettaient de faire pression tout à la fois sur le monde patronal et sur le Gouvernement, certaines catégories de salariés en sont venues à formuler et à imposer des conditions que l'on peut justement regarder comme exorbitantes. La matière l'emporte aujourd'hui sur l'esprit. La force du nombre et la force brutale du muscle dictent impérieusement leurs conditions. La prime est au travail manuel dans bien des corporations. Et, pour garder la comparaison de tout à l'heure, je dirai qu'après avoir eu le dessous dans ce terrible corps à corps avec le capital, le travail manuel surtout, le travail salarié d'une façon générale, est en passe de prendre le dessus. A son tour il fait la loi.

Et ses prétentions vont loin.

Ce ne sont plus des réformes seulement qu'il réclame ; parfois même il n'en veut pas. Des réformes ne parviendraient qu'à raffermir et consacrer l'organisation sociale actuelle, et c'est précisément ce que l'on ne veut pas. Les meneurs vont répétant que le capitalisme a fait faillite. Le régime du salariat est définitivement

condamné à leurs yeux. Il faut que tout continue d'aller mal, d'aller très mal, et que la société moderne, perdue par la faute même des bourgeois, s'effondre dans le chaos pour que, du cataclysme, surgisse enfin l'ordre nouveau.

Certains même, les violents, les enthousiastes, voudraient qu'on en finît d'un coup et tout de suite avec ce régime abhorré. Ils en appellent ouvertement à l'action directe, à l'émeute, à la révolution sanglante au besoin.

D'autres plus avisés, de sens plus rassis, dénoncent le danger trop évident d'une telle hâte. Ils ne veulent pas de l'émeute ni de la révolution violente. Mais pour rendre plus sûre et plus durable la révolution économique dont ils rêvent, ils travaillent à préparer d'avance les organes essentiels de la société nouvelle et veulent s'assurer de leur fonctionnement normal avant de prendre en mains la direction des affaires.

Quant au but, il reste le même pour tous : en finir avec le régime actuel du patronat et du salariat ; s'emparer du capital et remettre la propriété de tous les grands moyens de production ou d'échange à ceux-là mêmes qui les exploitent.

Il va sans dire que les propriétaires actuels des grands moyens de production n'entendent pas du tout se laisser déposséder ainsi. Et l'or se coalise à son tour pour se défendre contre le

travail. Et l'on parle d'opposer à la C. G. T. la confédération générale du Patronat.

Qu'adviendra-t-il de tout cela ?

Verrons-nous se réaliser brutalement, à la lueur des incendies et avec son cortège habituel de sanglantes violences, la Révolution dont certains nous menacent, — ou verrons-nous s'opérer, par des procédés moins simplistes mais non moins efficaces et sous l'inexorable poussée des masses ouvrières et des idées nouvelles, la transformation économique dont rêvent les plus sages ?

Ceci est le secret de l'avenir.

En attendant, les deux armées sont en présence des deux côtés de la barricade ; elles s'organisent, elles essaient leur force dans des séries de grèves partielles, de lock-outs, de tentatives de grèves générales. C'est tantôt l'une, tantôt l'autre, des puissantes fédérations nationales de cheminots, de postiers, de mineurs, de métallurgistes, d'électriciens, qui s'essaie à voir jusqu'à quel point elle est capable d'ébranler la charpente du vieil édifice social. Ce sont toutes les fédérations réunies qui, parfois, se donnent ou cherchent à se donner la satisfaction de calculer en combien de minutes ou en combien d'heures elles parviendraient à le jeter par terre. Les meneurs ne cachent point leur but qui est d'entraîner leurs troupes et de préparer l'assaut final. Quant aux

masses elles-mêmes, grisées tout d'abord d'espérances folles, fanatiques du but entrevu, oublieuses de toute autre réalité, sans cesse maintenues en haleine et comme en perpétuelle trépidation, elles se tenaient prêtes à obéir au premier signal. Et si, à mesure que le temps passait, toute cette effervescence peu à peu tombait ; si la masse paraît avoir aujourd'hui perdu quelque chose de ses espérances et de son entrain, le zèle des fanatiques n'en est que plus ardent.

Et tandis que beaucoup se refusent à voir le péril pour n'avoir pas à le conjurer, le conflit, aggravé de toutes les causes d'irritation que peuvent lui apporter les difficultés de l'heure, devient chaque jour plus imminent et plus grave, le problème plus complexe et plus difficile à résoudre.

Comment faire tomber les armes des mains qui les brandissent ? — Comment en finir avec cette idée stupide et ruineuse de la lutte des classes ? — Comment réduire l'antagonisme factice, irréel, insensé qui dresse l'une contre l'autre deux puissances qui ne peuvent rien l'une sans l'autre ?

Comment établir, entre le monde des travailleurs salariés et le monde des capitalistes qui les emploient, les rapports nouveaux qui, en corrigeant les abus du régime ancien, réduiraient le conflit, — qui, en donnant à chacun la juste satisfaction de ses aspirations légitimes, laisse-

raient la porte ouverte cependant aux transformations économiques vers lesquelles évolue sans doute un monde qui demeure toujours en perpétuel devenir ; — qui permettraient enfin à ces transformations, si elles doivent avoir lieu, de se réaliser sans porter atteinte à aucun intérêt légitime et sans danger pour la vie de la société ?

Voilà le problème d'aujourd'hui.

Celui que l'Église, Messieurs, veut aider à résoudre.

II

Car elle n'hésite pas à descendre dans la lice.

Sa place est là, sur la barricade, puisque, malheureusement, barricade il y a. Et non pas simplement pour prêcher la résignation aux pauvres et l'aumône aux riches, bien moins encore pour se faire l'avocate, même désintéressée, des seuls droits du capital ou des seules revendications du travail, mais pour être l'avocate des droits de l'Humanité, — pour ramener dans les esprits, égarés par la préoccupation trop exclusive de leurs droits, la conscience trop oubliée de leurs devoirs — pour sauver la société de l'anarchie et du désordre — pour maintenir l'équilibre social non moins dangereusement menacé par les égoïsmes d'en haut que par les revendications d'en bas — en définitive, pour empêcher de se perdre les âmes dont elle a la charge.

Ah ! Messieurs, l'on s'étonne parfois de la voir intervenir dans ce débat. On proclame que les questions économiques ne sont pas de son ressort, on lui dénie toute compétence pour apprécier les clauses d'un contrat.

Mais comment voulez-vous que cette gardienne authentique de la justice n'intervienne pas dans des questions où la justice est perpétuellement en cause et qu'elle ne proteste pas si la justice, en fait, est violée, même par un contrat en bonne et due forme ?

Pour elle, jamais le fait, à lui tout seul, n'a suffi pour créer le droit. Il y a des principes supérieurs aux simples conventions humaines et des droits antérieurs aux droits créés par un accord légal ; il y en a d'inaliénables et d'imprescriptibles et, comme le faisait un jour remarquer Léon XIII, dans un passage fameux de son encyclique sur la *Condition des ouvriers*, « quelque convention que fassent ensemble le patron et l'ouvrier... si, contraint par la nécessité ou poussé par la crainte d'un mal plus grand, l'un des deux accepte des conditions trop dures qu'il ne lui est du reste pas loisible de refuser... il y a là une violence contre laquelle la justice proteste » et que l'Église à son tour dénonce.

Comment voulez-vous encore qu'elle n'intervienne pas lorsqu'elle voit le salut d'un grand nombre d'âmes compromis, par exemple, par

les conditions de promiscuité dangereuse dans lesquelles on fera travailler parfois hommes et femmes, jeunes gens et jeunes filles, par l'impossibilité matérielle où un grand nombre d'hommes se trouveront d'accomplir leur devoir religieux ?

Comment voulez-vous, surtout, qu'elle n'intervienne pas lorsqu'elle voit presque entièrement détruit, par un déchaînement de haines sans précédent, ce règne de la Charité que le Christ était venu fonder sur la terre ?

Ah ! Messieurs, voilà vingt siècles déjà que tout le sang du Christ a coulé sur le Calvaire pour que les hommes apprennent à s'aimer les uns les autres ; vingt siècles que la chair et le sang de l'Homme-Dieu travaillent à cimenter entre eux la plus étroite et la plus touchante union. Et voici que, d'autre part, le déchaînement des égoïsmes, la passion du lucre, la fièvre de la jouissance immédiate, la disparité trop grande entre ceux qui ont trop et ceux qui n'ont pas assez, soulèvent, dressent, lancent, les uns contre les autres, dans une lutte impitoyable et féroce, ces enfants d'un même père. Le Christ était venu fonder l'amour, l'égoïsme a déchaîné la haine. Des voix perfides soufflent au cœur de ceux qui, déjà, possèdent beaucoup la frénésie de posséder davantage encore, et au cœur de ceux qui ne possèdent rien la fureur de s'emparer de tout. Un véritable vent de colères exaspérées, de rancunes inassouvies, de jalousies sau-

vages, de haines impitoyables, souffle en tempête sur le monde. Et l'on s'étonne de voir la blanche apparition du Pontife Suprême s'avancer, comme le Sauveur jadis, au-dessus de la mer déchaînée, pour essayer d'en calmer la fureur !

Et l'on s'étonne de ce geste passionné de l'Église qui se jette éperdument dans la mêlée pour empêcher ses fils d'en venir aux mains et de cette malédiction indignée qu'elle prononce contre les doctrines d'égoïsme et de mort qui menacent de tuer la charité dans le monde !

« Restez chez vous, lui crie-t-on, et laissez-nous vider entre nous nos querelles. » — « Nous sommes l'autorité, disent les uns, nous sommes les maîtres chez nous et entendons le rester. » — « Nous sommes le nombre, disent les autres, nous serons demain les maîtres et nous entendons le devenir. » — Et, aux uns comme aux autres, l'Église répond : « Vous êtes mes fils. Au-dessus de la force, qu'elle soit celle du nombre ou celle de l'or, il y a le droit. Au-dessus de la chair, il y a l'esprit. Au-dessus des questions de la terre, il y a l'éternelle question des âmes. Vos âmes sont en péril, vous m'écouterez ou vous ne m'écouterez pas, mais vous ne m'empêcherez pas de parler et de chercher à sauver vos âmes. »

C'est la grande raison, Messieurs, la première de son intervention. Il en est une autre et non moins importante qui ressort de la nature même du problème social.

C'est un problème d'ordre économique, mais c'est aussi, et surtout, un problème d'ordre moral. A l'origine de toutes les hostilités, de toutes les rivalités, de toutes les agitations présentes, il y a surtout des plaies morales. Il y faudrait des remèdes moraux et le monde, en fait, ne les a pas.

Ni les systèmes humanitaires, ni les transformations économiques n'y feront rien, aussi longtemps que l'égoïsme individualiste d'une classe ou d'une caste restera l'inspirateur suprême des modifications qu'on apportera au régime d'aujourd'hui. Et, d'autre part, ce ne sont ni les théories solidaristes élaborées dans le silence de leur cabinet par de généreux intellectuels, ni les bouleversements économiques opérés dans le domaine concret par de fervents réalisateurs qui diminueront d'une once les poussées fondamentales de l'égoïsme dans le cœur des masses. Ce n'est pas l'esprit seulement qu'il faut convaincre — bien qu'il faille convaincre l'esprit ; ce ne sont pas les conditions matérielles de la production qu'il faut seulement changer — bien qu'il faille peut-être les modifier : c'est le ressort intime des âmes, c'est la conscience qu'il faut atteindre.

Et quand il s'agit, Messieurs, d'agir, non pas sur la conscience de quelques hommes d'élite, non pas sur la conscience de quelques natures exceptionnellement droites et toutes pénétrées,

à leur insu, peut-être, d'influences et d'habitudes chrétiennes, mais sur la conscience des hommes en général, eh bien ! — il faut avoir le courage et la loyauté de le reconnaître, — une seule puissance est capable de le faire avec efficacité : et cette puissance n'est autre que celle qui a reçu, de Dieu même, mission de dicter aux hommes ses lois : cette puissance n'est autre que l'Église.

« Où trouver une nouvelle force d'amour, car là est l'essentiel ? » s'écriait, il y a plus de cinquante ans déjà, un des premiers pionniers de l'action sociale.

Là est l'essentiel, en effet, car si le problème social est un problème de justice, il est plus encore, peut-être, un problème de charité. Il n'est pas possible d'être toujours parfaitement juste et équitable si l'on n'est, d'abord, profondément charitable. C'est une loi psychologique facile à vérifier ; la justice ne peut se maintenir longtemps là où ne règne pas l'amour.

La justice demande, en effet, qu'on rende à chacun son dû. Par elle, nous envisageons le droit des autres et nous en concluons le devoir pour nous. Mais il y a conflit, trop souvent, entre ce droit des autres et l'amour que nous nous portons à nous-mêmes. Le triomphe complet de la justice n'est assuré que si le bien de mon semblable devient en quelque sorte le mien ; si le lien d'amour est assez réel, assez étroit

entre mon frère et moi, pour que son bonheur, loin de s'opposer à mon bonheur, devienne comme une partie intégrante du mien propre.

Eh bien ! Messieurs, s'il faut une doctrine qui puisse m'obliger à aimer mon prochain comme moi-même et à ne jamais chercher mon bonheur au détriment du sien, s'il faut une doctrine qui ne me permette pas d'être heureux, aussi longtemps que je le sais malheureux ; s'il faut une doctrine qui puisse fonder la charité sur terre et triompher victorieusement de l'égoïsme dont nous mourons ; s'il faut une force d'amour assez puissante pour que les fortunés de la vie n'abusent pas de leur situation privilégiée afin de maintenir, par des procédés artificiels et sans espoir de changement possible, la masse des sans-fortune dans un état de relative servitude auquel, après tout, rien ne prouve qu'ils soient condamnés pour toujours ; s'il faut une force d'amour assez puissante pour que les déshérités de la vie acceptent de chercher, sans violence et sans haine, dans le respect absolu de tous les droits acquis, la possibilité de prendre une part plus large aux avantages de la civilisation moderne, eh bien ! Messieurs, cette doctrine existe, et c'est encore celle de l'Église.

Qu'on regarde l'Église en effet comme une société religieuse d'ordre purement naturel, et sa doctrine comme un simple produit de l'esprit humain, — ou qu'on la reconnaisse comme

d'institution divine et sa doctrine comme l'expression la moins imparfaite de l'absolue vérité, on est, du moins, obligé de reconnaître qu'avec ses dogmes fondamentaux de la Paternité divine, de la Rédemption de tous les hommes par le Christ, de la participation de tous les chrétiens à la même vie surnaturelle de la grâce et de leur égale destinée au même bonheur du ciel, elle prêche aux hommes, de toutes les doctrines de fraternité, la plus profonde, la plus saisissante et la plus efficace ; et que s'il faut enfin rendre à notre monde contemporain la « force d'amour » qui lui manque, l'Église a quelque titre à se faire entendre.

Et c'est pourquoi, Messieurs, elle regarde comme de son droit et de son devoir d'intervenir.

Je ne vous ferai pas l'histoire de ses interventions depuis celles de Ketteler à Mayence, jusqu'à celles de nos évêques de France, d'Angleterre, d'Espagne et d'Amérique, depuis celles de Léon XIII jusqu'à celles de Benoît XV.

Je voudrais seulement aujourd'hui, et pour terminer, définir le caractère de cette intervention de l'Église.

Elle est, en effet, l'objet d'appréciations contradictoires également erronées. Certains la réclament et d'autres la condamnent comme un effort de réaction exclusivement ordonné au maintien

de l'ordre social et de l'organisation économique actuellement existants.

Les premiers sont des fils aimants et respectueux de l'Église. Mais, impuissants à se débarrasser d'une certaine étroitesse de vues qui leur fait identifier les formes éphémères du présent avec l'immuable vérité de toujours, et trompés par un certain égoïsme inconscient qui leur fait souhaiter que ce qui est demeure « parce qu'ils en sont et s'en trouvent bien », ils demandent à l'Église de mettre toute son influence, pratiquement, au service exclusif de leur situation acquise et ils croient, sincèrement, que tout est perdu si elle ne répond pas avec empressement à leurs injonctions apeurées.

Les seconds sont des adversaires résolus et sans pitié. Prenant assez volontiers la mentalité étroitement conservatrice de certains de ses fils comme l'expression authentique de sa pensée, ils lui reprochent amèrement de n'être qu'une puissance de réaction au service des maîtres du jour, uniquement préoccupée d'arrêter l'évolution qui entraîne le monde vers des formes nouvelles d'organisation et de vie.

Des deux côtés, l'erreur est pareille. Elle provient d'une égale méconnaissance ou d'une égale inintelligence des vues élevées qui déterminent et règlent son intervention.

Que certains chrétiens « attardés et satisfaits »,

ignorants volontaires des transformations profondes qui s'opèrent autour d'eux dans les conceptions et les aspirations des hommes, ne veuillent connaître les revendications des salariés que pour les condamner et les rejeter en bloc, et pensent avoir donné la solution dernière du problème quand ils ont dit à l'ouvrier : « économise », et au pauvre : « résigne-toi », tandis qu'eux-mêmes, fiers de l'indépendance et de la supériorité que leur assure la naissance ou la fortune acquise, s'accordent les satisfactions les plus coûteuses ; c'est possible, Messieurs, mais ils ne sont pas l'Église.

Que d'autres, confondant l'Ordre, au sens absolu, avec un certain ordre de choses déterminé, s'abusent au point d'estimer qu'il ne peut y avoir d'ordre véritable en dehors de celui qu'ils connaissent et dont ils bénéficient et d'attribuer à des formes sociales contingentes l'immuable fixité des vérités nécessaires ; — cela encore c'est possible, mais ils ne sont pas davantage l'Église.

L'Église, Messieurs, précisément parce qu'elle est l'Église, est bien en dehors et bien au-dessus de pareilles étroitesses qui sont excusables, comme elles sont explicables, précisément parce qu'elles sont humaines.

Sa mission n'est pas d'arrêter et de fixer, à un point déterminé, l'évolution constante de la société. Sa mission n'est pas de sauvegarder ou

de promouvoir les intérêts d'une catégorie quelconque d'individus, d'une classe ou d'une caste de la société quelle qu'elle soit.

Et le caractère essentiel et distinctif de son intervention, dans le domaine de l'activité économique et sociale, c'est, précisément, au contraire, son entière et souveraine indépendance à l'égard de toutes les formes et de toutes les individualités. Il en est d'elle comme du Dieu qu'elle représente et au nom duquel elle intervient : *Non fit acceptio personarum apud Deum.*

Gardienne incorruptible de la justice et missionnaire infatigable de la charité, elle n'intervient dans les affaires de ce monde que pour essayer d'obtenir que l'une et l'autre président également et aux relations du présent, et à l'évolution qui, perpétuellement, nous achemine du passé vers l'avenir. Sa tâche n'est point de construire elle-même la cité terrestre et d'en régler l'agencement économique ou social, suivant un plan fixé d'avance et qui lui serait propre. Sa tâche est de veiller à ce que, dans l'œuvre des transformations successives que les hommes, au cours des âges, ne cessent d'apporter à la vieille demeure ancestrale, il ne soit jamais porté atteinte à ces deux assises fondamentales de toute société qui veut être vraiment stable : le droit et l'amour.

Les conditions économiques se modifient sans cesse. Celles d'hier ne sont déjà plus celles d'au-

jourd'hui, et celles d'aujourd'hui ne seront sans doute pas celles de demain. Les ambitions, les aspirations des hommes se modifient pareillement. Des prétentions nouvelles se font jour qui ne sont pas toujours nécessairement condamnables et qui, cependant, vont à modifier profondément les formes établies de la production et de l'échange. L'Église n'exclut ni ne décourage ces prétentions, pas plus qu'elle ne s'oppose à ces transformations ; elle se borne simplement à vouloir marquer du sceau de la justice et de l'amour, afin de les rendre plus solides, les institutions que les hommes spontanément et successivement se donnent.

Qu'au régime actuel de la production et de l'échange, des modifications soient apportées, que, par une lente et progressive transformation dans le régime économique d'aujourd'hui, un ordre social nouveau apparaisse, au sein duquel les différences des classes sociales soient moins violemment accentuées, moins immuablement fixées, et la participation aux progrès de la civilisation matérielle moins inégalement réglée, l'Église ne s'y oppose nullement.

Elle demande seulement que la transition d'aujourd'hui à demain, — si demain doit, en effet, différer d'aujourd'hui, — se fasse conformément aux règles de la charité et du droit.

Et elle rappelle, d'ailleurs, que les transformations économiques, quelles qu'elles soient, ne

suffiraient pas à résoudre entièrement le problème et à faire vivre, à l'ensemble de la société, une vie meilleure, si les principes religieux n'étaient remis en honneur dans les consciences, afin de prévenir les désordres qu'amènerait bientôt, même dans une société idéale, le développement des passions égoïstes.

Aussi faut-il voir, dans cette attitude de l'Église en face du problème social, un exemple remarquable de cette merveilleuse souplesse et de cette puissance d'adaptation qui la caractérisent. Précisément parce qu'elle est en possession de l'immuable vérité, elle n'est solidaire d'aucune forme passagère, d'aucun état transitoire, mais elle peut et doit s'accorder avec tous. C'est un indice de sa transcendance, en même temps que c'en est une heureuse conséquence. Elle n'est solidaire d'aucune doctrine économique, non plus que d'aucune doctrine politique. Aux régimes qui passent elle adapte son action, sans jamais lier son avenir au leur.

Et c'est par là, Messieurs, par cette largeur et cette indépendance de vues, que son intervention dans les questions qui nous occupent doit s'imposer à l'attention de tous.

Je vous ai dit quelles impérieuses raisons lui faisaient un devoir de travailler à résoudre pacifiquement un conflit dont j'ai essayé de vous

préciser la vraie nature et de vous montrer la menaçante gravité, mais c'est la juste image de son attitude que je voudrais vous voir emporter d'ici.

Regardez-la, Messieurs, non pas seulement comme je vous l'ai montrée tout à l'heure, descendue sur la barricade pour s'interposer entre deux partis qui menaçaient d'en venir aux mains, mais regardez-la plutôt comme penchée sur ce vaste chantier où, dans le tumulte d'appels et de clameurs parfois hostiles, dans le chaos des matériaux et des plans de construction, ses fils travaillent à bâtir la maison de leur rêve.

Mère aimante et angoissée, elle prête l'oreille à tous les bruits de dispute qui s'élèvent, à toutes les prétentions et à toutes les récriminations qui se font jour. Il en est de justes, il en est d'illégitimes ; il en est de timides et craintives, il en est de féroces et sauvages, il en est d'impitoyables et brutales. Certains veulent jeter bas, raser et détruire, jusque dans ses fondements, la vieille maison qu'habitaient leurs pères. D'autres défendent qu'on y touche une seule pierre. Et l'Église pense que les uns et les autres ont tort, Maternellement, avec des paroles de tendresse et de douceur, elle s'efforce de le leur faire entendre ; elle essaie de calmer la passion qui les agite et les met en fureur ; et, dans le même temps, à tous ceux qui cherchent à modifier, afin de l'embellir, de la rendre plus habitable, plus confor-

table pour tous, la vieille demeure dont certains agencements ont vieilli, dont certaines dispositions furent défectueuses, dont certaines parties furent bâties sur des fondements ruineux ; à tous ceux qui cherchent à la modifier ainsi, elle rappelle les grandes lois d'équilibre qui, seules, peuvent assurer la stabilité des édifices sociaux que l'humanité doit habiter pour vivre.

Ce sont précisément ces grandes lois d'équilibre que j'ai à vous exposer. Nous sommes tous en effet, Messieurs, nous devons être tous, chacun pour notre part, et dans notre modeste rayon d'action, les ouvriers de cette œuvre qui permettra de résoudre, au mieux des intérêts de tous, le problème angoissant qui nous occupe. A nous donc de recueillir cet enseignement de l'Église et d'en faire la règle pratique de notre action.

TROISIEME CONFÉRENCE

La Doctrine catholique du travail salarié

TROISIÈME CONFÉRENCE

LA DOCTRINE CATHOLIQUE DU TRAVAIL SALARIÉ

Éminence,

Messieurs

Nous avons vu comment se pose aujourd'hui le problème social ; pour quel motif et dans quel esprit l'Église s'en occupe. Il nous faut, maintenant, faire un premier pas vers la solution qu'elle lui propose.

Cette solution dépend, évidemment, de la conception qu'on se fait de ces deux puissances : le travail salarié et le capital qui l'emploie. D'où la nécessité pour nous d'examiner successivement : ce que l'Église pense du travail salarié, ce qu'elle pense du capital ; et comment elle conçoit l'accord entre eux et, par suite, la paix sociale.

Ce qu'elle pense du travail salarié ?

Qu'il est inséparable, Messieurs, du travailleur qui le fournit. Et cela dit tout.

De là, en effet, l'idée qu'elle se fait de sa nature et de sa valeur, de ses droits et de ses devoirs. Puisqu'il est, en réalité comme en principe, inséparable de la personne qui le fournit, elle n'accepte pas qu'on le définisse uniquement d'après la nature ou les termes du contrat qui l'engage. Pareille manière de procéder, toute juridique et païenne, lui semble contraire à la justice non moins qu'à la charité. C'est le contrat de salariat lui-même qui devra plutôt se conformer, pour être équitable, à la nature de son objet et tenir compte de ce fait : que le travail est inséparable du travailleur.

Le travailleur salarié, en effet, quel qu'il soit du reste, depuis le plus infime manœuvre jusqu'à l'ingénieur en chef qui dirige toute une usine, depuis le plus haut fonctionnaire jusqu'au dernier des valets de ferme, le travailleur est un homme. Dans sa pensée il est même un chrétien, de vocation au moins, sinon de fait. Ce qu'il engage, c'est son activité humaine, celle qui, dans le plan providentiel, doit lui permettre de vivre et de faire en paix son salut.

C'est en partant de là que l'Église :

— définit ses devoirs,

— détermine ses droits,

— et seconde ses aspirations légitimes.

Toute sa doctrine du travail salarié peut se résumer dans ces trois considérations.

I

Les devoirs du salarié, d'abord.

C'est par là, en effet, que Léon XIII commence dans cette immortelle encyclique sur la condition des ouvriers dont je ne ferai guère, aujourd'hui, que vous résumer et vous commenter les principaux enseignements.

A peine a-t-il tracé le poignant tableau des misères du monde ouvrier et rejeté les remèdes que le socialisme prétend lui apporter, qu'abordant la solution chrétienne du problème il rappelle aux travailleurs, d'abord, leurs devoirs.

Ceux-là seuls peuvent s'en étonner qui ne comprennent pas la raison profonde de l'intérêt que l'Église leur porte et de son intervention dans ces matières.

Préoccupée avant tout de bien général et d'ordre, l'Église sait que le bien général et l'ordre dépendent, en réalité, de l'accomplissement du devoir. Et c'est pourquoi, à tous les hommes, toujours, elle se montre préoccupée de rappeler d'abord leur devoir. De plus, ce qui compte surtout pour elle, c'est le salut des âmes. Et comme il est impossible de sauver son âme si l'on ne com-

mence par accomplir son devoir, ce qu'elle rappelle aux hommes avant tout, c'est leur devoir. En cela, et par cela, elle se distingue de toutes les puissances individuelles ou collectives qui, préoccupées seulement de flatter les instincts de l'homme, mènent grand bruit autour de ses droits et font silence autour de ses devoirs.

Jamais personne n'a témoigné à ceux qui travaillent, peinent et souffrent, à ceux qui portent, comme burinée sur leurs traits par la rude main du travail, une ressemblance de plus avec le divin Ouvrier de Nazareth, un intérêt plus profond, une compassion plus active, un zèle de leur bonheur plus sincère et plus désintéressé que l'Église. Les Papes ont pu s'en flatter hardiment et l'on n'a pu essayer de les démentir qu'en falsifiant l'histoire ou en la taisant, ce qui est une autre manière de la travestir. Mais rien chez elle, cependant, qui sente jamais la démagogie ; rien qui ressemble à ce culte naïf, à cette adulation aveugle du travailleur par lesquels certains flatteurs intéressés cherchent à capter sa confiance en exploitant sa rancune ou sa vanité. Il lui aurait été facile, assurément, de se faire, elle aussi, une popularité retentissante : il lui aurait suffi de prendre à son compte certaines récriminations ouvrières, de s'indigner en larges périodes déclamatoires contre la soi-disant injustice du salariat, de confondre habilement l'égalité de

nature et de destinée des hommes avec l'égalité des conditions humaines...

Ce sont là procédés trop faciles, indignes d'elle et indignes des travailleurs eux-mêmes.

Elle les estime, elle les respecte, et elle les aime trop pour en user de la sorte avec eux. Elle leur fait cet honneur de penser qu'ils ne sont pas dupes de leurs flatteurs. L'homme qui met au service d'un autre homme ses forces physiques ou sa valeur intellectuelle ne demande après tout, — et ici, Messieurs, je vous prends à témoins, vous tous qui appartenez en qualité d'ouvriers, d'employés, de fonctionnaires, à cette immense armée de travailleurs salariés, — vous ne demandez ni qu'on vous flatte, ni qu'on vous exalte, ni qu'on prétende que vous êtes tout. Vous demandez simplement qu'on ne vous fasse ni pires ni meilleurs que vous n'êtes ; vous demandez qu'on vous rende pleinement justice et qu'on vous permette de prendre, des avantages de la civilisation matérielle d'aujourd'hui, la part qui vous en revient.

Après cela, vous savez fort bien, — et vous protesteriez si je vous accusais de l'oublier, — que tous les hommes ne peuvent avoir la même taille ni le même appétit, pas plus qu'ils n'ont les mêmes forces ni les mêmes talents. Et vous n'ignorez pas que la valeur de l'homme, au fond, lui vient, non pas de la coupe de son vêtement, mais de la qualité de son âme.

Et voilà pourquoi, Messieurs, l'Église se garde bien de chercher à gagner le cœur des hommes en les flattant.

Aux travailleurs salariés, elle parlera de leurs droits. Mais elle commence par leur parler de leurs devoirs.

Et tous ceux, parmi eux, qui ont le cœur droit, lui savent gré de les traiter, non pas comme des êtres inférieurs que l'on gagne seulement par l'appât des satisfactions brutales de l'instinct, ni comme des enfants que l'on berce avec de stériles promesses, ni comme des sots vaniteux qu'on amuse avec de vaines flatteries, mais comme des hommes auxquels on parle le fort langage que l'homme est seul capable d'entendre : celui de la vérité et celui du devoir.

Or, une double vérité domine ici tout le débat :

La première est que l'inégalité des conditions humaines est inévitable et voulue par la Providence elle-même. Ces inégalités fatales peuvent être accentuées parfois, il est vrai, jusqu'à l'injustice ; toutes les fois, par exemple, qu'un « petit nombre de riches et d'opulents impose un joug presque servile à l'immense multitude des travailleurs », comme s'exprime Léon XIII. Et l'Église alors proteste contre ces inégalités violentes et les taxe d'injustices. D'autres peuvent être partiellement réduites par une meilleure

organisation de la société, et l'Église s'y emploie bien volontiers. Mais elle se refuse à flatter l'homme du vain espoir de les voir entièrement disparaître un jour. « Il est impossible, déclare Léon XIII, que tous les hommes soient au même niveau ». Et Pie X traduit : « Vouloir rendre tous les hommes égaux, serait la destruction de la société elle-même. » Il suffit, d'ailleurs, d'un peu de bon sens et d'un instant de réflexion pour s'en convaincre.

La seconde vérité est celle de la mutuelle dépendance dans laquelle se trouvent, les uns par rapport aux autres, dans la société d'aujourd'hui, les travailleurs salariés et les capitalistes qui les emploient. Ils ont un impérieux besoin les uns des autres, et il est faux, déclare le Souverain Pontife, « que ces deux classes soient nées ennemies l'une de l'autre ». S'il y a trop souvent hostilité entre elles, cette hostilité ne tient pas à la nature même du régime de la production actuellement existant, mais bien aux vices profonds qu'a introduits dans ce régime le triomphe des doctrines de l'individualisme révolutionnaire et du libéralisme économique.

L'Église rejette, par conséquent, comme contraire à l'ordre voulu par Dieu, la soi-disant nécessité de la lutte des classes. Elle se refuse pareillement à condamner, comme injuste ou déshonorant pour l'homme, le régime actuel du salariat. Qu'il prête parfois à de graves abus, elle

le reconnaît, et ces abus elle les condamne. Que les intéressés cherchent à lui substituer, progressivement et sans léser aucun droit légitime, un autre régime de la production, elle ne leur en conteste pas le droit ; mais qu'il soit contraire à la justice et à la dignité de l'homme, elle ne l'admet pas.

Le premier devoir des travailleurs sera donc de comprendre et d'accepter, en principe, et le fait de l'inévitable inégalité des conditions humaines et la légitimité d'un régime de la production que l'on peut très justement vouloir améliorer, que l'on peut même vouloir changer, mais contre lequel on ne peut élever une objection de principe qui soit véritablement fondée.

De là, pour tous les travailleurs salariés, le devoir « de fuir les hommes pervers qui leur suggèrent des espérances exagérées et leur font de grandes promesses qui n'aboutissent qu'à de stériles regrets et à la ruine des fortunes ». Il suffit de rapprocher ces paroles de Léon XIII de la condamnation qu'il porte, quelques instants auparavant, contre les doctrines socialistes, pour voir que les hommes pervers dont il parle ne sont autres que les propagateurs de ces doctrines.

L'Église n'ignore pas quelle puissance de séduction elles exercent sur les masses incapables de discerner trop souvent entre la part de vérité qu'elles peuvent renfermer et les erreurs et les

utopies dont elles fourmillent. Elle est témoin du progrès que l'idéal socialiste, pris en gros, fait chaque jour dans l'esprit des foules. Elle voit, sous ses yeux, grossir de tout l'appoint d'organisations puissantes attirées par sa masse, le flot tumultueux des aigris et des révoltés qui bat en brèche les assises de la société moderne, en attendant le jour où, sur ses ruines, on pourra voir s'épandre le flot devenu étale de l'universelle égalité. La poussée de ces masses ne laisse pas que d'être impressionnante. L'Église ne s'en émeut point. Elle ne croit pas à la réalisation de ce rêve.

Elle pense, — elle n'est point seule à le penser, et l'histoire de la Révolution française comme celle de la Révolution russe en fournissent la preuve expérimentale la plus convaincante qui se puisse administrer, — que ce rêve d'égalité sur les ruines des vieilles sociétés détruites n'aboutit, en réalité, qu'à faire régner sur l'immense et universelle misère des peuples la tyrannie sanguinaire de quelques fanatiques ou le despotisme omnipotent de quelques habiles profiteurs. Et elle redit aux travailleurs que leur premier devoir est de se défendre et de se garder personnellement contre la séduction de pareille utopies, de se refuser à grossir l'armée des égarés qui poursuivent en vain la réalisation d'aussi décevantes et désastreuses illusions.

N'admettant pas que la propriété soit le vol,

elle leur prescrit, en outre, de regarder comme inviolables les droits légitimes d'autrui et de respecter jalousement les biens et la propriété de ceux qui les emploient.

Il est trop évident, pour qu'il soit nécessaire d'insister — au moins quant à ce qui regarde l'énoncé des principes — que, ni les serviteurs dans une maison, ni les intendants ou administrateurs dans un domaine, ni les employés dans un magasin ou un entrepôt, ni les ouvriers dans une usine, ni les domestiques dans une ferme, ne peuvent rien s'approprier sans l'aveu de leur maître ou de leur patron de ce qui lui appartient. Il est pareillement évident que tous les actes de violence ou de sabotage par lesquels se traduisent parfois certaines colères savamment exploitées, ou certaines fureurs imprudemment excitées, sont également répréhensibles. Jamais l'Église n'admettra que l'on cause inutilement du dommage à son prochain, sous prétexte qu'on n'obtient pas de lui toutes les satisfactions qu'on espère ou qu'on exige.

Mais il n'est peut-être pas inutile de dire ce que l'on doit penser, du point de vue chrétien, de ces projets d'expropriation et de nationalisation des grands moyens de production et d'échange autour desquels on mène si grand bruit aujourd'hui.

Que tous ceux qui concourent à un titre quel-

conque comme manœuvres, comme ouvriers qualifiés, comme employés subalternes ou supérieurs, au succès d'une entreprise industrielle ou commerciale cherchent, en devenant légitimement propriétaires, pour une part plus ou moins grande, à s'assurer une plus large et plus juste rémunération de leur travail, cela n'a rien que de légitime et de sain. Je dirai, d'ailleurs, dans une prochaine conférence, ce qu'il faut penser de ces formidables concentrations de capitaux qui caractérisent le régime actuel de la production et lui ont valu ce nom, qui est une condamnation, de capitalisme ; et je dirai avec la même franchise ce que l'Église en pense : « *verbum Dei non est alligatum* ».

Mais à mon frère l'ouvrier, le cheminot, le mineur, le marin qui vient me dire : Il faut nationaliser les grands moyens de production et d'échange, il faut exproprier ceux qui les détiennent et remettre à ceux qui les exploitent nos réseaux de chemins de fer, notre marine marchande, nos mines et nos usines, je n'ai qu'une réponse à faire, au nom de l'Église : « Ou bien vous entendez, comme le veulent les plus raisonnables, dédommager équitablement tous les possesseurs actuels, ou bien, comme le voudraient certains extrémistes, vous entendez ne les dédommager pas ».

Dans le premier cas, au nom de quel intérêt supérieur incontestable, avec quelle garantie cer-

taine de meilleure gestion, cette expropriation dont probablement ils ne veulent pas ? Les fonctionnaires des services nationalisés auront-ils, du seul fait que la collectivité aura mis la main sur les sources de la richesse, un sens tellement aigu de l'intérêt général et du bien commun qu'ils mettront toute leur conscience à bien remplir leur tâche ?

De plus, vous voulez que la propriété et la gestion des grandes entreprises soient remises aux représentants de toutes les catégories intéressées : manœuvres, techniciens, ingénieurs, consommateurs. Mais d'où vient que, lorsqu'il s'agit de recruter les délégués de ces différentes catégories d'intéressés, vous prétendez ne les prendre qu'au sein des organisations socialistes ? — Sur quoi se fonde le prétendu droit que s'arrogent quelque sept ou huit cent mille Français enrôlés dans la Confédération Générale du Travail, de résumer dans leurs fédérations et leurs coopératives de consommation, la totalité des producteurs et des consommateurs ? Que signifie l'ostracisme dont on prétend frapper les organisations dissidentes ? Faudra-t-il désormais recevoir l'initiation cégétiste ou communiste pour entrer en jouissance de ses droits d'homme et de citoyen ? — Que signifie cette confiscation des droits et des propriétés de tous au bénéfice de quelques-uns ? Sans vouloir jeter aucune suspicion sur personne en particulier, on peut cependant bien,

et il faut se poser la question : leur valeur morale est-elle si haute, leur conscience si incorruptible, leur zèle du bien général si indiscutable, leur compétence si clairement prouvée, leur culture générale si complète, leur amour du pays tellement hors de discussion, qu'une pareille abdication de trente-six millions de Français entre les mains de deux millions de cégétistes s'impose au nom de l'intérêt national, du progrès véritable et de l'humanité ? Vous m'accorderez, Messieurs, qu'il est au moins permis d'en douter.

Et vous comprendrez que l'Église, alors même qu'une pareille transmission de pouvoirs pourrait avoir lieu sans violation flagrante de la justice, devrait au moins faire toutes ses réserves au sujet de son opportunité.

Ce n'est point par mépris du peuple qu'elle en agit ainsi, car elle n'a cessé de témoigner au peuple infiniment plus d'estime que ne lui en témoignent ses plus enthousiastes flatteurs. Ce n'est point pour le maintenir dans un état de dépendance qui l'humilie et le fasse souffrir, car elle a travaillé plus que personne à sa juste émancipation ; mais c'est par amour du peuple, au contraire, par amour de ces millions de citoyens qui ne sont point socialistes et ne veulent pas l'être, et par amour des socialistes eux-mêmes, qu'elle cherche à leur épargner, à tous, les plus désastreuses des expériences.

Quant à ces fanatiques qui, dans leur rêve de

nationalisation, ne se soucient guère de dédommager les possesseurs actuels et demandent que l'on exproprie purement et simplement tous ceux qui, de leur patrimoine, de leur fortune acquise ou de leur modeste épargne, ont constitué le capital dont s'alimentent et vivent ces entreprises, est-il besoin de dire que leur rêve n'aboutirait qu'à la plus flagrante des injustices ?

Et il ne suffirait pas d'un coup de force même victorieux, pas plus qu'il ne suffirait d'un texte de loi ni d'un vote de Parlement, ni d'une jurisprudence établie et sanctionnée par vingt arrêts de Conseil d'État, pour faire que cette injustice ne s'appelât, en simple langage d'honnêtes gens, un vol. Il faudrait en finir tout de même, une bonne fois, avec le sophisme par lequel tous les flatteurs de tous les pouvoirs établis, quels qu'ils fussent d'ailleurs, ont toujours cherché à confondre la légalité avec la justice. La légalité est une chose, Messieurs, la justice en est une autre ; et il s'en faut que toutes deux marchent toujours la main dans la main. Il faudrait en finir aussi avec cette maxime importée d'Allemagne : que le fait, à lui tout seul, peut suffire à créer le droit. Peu importe que la personne qu'on dépouille, par la force du poing ou par la force de la loi, soit individuelle ou collective, qu'elle soit une famille ou une Église, un pauvre ouvrier ou un riche patron ; peu importe qu'on baptise cette opération du nom de nationalisation ou d'un

autre, aussi, longtemps qu'on ne dédommagera pas les intéressés, cette nationalisation demeure un vol ; et l'Église, éternellement, y répondra par le geste vengeur qui désigne, sur les tables de la loi, le texte impérissable : « Tu ne déroberas point ».

Et j'ajoute que, dans l'espèce, ce vol serait d'autant plus odieux qu'en fait, pour quelques gros financiers, pour quelques grosses fortunes qui détiennent une part notable des actions ou des obligations des sociétés diverses, il y a des milliers et des milliers de petits ouvriers, de petits employés, de petits commerçants, de petits retraités, de paysans et de domestiques, qui en détiennent une autre part non moins considérable. N'était-ce pas le secrétaire général de la fédération des cheminots qui reconnaissait, il y a peu de temps, qu'il y a en France plus de deux millions et demi de petits porteurs d'obligations de chemins de fer ?

En sorte que si la direction effective des grandes entreprises industrielles et commerciales appartient tout entière à un très petit nombre de gros actionnaires, les actions et obligations de ces entreprises sont répandues cependant dans un très grand nombre de petites mains. Je n'examine pas, pour le moment, s'il n'y a rien là d'anormal. Je constate le fait, et j'en conclus que le rêve de nationalisation par voie de simple expropriation constituerait, vis-à-vis de la grande

masse des petites gens de France, où l'épargne reste plus en honneur qu'on ne le prétend, le plus cynique et le plus cruel des vols.

Ah ! Messieurs, l'on va redisant à nos ouvriers, à nos employés, à nos mineurs, à nos cheminots, à tous ceux qui mènent dans nos usines, sur nos grands réseaux, dans nos chais, sur nos quais, dans les cales ou les chaufferies de nos paquebots, la dure vie que vous savez : « C'est votre sueur qui fait vivre le commerce ou l'industrie, c'est à vous qu'en doit revenir le bénéfice. C'est vous qui faites marcher l'usine, c'est à vous qu'elle doit appartenir. » Mais l'énumération n'est pas complète. Il faut y ajouter, on y vient du reste, même dans les milieux socialistes où on a compris le rôle des compétences, il faut y ajouter l'intelligence, il faut y ajouter aussi ce sang de l'épargne, cet argent péniblement gagné, soigneusement économisé par d'innombrables petites gens et confié par eux à l'industrie pour contribuer à la rendre prospère. Cela, aussi, c'est de la sueur humaine, si l'on peut ainsi parler ; c'est de la vie et de l'humanité, de la plus intéressante et de la plus digne de pitié, précieusement ensevelie dans l'inerte et lourde matière des outillages modernes et des machineries perfectionnées. Et cette part de lui-même que l'homme, au lieu de la consumer à son profit égoïste, a comme matérialisée afin de pouvoir la transmettre avec la vie à ceux qui continuent sur la terre sa per-

sonne physique et son être moral, cela mérite le respect. Et s'ils l'oublient, ceux qui se font si bruyamment les champions du pauvre et de l'ouvrier, c'est l'Église qui prendra sans hésiter la défense du travailleur économe, prévoyant et sage, contre l'imprudente et criminelle avidité du travailleur imprévoyant et dissipateur.

Respect au bien d'autrui : c'est un devoir que le travailleur comprend aisément du reste et qu'il n'a guère de peine à remplir dès qu'il est soustrait à certaines influences perverses.

Tout comme il sait comprendre, tout comme il s'attache scrupuleusement à remplir le devoir, non moins pressant et non moins précis, qui l'oblige à fournir à celui qui l'emploie un travail consciencieusement accompli. Et ici, Messieurs, c'est toute une étude qu'il faudrait faire, pour être complet, sur ce qu'on appelle, d'un nom que tout le monde comprend : la conscience professionnelle. Ce souci jaloux, cette préoccupation constante de s'acquitter pleinement de la tâche, de la fonction pour laquelle on est payé : c'est la vertu sociale par excellence.

La justice la plus élémentaire l'exige, car, enfin, ni le patron ne paie son ouvrier pour qu'il lui fournisse un travail inachevé ou mal façonné, ni le maître ne paie son domestique pour qu'il perde la moitié de ses journées, ni les compa-

gnies ne paient leurs agents pour qu'ils en fassent le moins possible, ni le pays ses fonctionnaires pour qu'ils se désintéressent du bien général dont ils ont la garde ou pour qu'ils briment le public qui les paie.

Mais il faut ajouter que les manquements à ce devoir ont des répercussions sociales de la dernière gravité. Nous en avons vu de trop nombreux exemples durant la guerre et depuis ; mais tout le monde sait très bien ce qu'il faut en penser et que des vies humaines, parfois, que la vie même d'un pays peut en dépendre.

J'ajouterai, Messieurs, dernier devoir qui n'est pas spécialement mentionné dans les documents pontificaux mais qui ressort de la doctrine générale des devoirs de l'individu vis-à-vis de la société, devoir qui n'est pas spécial aux salariés mais qui leur incombe en ce moment, comme il nous incombe à tous : le devoir de travailler.

Produire n'est pas tout, mais produire est devenu pour nous, vous le savez, une nécessité vitale. Or, point de production possible sans travail, point de production suffisante sans un travail acharné.

Ne croyez pas, cependant, que je veuille ici intervenir dans le débat qui passionne en ce moment, et de façon si diverse, un si grand nombre d'esprits au sujet de la célèbre journée

de huit heures. L'Église, Messieurs, n'a rien à en dire, sinon que la limitation légale de la journée de travail est parfaitement légitime dans tous les cas où sa prolongation constituerait un danger sérieux pour la santé ou pour la vie normale d'une importante catégorie de salariés. Le reste est une question d'espèce et d'opportunité. Cette question d'ailleurs est loin d'être aussi simple que certains le pensent.

Il y a plus de trente ans déjà que le R. P. Liberatore, un des grands moralistes et économistes catholiques du siècle dernier, écrivait : « Le travail de l'ouvrier hors de sa maison ne devrait pas dépasser neuf ou dix heures *au plus*. Si l'on veut des ouvriers honnêtes, il ne faut pas les tenir longtemps loin de leur famille. Qu'on leur laisse le temps de cultiver les affections domestiques, d'avoir soin de leurs propres affaires et d'exercer sur leur femme et leurs enfants l'autorité dont la nature ou plutôt Dieu les a investis ».

Quoi qu'il en soit, il demeure que le grand devoir de tous, en ce moment, c'est de travailler. Au fond, c'est beaucoup moins, le plus souvent, une question de temps matériel à passer à l'œuvre qu'une question d'application et d'intensité dans le travail. Et sur ce point, du moins, nul travailleur salarié ne peut se retrancher pour refuser son effort derrière le prétexte d'un labeur trop prolongé. En fait, la durée de la journée de travail a été fixée pour l'ensemble des sala-

riés d'après les nécessités de certaines catégories de travaux seulement. Regrettable ou non, le fait est là ; du moins reste-t-il à tous la possibilité d'utiliser au mieux ce temps déjà si limité ; et cela, Messieurs, vous le savez aussi bien que moi, c'est, à l'heure actuelle, un véritable devoir national.

Je sais bien que cette raison ne vaut rien pour ceux qui font passer l'intérêt d'une classe avant l'intérêt du pays, mais, de ceux-là, si vous le voulez bien, je ne dirai rien. Nous savons tous, après tout, ce qu'il faut en penser. Comment ne pas déplorer et le dédain qu'ils affectent pour les égards dus à un pays qui n'a certes pas donné quinze cent mille de ses fils, sacrifié le plus clair de ses richesses et le meilleur de sa vie, pour que, dans un but égoïste et sacrilège, afin de servir les intérêts mal compris d'une classe, quelques vulgaires exploiteurs des passions populaires viennent aujourd'hui la précipiter dans la ruine et la misère ; et l'ignorance où ils sont tenus des graves répercussions économiques qu'entraîne la négligence d'un pareil devoir, comme si tarir les ressources générales du pays ce n'était pas les tarir pour toutes les classes, à commencer par les classes ouvrières elles-mêmes.

Ah ! laissez-moi, plutôt, vous rappeler ce magnifique passage de l'encyclique *Rerum novarum* dans lequel l'immortel Pontife nous rappelle le devoir qui nous incombe à tous d'utiliser, au

mieux des intérêts de tous, les ressources et les dons que Dieu nous a départis. « Quiconque a reçu de la divine Bonté une plus grande abondance des biens du corps, ou... des biens de l'âme... les a reçus dans le but de les faire servir à son propre perfectionnement et au soulagement des autres... »

Eh bien, Messieurs, nous avons tous reçu nos bras, notre intelligence, notre activité ; à nous de les faire servir, aujourd'hui, non pas seulement à notre bien personnel, mais au soulagement de tous.

Les obstacles à la plus grande production ne viennent pas tous, il est vrai, de l'insuffisance du travail. Il faut le dire pour être juste, parfois hélas ! ce sont de véritables puissances occultes qui cherchent un avantage aléatoire et momentané dans ce qu'on a pu appeler le « malthusianisme » de la production.

Dieu veuille qu'elles ne trouvent pas quelque jour leur juste châtiment dans les colères qu'aura déchaînées leur sinistre et criminelle cupidité. Parfois, aussi, ce sont les matières premières, les machines, l'énergie, qui font défaut. Quand l'usine marche, ce sont les transports qui manquent pour écouler les produits... Tout cela est trop vrai.

Mais, en réalité, le mal ne vient-il pas, en partie du moins, de ce que le travail trop souvent se refuse ? Le charbon manquerait moins, les

réparations du matériel roulant et les reconstructions d'usine s'opéreraient plus vite, les transports des stocks seraient plus assurés si tous, mineurs à la mine, ouvriers à l'usine, dockers sur les quais, employés à leur bureau, fonctionnaires à leur poste, avaient à cœur de fournir, dans les limites même de temps que réclame le respect des forces et de la dignité humaine, l'effort maximum et le travail consciencieux dont ils restent capables.

En tout cas, notre époque aura vu cela : d'une part, certains représentants qualifiés du mouvement socialiste, pour lequel les pouvoirs publics ont toujours témoigné tant de complaisance, donner à l'ouvrier, dans les circonstances critiques où nous nous sommes trouvés, le mot d'ordre cynique : « Périsse le pays, mais refusez le travail » ; et d'autre part, l'Église de France persécutée, calomniée, dépouillée, rejetée dans un grand nombre de ses fils jusque par-delà les frontières, l'Église de France se dresser et, dans son indéracinable amour du pays, par la voix de ses évêques et de ses prêtres, avec toute la force que lui donne son empire sur les consciences, répondre en criant au monde des travailleurs : « Votre devoir, c'est de travailler ! »

Au Pays de voir où se trouvaient ses véritables amis !

II

L'Église, vous le voyez, ne dissimule pas au travailleur salarié ses devoirs ; elle les lui signifie avec une fermeté toute maternelle mais exempte de faiblesse.

Elle est d'autant plus à l'aise ensuite pour proclamer ses droits.

Tels ou tels de ses fils en prendront ombrage, peut-être ; peu lui importe. A eux aussi, elle doit la vérité et la vérité tout entière.

Or, la vérité, c'est que le travailleur, quel qu'il soit, qui met à la disposition d'un autre moyennant rétribution, ses bras ou son intelligence, son activité tout entière, n'est pas une simple machine animée, mais un être humain.

Non pas seulement un être humain avec toute sa dignité d'homme, mais un être humain destiné par Dieu à une fin toute surnaturelle et divine ; et à ce point de vue, non pas seulement l'égal, mais le frère de celui qui l'emploie.

D'inévitables inégalités apparentes les séparent dont ils ne sont responsables, le plus souvent, ni l'un ni l'autre. Tout un ensemble effroyablement complexe de causes diverses a mis, dans les mains de l'un, l'aisance ou la fortune qui manquent dans les mains de l'autre. L'un a besoin d'argent, l'autre a besoin de travail. Ils font échange. Mais

tous deux portent en eux une âme faite pour vivre de la même vie. Créatures du même Dieu, ils ne sont pas seulement frappés à la même effigie et marqués du même chiffre, ils sont, en réalité, ou tout au moins ils devraient être, greffés sur le même tronc divin qu'est le Christ ; et de lui en eux, devrait circuler la même sève de vie divine. Leurs âmes sont également faites pour connaître les mêmes transformations mystérieuses de la grâce. Ils sont appelés à tremper leurs lèvres à la même coupe toute remplie du sang de Jésus, à manger ensemble le même pain de vie, à s'asseoir l'un près de l'autre, un jour, à la même table du Père de famille, dans les cieux.

Et voilà, Messieurs, de quelles vues élevées, de quelles hautes conceptions de la dignité du travailleur, l'Église s'inspire pour définir ses droits.

Mais vous ne vous étonnerez pas après cela que le premier, le plus sacré de tous à ses yeux, soit le droit d'accomplir en paix, sans obstacle et sans entrave, l'œuvre capitale de son salut.

De là, le droit au repos prescrit par Dieu lui-même ; de là, le droit aux loisirs et aux facilités nécessaires pour qu'il puisse accomplir sans peine ses devoirs religieux. Et vous reconnaissez, Messieurs, les motifs graves pour lesquels l'Église réclame, en faveur des travailleurs, de tous : des postiers, des cheminots, comme des journalistes

ou des boulangers, le repos dominical ; en faveur des femmes employées dans les magasins ou les fabriques le repos du samedi soir.

De là encore, le droit strict de l'employé, du fonctionnaire, à pratiquer ouvertement sa religion, à faire élever chrétiennement ses enfants, sans être exposé, pour cela, à des vexations, à des dénonciations, à des brimades, à des retraits d'emploi ou d'allocations qui sont la plus inique des injustices et le signe, hélas ! de la plus odieuse des tyrannies.

De là, encore, l'indignité révoltante et la criante injustice de cette pression que certains patrons, dans l'espoir trompeur de se concilier les faveurs d'organisations soi-disant professionnelles qu'ils redoutent, exercent sur leur personnel pour le contraindre à entrer dans les groupements syndicaux dont la morale chrétienne leur interdit l'accès.

De là, surtout, le droit de tous et de toutes au respect absolu de l'innocence de leur âme et de la pureté de leur vie. Ah ! Messieurs, la seule richesse du travailleur, bien souvent, c'est son âme, c'est son honneur, l'honneur de son foyer ou de son nom ; et, à ce point de vue, je n'hésite pas à le déclarer, il n'y a pas de différence entre l'ouvrier et son patron, entre le salarié et le capitaliste ; l'honneur de l'un vaut l'honneur de l'autre. « Malheur, s'écriait un jour le Christ plein de miséricorde, malheur à celui qui scandali-

sera un seul de ces petits, mieux vaudrait pour lui qu'il ne fût jamais né ». Malheur à l'homme donc, malheur au maître, au patron, au riche, malheur à celui qui abuse de la supériorité que lui donne sa fonction, sa fortune ou son nom pour perdre l'âme d'un seul, du plus petit de ceux qu'il emploie, pour lui ravir son honneur et le déshonorer dans la personne de sa femme ou de son enfant. Cela, Messieurs, on rougit d'avoir à le dire : et cependant, Dieu seul connaît le nombre de hontes secrètes, de désespoirs inavoués, de larmes atroces, de déshonneurs intimes causés par les abus de force d'une puissance qui ne sait pas toujours se maîtriser, ni se respecter, ni respecter surtout la faiblesse ou la candeur de ceux qu'elle emploie.

Avec le droit au respect de son âme, l'Église revendique, pour le salarié, le droit au respect de ses forces physiques et corporelles, au respect de sa vie.

Et, par conséquent, elle demande que la durée du travail ne soit point excessive, surtout dans les industries pénibles ; que toutes les précautions exigées par la prudence ou par l'hygiène soient fidèlement prises. Elle réclame, pour tous, de l'air et de la lumière ; elle interdit l'accès de l'usine à l'enfant « dont les forces physiques, intellectuelles et morales ne sont pas suffisamment développées... » Elle veut qu'on tienne compte, dans

les travaux qu'on demande à la femme, de la faiblesse de son sexe ou des égards dus à ses fonctions normales d'épouse, de mère et de gardienne du foyer.

Si le monde patronal se refuse ou tarde trop à prendre les mesures nécessaires pour sauvegarder ainsi les intérêts physiques et corporels du travailleur, elle n'hésite pas à solliciter l'État d'intervenir. Elle lui en reconnaît le droit, elle lui en fait même un devoir, car c'est sa fonction de faire respecter le droit partout où il se trouve.

Ceci ne veut pas dire qu'elle approuve nécessairement toute mesure législative soi-disant protectrice du travail, ni toute intervention de l'État dans ces questions parfois si délicates et si complexes. Il s'en faut de beaucoup que ces interventions soient toujours également opportunes, compétentes, équitables et efficaces ; mais le principe même du droit d'intervention, elle le maintient incontestable.

Il est d'ailleurs remarquable, et tout à l'honneur de l'Église, qu'il n'y a peut-être pas une seule des lois dites sociales dont nous ont dotés la fin du siècle dernier et le commencement du siècle présent qui ne trouve la justification de son principe, sinon de ses dispositions, dans les revendications formulées bien auparavant par elle en faveur des salariés.

Et il ne l'est pas moins de constater que les neuf clauses fondamentales dans lesquelles la

Commission Internationale du Travail à la Conférence de la Paix résumait les principes d'une Charte internationale du Travail avaient été formulées, en termes identiques ou équivalents, quelque trente ans plus tôt, par Léon XIII lui-même dans son immortelle Encyclique. C'est un détail d'histoire que les membres de l'illustre Commission n'ont pas jugé à propos de signaler à l'attention du public, mais qu'il est bon cependant de rappeler. Il prouverait, s'il était besoin de le faire, que l'Église n'est pas tellement étrangère aux préoccupations de l'heure présente, ni tellement sourde aux aspirations de l'âme contemporaine que certains, parfois, se plaisent à l'affirmer. Elle n'a pas attendu la révolution de 93 pour proclamer les vrais droits de l'homme, ni le Congrès de Versailles pour revendiquer ceux des travailleurs.

Le droit, en particulier, à une juste rétribution de leur travail, à un juste salaire.

La question est « d'une extrême importance », au dire de Léon XIII lui-même ; elle est aussi d'une complexité et d'une délicatesse très grandes, en raison même des considérations très diverses et parfois divergentes dont il faut tenir compte pour la résoudre avec une entière équité.

Je ne puis, évidemment, songer, ici, à la traiter dans toute son ampleur. Je rappellerai seulement un certain nombre de grands principes qui permettent d'y apporter quelque lumière.

Tout d'abord, celui que Léon XIII lui-même pose à la base de toute cette question : « Que le patron et l'ouvrier fassent tant et de telles conventions qu'il leur plaira, au-dessus de leur libre volonté, il est une loi de justice naturelle plus élevée et plus ancienne, à savoir que le salaire ne doit pas être insuffisant pour faire subsister l'ouvrier sobre et honnête ». C'est là un minimum au-dessous duquel le salaire ne peut descendre sans, par le fait même, devenir injuste. Il faut qu'il puisse faire subsister l'ouvrier sobre et honnête.

Mais l'ouvrier sobre et honnête n'existe pas sur terre, dans le plan providentiel et de façon générale, à l'état d'individu isolé. Il a le droit essentiel à tout homme de fonder un foyer ; et la vie même de la société demande qu'il puisse en user. Il a le droit d'avoir une femme et des enfants. Mais cette femme et ces enfants, il a le devoir de les faire vivre et la nature ne lui donne d'ailleurs pour cela que sa capacité de travail quotidien. Ce travail quotidien d'un homme d'âge et de forces normales — si je ne parle ici que de lui, c'est parce que son cas devrait servir de base — représente donc, dans l'ordre providentiel, une valeur minimum correspondant à ce qu'il faut en moyenne à un homme sobre et honnête pour vivre, humainement, suivant sa condition, avec une famille de composition moyenne, déduction faite, d'ailleurs, de ce que représente la présence et le travail au foyer d'une femme

modeste, honnête et laborieuse. Cette valeur est indépendante, évidemment, du nombre exact d'enfants qu'il peut avoir. Elle correspond à une moyenne. Des mesures particulières que la profession ou la société a le plus grand intérêt à prendre pour venir en aide aux familles nombreuses, je ne dirai rien, ici, faute de temps.

Mais à considérer la valeur moyenne minimum du travail de l'ouvrier, il ne semble pas qu'on puisse, pour lui assurer un salaire correspondant, faire simplement appel à la charité. Le bien commun de la société demande d'ailleurs impérieusement que les travailleurs, dans l'ensemble, aient les ressources nécessaires pour fonder un foyer et élever une famille. Et il ne paraît pas admissible que s'ils mettent au service d'autrui la presque totalité des énergies et des forces que Dieu leur a données pour leur permettre de vivre, eux et les leurs, dans des conditions appropriées à leur rang et aux convenances de leur temps, ils soient obligés, pour y parvenir, de recourir normalement à la charité.

Si de fait les conditions générales de la production — et c'est assez fréquemment le cas de nos jours — ne permettent pas de leur allouer une rétribution suffisante, il y aura lieu, pour combler le déficit, de recourir transitoirement, comme on le fait, aujourd'hui, à des institutions spéciales que l'Église encourage hautement et qui font le plus grand honneur à ceux qui pren-

nent la noble initiative de les promouvoir. Mais il y aura lieu aussi d'examiner si pareil état de choses ne provient pas de ce qu'il y a, dans l'ordre social existant, quelque chose d'anormal et de vicié. Et, en réalité, Messieurs, il ne faut pas un long examen pour découvrir le vice fondamental dans cet esprit d'individualisme dont est saturée toute notre économie moderne. On a oublié que le travail était le moyen providentiel donné par Dieu à l'homme pour vivre et faire vivre les siens. On l'a traité comme une simple marchandise qu'on achetait au plus bas prix et qu'on rémunérait d'après la valeur vénale de son produit sans égard aucun à la valeur minimum du travail humain qui y est incorporé. La valeur minimum du travail quotidien de l'homme correspond au moins à ce qui est requis pour que le travailleur qui l'a fourni, qu'il soit marié ou non, père de famille ou non, ait de quoi subsister honnêtement, dans sa condition, lui et, s'il en a, les enfants qu'il a le droit d'avoir et le devoir de nourrir avec le produit de son labeur.

Il va sans dire que ce minimum vital sert de base à un salaire qui pourra et devra croître avec la valeur technique ou professionnelle du travail : celle-ci dépendant de son importance relative, de son utilité particulière, des connaissances, des capacités, des compétences qu'il exige, des préparations plus ou moins longues, plus ou moins coûteuses qu'il suppose.

C'est en combinant ces deux données, ou, si l'on veut, le jeu de ces deux principes, que l'on pourra établir avec équité l'échelle des justes salaires auxquels tous les travailleurs auront droit, aussi longtemps du moins que subsistera le régime actuel du salariat.

Enfin, dernier droit reconnu par l'Eglise à tous les travailleurs salariés, celui de s'organiser en groupements professionnels indépendants, dans le but de défendre leurs intérêts, de faire valoir leurs droits, d'améliorer leur sort.

« Il faut espérer, disent les évêques américains, dans un document dont je parlerai tout à l'heure, que le droit du travail à s'organiser et à s'entremettre avec les patrons par l'intermédiaire de représentants... ne sera plus jamais discuté par les patrons. »

Nul ne peut le leur contester ou en entraver l'exercice sans violer la justice. Et S. E. le Cardinal Maurin, archevêque de Lyon, dans une lettre aux patrons et aux ouvriers catholiques de son diocèse, en date du 11 avril 1924, ne craint pas d'ajouter qu' « un trop grand nombre de patrons, même catholiques, semble s'écarter des enseignements pontificaux lorsqu'ils veulent ne traiter qu'avec des ouvriers isolés ». Si l'association professionnelle, en effet, ne peut se flatter d'être une société naturelle au même titre que la famille, l'Etat ou l'Eglise, elle n'en est pas

moins entièrement conforme au droit naturel. Et ce serait un égal abus de pouvoir, de la part du patron, ou d'obliger ses ouvriers à entrer dans une organisation professionnelle déterminée à laquelle, pour des raisons qui les regardent, ils ne veulent pas appartenir, ou de leur interdire l'accès de celles dans lesquelles ils veulent entrer.

III

L'Église va plus loin, Messieurs, elle reconnaît à l'ouvrier le droit de chercher, dans le respect des droits acquis, une satisfaction plus complète encore à ses aspirations légitimes vers une organisation sociale meilleure.

Des aspirations nouvelles se font jour, en effet, parmi la foule des travailleurs salariés. Un sentiment s'est propagé parmi eux ; c'est que « malgré des progrès incontestables, ils n'avaient reçu jusqu'ici qu'une part insuffisante des acquisitions matérielles et intellectuelles de notre époque ». Même s'ils ne vont pas jusqu'à vouloir que la propriété des grands moyens de production et d'échange soit remise, avec leur direction, entre les mains de la collectivité, ils ont cependant vaguement conscience que, dans la manière dont il est construit, le régime économique moderne a quelque chose d'anormal. Ils sentent fort bien que toute l'organisation joue surtout

au profit de ceux qui ont déjà beaucoup.

Ils souffrent de l'instabilité de leur situation de prolétaires qui ne possèdent rien que leur capacité de travail et sont à la merci d'un accident ou d'un malheur. Ils ne s'illusionnent pas au point de croire que le salariat implique, par lui-même, une infériorité dégradante pour l'homme, mais ils croient que le salariat vaudrait mieux s'il était organisé de manière à ne pas engendrer aussi fréquemment et presque fatalement le prolétariat. Ils ont une vague aspiration confuse, mais pressante, vers un état meilleur dans lequel il y aurait, pour eux, plus de sécurité, plus de bien-être, plus de culture.

Il leur semble qu'ils travailleraient avec plus de cœur et de joie s'ils pouvaient être assurés de participer, dans une plus large mesure, au fruit de leur travail. Il leur semble que le travail, mais c'est déjà du capital, seulement c'est du capital vivant, c'est du capital en acte, au lieu d'être du capital inerte et sans vie. Et ils voudraient que ce capital-travail devînt, non pas seulement l'instrument, mais le véritable associé du capital-argent. Ils aspirent vaguement à devenir, d'une manière ou d'une autre, autre chose que de simples salariés, propriétaires à leur tour et, s'il était possible, propriétaires, en partie du moins des instruments de production.

Ils ont conscience, à certains à-coups qui se produisent dans la vie économique des nations

modernes, que les puissances financières qui organisent et dirigent la production ou l'échange l'entravent parfois, la paralysent ou l'arrêtent au mieux de leurs intérêts pécuniaires et sans aucun souci des répercussions que ces interventions égoïstes peuvent avoir sur la vie d'un pays. Ils voudraient que la solution de ces graves problèmes de la production générale ne fût pas laissée à la discrétion et à l'arbitraire de quelques hommes ou de quelques groupements d'hommes qui semblent parfois drainer à leur profit le plus clair de la richesse nationale.

Et, dans ces aspirations, auxquelles je laisse à dessein quelque chose de l'imprécision vague qui les caractérise et les fait ressembler à une nébuleuse dont l'orientation générale demeure cependant très nette ; — dans ces aspirations qu'il serait injuste et faux de confondre avec les visées révolutionnaires de quelques fanatiques intéressés et des égarés qui les suivent ; — dans ces aspirations qui ne sont nullement incompatibles avec la reconnaissance pratique, par le monde ouvrier, des qualités, des responsabilités, des droits incontestables du patron ; — dans ces aspirations, l'Église ne reconnaît, au fond, rien que de très légitime.

N'est-ce pas Léon XIII, lui-même, qui écrivait en 1891 : « La violence des bouleversements sociaux a divisé le corps social en deux classes

et a creusé entre elles un immense abîme. D'une part, la toute-puissance de l'opulence, une faction qui, maîtresse absolue de l'industrie et du commerce, détourne le cours des richesses et en fait affluer vers elle toutes les sources, — faction d'ailleurs qui tient en sa main plus d'un ressort de l'administration publique ; de l'autre, la faiblesse dans l'indigence, une multitude, l'âme ulcérée, toujours prête au désordre... ».

Et bien, ajoutait-il, « que l'on stimule l'industrieuse activité du peuple par la perspective d'une participation à la propriété du sol, et l'on verra se combler, peu à peu, l'abîme qui sépare l'opulence de la misère et s'opérer le rapprochement des classes ».

Et vous voyez clairement, ici, Messieurs, par où la solution chrétienne du problème s'opposera nettement à la solution collectiviste. Le collectivisme, tout pénétré, à son insu peut-être, d'individualisme, oubliant le fait primordial de la famille et méconnaissant les tendances fondamentales de la nature humaine, rejette la propriété privée, et cherche la solution dans l'organisation de la propriété collective. L'Église, au contraire, qui sait que l'homme n'existe, dans l'ordre providentiel, que comme membre de la famille, qui sait que la famille est la véritable unité sociale primitive se continuant à travers les générations qui passent, l'Église qui tient de

l'Auteur même de la nature humaine la connaissance des tendances profondes qu'il a placées au cœur de l'homme, l'Église réclame, au contraire, pour tous les travailleurs, l'accès à la propriété privée et la suppression aussi complète que possible du prolétariat.

Aussi je ne m'étonne aucunement de voir des évêques catholiques des États-Unis, traçant, au nom du Conseil national catholique de guerre américain, un programme de reconstruction sociale qui a fait le plus grand bruit chez eux et qui mérite d'arrêter l'attention chez nous, déclarer — après avoir rejeté le projet d'organisation collectiviste de l'industrie comme signifiant, toute autre objection à part, bureaucratie, tyrannie politique, inefficacité sociale et décadence — déclarer, dis-je, « que la véritable possibilité d'augmenter la production ne sera pas réalisée aussi longtemps que la majorité des travailleurs restera simplement des salariés, et que la plupart d'entre eux doivent, d'une manière ou d'une autre, devenir propriétaires, tout au moins en partie, des moyens de production ».

Si audacieuse que puisse paraître leur affirmation, elle n'est que le développement et la conclusion logique du principe posé par Léon XIII et que je vous rappelais tout à l'heure.

J'ignore, Messieurs, nous ignorons tous dans quelle mesure et avec quelle rapidité pourra se réaliser le vœu de Léon XIII, précisé par celui

des évêques d'Amérique. Mais il demeure acquis du moins, que si les masses ouvrières tendent aujourd'hui, de tout leur effort, à se dégager de l'ornière du prolétariat où elle se trouvent enlisées, ce n'est pas l'Église qui refusera de leur tendre la main pour les aider à en sortir.

Également incapable de favoriser des rêves d'égalité absolue qui sont des chimères et de seconder des efforts de domination sans contrôle qui sont des injustices, elle cherche à diminuer le plus possible l'écart qui ne cessera d'exister entre ceux qui possèdent plus et ceux qui possèdent moins.

Bien loin d' « ignorer le fait social » comme certains l'en ont accusée, bien loin de mériter le qualificatif odieux ou injuste de « tyrannie morale au service des tyrannies humaines », elle ouvre largement aux déshérités de la terre et aux moins fortunés d'ici-bas les perspectives d'avenir les plus consolantes, en même temps qu'elle encourage leurs ambitions les meilleures.

Se gardant bien d'imposer, à l'évolution normale des civilisations humaines, des formes qu'elle-même aurait déterminées, elle se contente, c'est sa mission, de projeter, sur les solutions diverses que l'on propose, le faisceau lumineux des éternels principes dont elle a la garde, afin de permettre aux hommes de distinguer celles qui sont illusoires et dangereuses de celles qui sont légitimes et saines.

QUATRIÈME CONFÉRENCE

La doctrine catholique du capital

QUATRIÈME CONFÉRENCE

LA DOCTRINE CATHOLIQUE DU CAPITAL

Eminence,

Messieurs,

Si l'on oppose habituellement, pour la commodité du langage et dans un raccourci qui a le mérite d'une grande concision et l'inconvénient d'une grande imprécision, les deux termes de cette inégalité : travail et capital, c'est surtout afin de bien marquer la séparation qui existe généralement entre ceux qui disposent des moyens de production ou d'échange, entre les capitalistes propriétaires du sol, de l'usine, du matériel et de l'argent nécessaires à la vie d'une entreprise, industrielle, agricole ou commerciale, et ceux qui, dans des fonctions variables, depuis celles de directeur jusqu'à celles de simple

manœuvre, apportent à cette entreprise le concours de leur activité personnelle.

Cette disjonction, qui n'est pas toujours absolue, devient à peu près totale dans la plupart des grandes entreprises où le travail, même de direction, est, en réalité, du travail salarié.

Dans ces dernières, en effet, le développement des sociétés anonymes de production ou de crédit, les concentrations financières ou industrielles nécessitées par l'ampleur toujours croissante des entreprises modernes ont abouti à mettre pratiquement la propriété du capital entre les mains d'une petite aristocratie de très gros capitalistes et d'une véritable démocratie de petits épargneurs : les uns et les autres n'ayant, du reste, aucune part active directe à la mise en valeur des capitaux qu'ils avancent, aucun contact avec le personnel salarié qu'emploient les directeurs de l'entreprise, et n'étant guère préoccupés que de sauver leur capital et de toucher régulièrement leur intérêt ou leurs dividendes.

Là même où le capitaliste est simultanément patron, la nécessité où il est de recourir au crédit industriel ou commercial, l'obligation dans laquelle il se trouve de passer des ententes, d'entrer dans des cartels avec les chefs d'industries similaires ou connexes, l'obligent à subir l'influence de puissances économiques et surtout financières qui sont étrangères et le plus souvent supérieures à la sienne.

Il en résulte que le capital apparaît, assez généralement, dans le monde moderne, comme une puissance indépendante, le plus souvent anonyme, dont la responsabilité se dilue presque jusqu'à s'évanouir entre la multitude des mains qui le détiennent, dont la concentration s'opère en dehors et loin de ceux qui l'exploitent, dont l'action prépondérante, dominant le marché des valeurs et celui des matières premières, commande pratiquement la vie économique tout entière.

Il y a là, Messieurs, un fait dont l'importance sociale ne peut échapper à personne. Cette disjonction qui existe de fait le plus souvent entre le travail et le capital est-elle légitime ? — Ce rôle croissant du capital anonyme, souvent irresponsable, est-il avantageux ? — Le capital a-t-il des droits réels, des obligations spéciales, et lesquels ? — S'il a des responsabilités, où sont les responsables et dans quelle mesure le sont-ils ?

Autant de questions qui suffisent à montrer combien difficile et complexe est, en réalité, la réponse à cette question fondamentale qui pourtant s'impose : Que faut-il penser du capital ?

Je ne puis évidemment, dans l'exposé de la réponse qu'y fait l'Église, entrer dans tous les détails, ménager toutes les nuances, apporter toutes les précisions, noter toutes les considérations qu'un pareil sujet comporte. Nécessairement

obligé de m'en tenir aux éléments essentiels de la réponse, et m'excusant d'avance des inévitables lacunes que présentera cet exposé, je me contenterai de mettre en aussi vive lumière que possible les grands principes qui dominent tout le sujet.

Or, si l'on veut bien consentir l'effort nécessaire pour se débarrasser des préjugés divers qui pourraient fausser le jugement ou l'aveugler, le capital, sous quelque forme qu'il se présente, apparaît comme une simple richesse acquise qui n'a pas été consommée mais réservée pour être appliquée à la production. Il n'est, en réalité, qu'une forme de la propriété privée et, pour résoudre toutes les questions, si complexes et si difficiles qui se posent à son sujet, il nous suffira de lui appliquer la doctrine générale de l'Église relative à la propriété.

Tous les droits du capital et des capitalistes découlent de là, comme aussi toutes leurs responsabilités. Et il n'est pas possible de donner au problème social une solution vraiment équitable sans reconnaître que ces droits sont réels, mais que ces responsabilités aussi sont graves.

I

L'Église reconnaît donc au capital des droits ? Sans aucun doute.

Elle n'ignore point que cela suffit pour la condamner aux yeux d'un grand nombre. Elle n'ignore point qu'en prenant, même avec des réserves, la défense du capital contre ceux qui l'attaquent, elle s'aliène des sympathies qu'elle voudrait cependant conquérir. Mais elle se refuse, sur ce point comme sur tous les autres, à trahir sa mission de gardienne incorruptible de la justice et du droit. Elle condamnera les abus de capital, elle dénoncera ses crimes, elle flétrira, comme ils le méritent, tous ceux qui le feront servir à l'oppression des faibles ; mais rien ne l'empêchera de proclamer ses droits.

Le capital, c'est-à-dire le sol, la terre avec sa fécondité naturelle et ses richesses minières, l'usine avec ses constructions, ses machines et ses stocks de matières premières, le matériel des grandes entreprises de transport ou de commerce, les réserves financières destinées à renouveler l'outillage, à reconstituer les stocks ou à faciliter les échanges. tout cela, propriété d'un seul ou de plusieurs ou d'un très grand nombre, tout cela, c'est de la richesse acquise et qui, par conséquent, appartient à celui ou à ceux qui l'ont légitimement acquise.

Il est vrai que les adversaires du capital précisément soutiennent que les détenteurs actuels de cette richesse ne l'ont pas légitimement acquise :

elle n'aurait pu se constituer que par une odieuse et criminelle exploitation des salariés par les patrons. Elle représenterait tout le fruit d'un labeur que le patron n'aurait point payé et qu'il se serait approprié sous la forme de bénéfice. Tout comme les bénéfices que prélève actuellement le capital sur le rendement d'une entreprise représenteraient du travail non payé et ne seraient, ni plus ni moins, qu'un vol légalisé.

L'accusation est grave, Messieurs.

Mais elle est fausse. Elle repose tout entière sur une théorie de la valeur et du rendement du travail humain dont l'exposé, comme la critique, à vrai dire, ne relève pas de cette chaire. Il me faut cependant bien en dire un mot, — juste ce qui est nécessaire pour montrer que l'Église obéit à d'autres préoccupations que celles d'un égoïsme intéressé, quand elle prend, avec les réserves et les restrictions que je dirai, la défense du capital.

Qu'il y ait, à l'origine de certaines fortunes, parfois, des injustices ; que d'autres se développent et s'accroissent démesurément par des moyens illicites ou par des spéculations frauduleuses, cela n'arrive que trop souvent. Et la voix de l'Église se joint alors à celle de la conscience pour réprouver l'injustice et imposer la restitution. Bien mieux, infiniment plus délicate sur ce point que la simple justice humaine, l'Église

maintient l'obligation de conscience là où le juge parfois se trouve impuissant à imposer la contrainte de la loi.

Mais la même préoccupation de justice absolue qui l'arme d'une sévérité impitoyable contre tous les violateurs du droit, l'oblige à protester aussi toutes les fois que l'on conteste indûment la légitimité d'un droit véritable.

Or, il est faux que la seule source du capital soit le bénéfice que le patron retire de l'exploitation de son commerce ou de son industrie ; et il est faux que ce bénéfice lui-même, tout comme celui qu'on affecte à la rétribution du capital engagé dans une entreprise, représente uniquement le produit d'une certaine quantité de travail qui n'aurait pas été payée.

Il faut, en réalité, toute l'impuissance à garder le contact avec la réalité que manifestent les penseurs allemands, qu'ils s'appellent Karl Marx ou Emmanuel Kant, dès qu'ils s'abandonnent à leur frénésie de spéculation philosophique ou économique, pour ne pas voir qu'à l'origine du capital il y a aussi bien souvent, le plus souvent, l'épargne, le fruit du travail personnel d'un homme, de plusieurs générations d'hommes, qui se le transmettent jalousement avec la vie, de père en fils, se refusent à le consommer et s'acharnent, par un labeur incessant, à le maintenir, à le reconstituer ou à le faire grandir.

Ne voyons-nous pas, tous les jours, le capital se constituer progressivement sous nos yeux, entre les mains du reste d'une infinité de salariés qui sont, de par ailleurs, des capitalistes ?

Oui, Messieurs, des capitalistes ! Des capitalistes en bourgeron, en blouse et en casquette, des capitalistes qui possèdent de la « poussière de titres » et de la « poussière de revenus », je le veux bien, mais qui détiennent cependant, dans leur ensemble, une part considérable du capital. Des capitalistes qui ont économisé, jour par jour, sur le salaire même dont ils devaient vivre, de quoi acheter ces deux ou cinq ou dix obligations, ces quelques actions qui représentent tout leur avoir, qu'ils gardent jalousement pour assurer la tranquillité de leurs vieux jours et l'avenir de leurs enfants. Qui donc oserait dire que ce capital est un vol ?

Et lors même que le capital s'est constitué, non pas entre les mains de salariés, mais entre les mains de patrons exploitant une industrie dont ils étaient propriétaires et qu'il s'est augmenté, d'année en année, de tout l'appoint des bénéfices qu'ils ont su réaliser, comment ne pas reconnaître que ces bénéfices représentent, en réalité, ou du moins peuvent fort bien ne représenter que cela : la part qui revient au patron comme fruit de son labeur personnel ?

Car, enfin, n'est-ce pas lui qui, en organisant

le travail, en répartissant les tâches, en fixant l'utilisation des énergies qu'il emploie, en cherchant de nouveaux débouchés, en coordonnant les efforts de ses différents chefs de service, en exerçant enfin, dans une mesure plus ou moins étendue, suivant qu'il s'agit d'une exploitation plus ou moins importante, ces fonctions si complexes, si multiples que sont les fonctions d'un chef d'industrie moderne, détermine cette plus-value du travail humain qui constitue, pour une part du moins, ce qu'on appelle les bénéfices d'une entreprise ? Comment dénier, dès lors, qu'une part de ce bénéfice doit revenir au patron lui-même et que si elle contribue à constituer, entre ses mains, un capital qui grandit dans la mesure où prospère et se développe l'entreprise, il n'y a là rien que de très naturel et très légitime ?

Il faut même aller plus loin. Lors même que le capital augmente entre les mains du capitaliste qui, sans intervenir directement dans la gestion d'une entreprise, se contente de faire des avances d'argent et de percevoir son intérêt ou ses dividendes, cet accroissement du capital n'a rien non plus, en soi du moins, que de fort légitime.

Le rendement du travail humain — pour ne considérer que cet aspect de la question — augmente, en effet, non seulement avec la valeur de la direction qui l'organise et le coordonne,

mais avec la perfection aussi des instruments, des machines, de l'outillage auxquels on l'applique, Or, à quoi revient l'intervention du capitaliste dans le régime actuel de la production, sinon à permettre, par ses avances d'argent, la constitution de cet outillage perfectionné, de ces fonds de roulement sans lesquels les grandes entreprises modernes resteraient impossibles, étant données les avances formidables de capitaux qu'elles supposent et sans lesquelles, d'autre part, le rendement du travail humain resterait bien au-dessous du niveau qu'il a fini par atteindre ? Le capital contribue donc, pour une part difficile à déterminer peut-être, mais incontestable, à la création du bénéfice ; il est juste que, dans la répartition de ce bénéfice, il reçoive la part qui lui revient.

Quant à l'injustice de cette autre source de la propriété privée que serait la transmission héréditaire de père en fils, par voie d'héritage, d'une richesse même légitimement acquise et contre laquelle s'élèvent, avec une si vertueuse indignation, un si grand nombre de collectivistes, vous me permettrez, Messieurs, de n'en point parler.

A vrai dire, on peut attendre, pour essayer de prouver la légitimité d'un droit, que toutes les générations et toutes les civilisations ont pratiquement reconnu, on peut attendre que ses adversaires aient montré qu'ils sont véritablement

convaincus de son illégitimité. Et, entre nous, je ne crois pas qu'ils aient vraiment cette conviction.

Pour nous, catholiques, lorsque nous sommes convaincus que nous détenons un bien injustement acquis, nous nous faisons un devoir de conscience de nous en dépouiller ; lorsque nous croyons injuste un moyen quelconque d'acquérir, nous nous faisons un devoir de conscience d'y renoncer. Eh bien, lorsque nous aurons vu un certain nombre de riches collectivistes, tellement convaincus de l'illégitimité du droit d'héritage qu'ils se refusent à en bénéficier pour eux-mêmes et pour leurs enfants ; lorsque nous les verrons, troublés dans leur conscience, se dépouiller de l'héritage qu'ils ont reçu de leur père et refuser de transmettre leurs biens à leurs fils, alors, et alors seulement, nous essaierons de calmer leurs scrupules et de leur prouver qu'ils peuvent user, en toute sécurité de conscience, d'un droit que l'humanité n'a jamais cessé de reconnaître et de revendiquer comme un des plus sacrés et des plus intangibles.

Mais il en résulte, Messieurs, que, sauf excès et abus toujours possibles, trop souvent réels, toujours condamnés par l'Église, la propriété privée du capital, soit par les patrons qui l'exploitent, soit par les capitalistes qui le prêtent, soit par les fils qui le reçoivent de leur père, ne présente absolument rien d'illégitime. On peut souhaiter

avec l'Église qu'elle soit accessible au plus grand nombre d'hommes possible. On ne peut admettre qu'elle soit purement et simplement confisquée au profit des seuls travailleurs salariés ou de la collectivité tout entière.

L'Église, en cela, ne défend nullement les intérêts d'une classe ou d'une caste privilégiée, puisqu'il demeure établi que le capital est, aujourd'hui, et tend à être de plus en plus, comme on l'a dit, au pouvoir d'une véritable « démocratie financière de petits épargneurs ». Non, ce que défend l'Église c'est le droit pour tous ceux qui possèdent légitimement une part, petite ou grande, des moyens de production ou d'échange, de la posséder en paix. « Qu'il reste bien établi, disait Léon XIII, que le premier fondement, pour tous ceux qui veulent le bien du peuple, c'est l'inviolabilité de la propriété privée ».

Ce n'est donc pas dans l'expropriation du capital qu'il faut chercher la solution du conflit actuel ; ce serait vouloir corriger certaines injustices partielles que l'Église se garde bien de défendre par une injustice universelle que, nécessairement, elle condamne.

L'Église pense, d'ailleurs, qu'ici encore le remède serait pire que le mal ; et cette suppression rêvée de la propriété privée du capital serait aussi nuisible qu'injuste et d'ailleurs pratiquement irréalisable.

Elle serait nuisible d'abord. A ce sujet, qu'il suffise de relire et de méditer attentivement les pages que Léon XIII consacre, dans l'encyclique *Rerum novarum*, au droit de propriété. Sous la volontaire simplicité de la forme, elles renferment de précieuses et fécondes leçons.

La fonction du capital, disions-nous tout à l'heure, c'est de servir à la production ; c'est de permettre à l'humanité, grâce aux réserves qu'il représente, de trouver, dans une production qui s'intensifie et se multiplie à mesure qu'avec le développement de la civilisation croissent ses besoins divers, de quoi les satisfaire pleinement.

Or, si le socialisme commet une erreur économique en prétendant que les bénéfices touchés par le capital représentent uniquement du travail salarié non payé, il commet une double erreur psychologique non moins grave, lorsqu'il semble présupposer que la révolution sociale suffira pour conférer *ex opere operato* au prolétariat tout entier devenant maître de la société la plénitude de conscience et de vertu, de désintéressement et d'incorruptible probité dont manqueraient les dirigeants de la société moderne, et lorsqu'il pense pouvoir supprimer dans l'œuvre de la production, sans qu'elle en souffre, ce qui est le ressort le plus puissant de l'activité humaine, l'intérêt privé.

L'Église n'ignore pas combien d'injustices peut engendrer cette recherche de l'intérêt privé

quand elle devient excessive, et elle travaille de tout son effort, à la contenir dans de justes limites ; mais elle a trop le sens des réalités et la connaissance du cœur humain pour prétendre vouloir la supprimer.

Depuis que le travail a pris, au lendemain de la chute originelle, le caractère d'une pénalité douloureuse, l'homme ne s'y résigne guère, d'une manière constante et, surtout lorsqu'il s'agit d'un labeur pénible ou prolongé, que poussé par le besoin ou par l'intérêt. Il ne travaille du corps ou de l'esprit que dans la mesure où il garde l'espoir de voir le bénéfice de son travail lui revenir, ou dans la mesure où il s'y trouve contraint.

Enlevez-lui l'espoir de s'approprier, de conserver, de transmettre à ses fils le fruit de son travail, et du coup vous lui enlevez, avec le désir d'avoir des fils, le désir de travailler. Vous supprimez le plus énergique stimulant qui puisse le déterminer à peiner.

Je sais bien qu'on prétend substituer à la recherche de l'intérêt privé le zèle unique du bien général.

Espoir généreux peut-être, mais bien naïf et parfaitement vain. Le zèle de la perfection chrétienne soutenu par tous les moyens et tous les stimulants d'ordre surnaturel n'y parvient qu'à grand'peine chez ceux-là même — une élite pourtant — qui se sont voués à ne pas vivre pour

eux-mêmes. Quelle chimère de penser que le soi-disant idéalisme de la religion collectiviste obtiendra de la masse ce que le Christianisme n'obtient qu'à grand'peine d'une élite !

Il faut que les collectivistes en prennent leur parti. S'ils prétendent imposer à tous le devoir de travailler en enlevant à chacun l'espoir de s'approprier le produit de son travail, ils n'y parviendront qu'en en revenant au régime antique des travaux forcés.

On travaillera peut-être, mais uniquement sous la menace des mitrailleuses, comme on travaillait autrefois sous la menace du fouet !

D'ailleurs, vouloir supprimer la propriété privée du capital, c'est se condamner, ou bien à la laisser se reconstituer au lendemain même du jour qui l'aura supprimée, ou bien à voir la production se ralentir et s'arrêter, faute, précisément, de ces réserves de richesses qu'il représente et dont l'humanité a un besoin d'autant plus urgent qu'elle veut vivre plus intensément.

Ou bien, en effet, les bénéfices réalisés par le travail de tous seront équitablement répartis entre tous pour rester leur inviolable propriété privée, ou bien ils iront à la collectivité.

La seconde hypothèse entraîne automatiquement le désintéressement des gérants de la fortune publique, le gaspillage et la ruine à la plus brève échéance. Aussi les partisans de la natio-

nalisation du capital inclinent-ils, de plus en plus, vers la première.

Mais alors, ou bien cette part de bénéfice pourra être engagée dans les entreprises collectives moyennant une rétribution qui, somme toute, revient à reconstituer le capital propriété privée ; ou bien, elle sera impitoyablement consommée. Et alors, faute de bénéfices non consommés, faute de richesses accumulées, les réserves manqueront pour reconstituer le matériel qui se détériore à l'usage, pour renouveler l'outillage qui se démode, pour organiser la production de manière à faire croître son rendement en proportion des besoins croissants de la société.

En réalité, Messieurs, si l'on veut sortir du domaine de l'utopie, il faut reconnaître que le meilleur moyen d'assurer à l'ensemble de la société l'avantage de réserves de richesses constamment accrues et fidèlement appliquées à améliorer le régime de la production, c'est encore de laisser au capitaliste, conformément à la doctrine traditionnelle de l'Église, la propriété de son capital. C'est même de faire en sorte que le plus grand nombre de travailleurs aient part à cette propriété : leur intérêt personnel demeurant la meilleure et la plus sûre garantie de la bonne et profitable gestion de cette part si importante de la fortune publique.

Et voilà quelques-unes des raisons pour les-

quelles l'Église défend le capital. Richesse acquise et non consommée, il reste l'inviolable propriété de quiconque le détient après l'avoir légitimement acquis ; richesse destinée à servir les besoins de la production, il ne peut devenir une source féconde et permanente de richesses nouvelles que dans la mesure où il reste propriété privée.

II

Mais ceci posé, l'Église s'empresse d'ajouter qu'il faut savoir distinguer entre « la juste possession de la richesse et son usage légitime ».

Le capital n'est aucunement pour elle, il ne peut pas, il ne doit pas être cette puissance autonome, souveraine, absolue et absolument indépendante, que certains imaginent. Pour être légitime, sa mise en valeur doit rester conforme à la justice, conforme à la charité et conforme à l'intérêt général.

Et c'est, tout d'abord, au respect de ces grandes lois de la morale chrétienne que l'Église subordonne la possibilité de réduire le conflit qui dresse actuellement l'un contre l'autre le capital et le travail salarié, et non pas à l'impossible suppression ou à l'injuste confiscation du capital au profit de la collectivité.

Or, il faut bien reconnaître, Messieurs, que ces grandes règles de morale chrétienne ne furent

pas toujours abservées. Il faut bien reconnaître aussi que le malaise social, la misère du monde ouvrier, l'hostilité croissante des travailleurs salariés contre les capitalistes qui les emploient provinrent et proviennent souvent de l'oubli, de la méconnaissance, de la violation flagrante et cynique parfois de ces devoirs fondamentaux du capital.

Que l'industriel ou le commerçant cherchent à obtenir des capitaux qu'ils engagent dans leurs entreprises le meilleur rendement possible, rien en cela que de très légitime.

Mais qui ne voit que la tentation pour eux sera grande et qui ne sait que beaucoup y succomberont, de chercher à augmenter ce rendement, à soutenir plus avantageusement la concurrence, à grossir les bénéfices, non point par une organisation plus rationnelle du travail, par un perfectionnement progressif de l'outillage, mais, tout simplement, par une réduction de la valeur du produit au détriment du consommateur ou par une diminution du prix de revient au détriment du travailleur.

Qu'y a-t-il, Messieurs, à l'origine de tous ces produits frelatés ou truqués dont se trouve inondé le marché ? — Qu'y avait-il, hier, à l'origine de ces conditions de travail qui faisaient du travailleur une bête de somme qu'on utilisait jusqu'à l'épuisement complet de ses forces, sans aucun

souci de la vie de son corps ou de celle de son âme ? — Qu'y a-t-il à l'origine de ces salaires de famine qui furent, à une époque très voisine de là nôtre, et restent parfois, même après la loi de 1915, le partage de tant d'ouvrières à domicile ? — Qu'y a-t-il à l'origine de ces organisations d'atelier et de bureau qui sont un véritable défi parfois à l'hygiène ou à la moralité ?

Ah, Messieurs, il faut bien le dire, il y a, ou il y avait, de la part d'hommes chez qui le régime de la libre concurrence et les théories du libéralisme économique avaient perverti le sens chrétien et faussé le sens moral, il y avait l'oubli des grands devoirs qui incombent à l'usage de toute richesse même légitimement acquise, l'oubli des charges qui pèsent sur le capital et ne lui permettent pas de chercher à devenir productif par des moyens qui violent la justice. Il y avait, hélas ! cet appétit de lucre effréné, ce besoin de gagner toujours davantage, cette « insatiable cupidité » dont parle Léon XIII.

Et il faut reconnaître, d'ailleurs, que cette passion de l'argent ne fut aucunement le monopole des patrons et des chefs de l'industrie ou du commerce. Je m'empresse même de dire que de tout temps il y eut, et que de nos jours il y a beaucoup de patrons et de chefs d'industrie qui, pleinement conscients de leurs devoirs et de leurs responsabilités, témoignent, dans la direction de leurs entreprises, d'un respect du client,

d'une sympathie effective pour le personnel, d'un souci de son bien-être et de sa prospérité, d'un sens social en un mot, qui leur fait le plus grand honneur et leur vaut l'estime et la reconnaissance de tous.

Il serait à souhaiter seulement qu'il en fût ainsi de tous ceux qui, capitalistes à un titre quelconque, partagent les lourdes responsabilités qui pèsent sur tout capital.

Il serait à souhaiter qu'il en fût ainsi de tous les directeurs des grandes entreprises constituées en sociétés anonymes ; de tous les membres des conseils d'administration qui les choisissent ; de tous les actionnaires même qui les composent.

Ces derniers ne restent-ils pas, en définitive, les grands responsables ? N'est-ce pas eux qui, par leur âpreté au gain, par leur course aux gros dividendes, par leur unique et exclusif souci de voir leur capital rapporter au maximum, font directement pression sur les conseils d'administration et, par leur intermédiaire, sur les directeurs, les exposent à la tentation si grave que je signalais tout à l'heure, de chercher une augmentation de profit, soit dans une diminution de la valeur des produits, soit dans une exploitation coupable des travailleurs ? — Il est entendu, aujourd'hui, que tout argent doit rapporter et qu'il doit rapporter le plus possible ; et il est entendu aussi que l'actionnaire n'a point à se

préoccuper de savoir à quel prix ont été réalisés les dividendes qu'il réclame et qu'il empoche sans aucun remords de conscience.

Et cependant, Messieurs, il faut le dire bien haut, si la morale facile du monde s'accommode d'un pareil désintéressement, celle de l'Église n'accepte pas qu'on puisse retirer des bénéfices d'une entreprise, sans avoir à s'inquiéter « des « inhumanités que, peut-être, elle occasionne ou « des injustices qui s'y commettent ou des immo- « ralités qui la déshonorent ».

Non, Messieurs, ne croyez pas que, lorsque vous avez souscrit à quelque émission, assisté à quelques assemblées d'actionnaires et touché vos coupons, votre responsabilité personnelle est entièrement dégagée. Sachez bien que si des directeurs d'entreprises repoussent parfois avec tant de hauteur des demandes parfaitement justifiées d'augmentations de salaires ; sachez bien que s'ils persistent à refuser les améliorations que demanderait, dans l'agencement des ateliers ou des bureaux, l'hygiène ou la moralité, que s'ils reculent devant les frais pourtant nécessaires qu'exigerait le renouvellement d'un matériel hors d'usage, — que s'ils paraissent faire bon marché de la santé et de la vie même des ouvriers qu'ils emploient ou des clients qu'ils servent, ce n'est pas que ces hommes soient plus mauvais que d'autres, ce n'est pas qu'ils n'aient, eux

aussi, le désir d'être bons, mais c'est parce qu'ils sentent derrière eux l'attente insatiable d'un monde de prêteurs sans entrailles qui veulent que tout bilan s'achève sur l'annonce d'un intéressant dividende.

Moins d'âpreté au gain de la part des propriétaires du capital entraînerait moins de coupable injustice ou de criminelle économie de la part de ses administrateurs.

Il est vrai que dans les grandes sociétés anonymes, les pouvoirs des actionnaires, théoriquement considérables, se réduisent pratiquement à fort peu de chose. C'est eux, sans doute, qui élisent les conseils d'administration et les chargent de choisir les directeurs qui feront marcher l'entreprise ; mais le choix d'un conseil d'administration, et celui même des directeurs, revient pratiquement à un tout petit nombre de très gros actionnaires et se subordonne à des considérations multiples dans lesquelles les préoccupations d'ordre moral ne tiennent généralement que fort peu de place. Quant aux assemblées d'actionnaires, elles sont rares ; elles sont peu fréquentées. Le plus grand nombre des intéressés est dans l'impossibilité d'y prendre part ; on n'y dispose que d'un temps limité, les instants sont trop mesurés pour qu'on puisse y étudier seulement avec quelque soin un bilan qui ne dit, après tout, que ce qu'il veut dire. Cela c'est un état de fait.

Reste à savoir pourquoi cet état de fait, s'il consacre un oubli regrettable de responsabilités graves, ne pourrait pas subir des modifications opportunes ?

Reste à savoir pourquoi les actionnaires, qui demandent que leur soit régulièrement présenté le bilan financier de l'affaire, ne pourraient pas demander aussi une sorte de bilan moral qui les renseignerait et, au besoin, rassurerait leur conscience sur la source véritable de leurs bénéfices et sur la manière dont sont respectés et sauvegardés les droits légitimes des salariés qu'emploient, en leur nom, les directeurs de l'entreprise ?

Reste à savoir s'il ne serait pas possible de constituer des organes d'information et de contrôle véritablement indépendants et susceptibles de renseigner le capitaliste, non seulement sur la valeur financière, mais sur la qualité morale, sur la valeur sociale des entreprises qui sollicitent son concours ?

Tout n'est pas à faire dans ce sens. Les ligues sociales d'acheteurs s'étaient donné la mission de fournir au public, en se plaçant au point de vue du devoir social de l'acheteur, ces renseignements difficiles à avoir. Ne serait-il pas à souhaiter que des ligues sociales de capitalistes, consciencieux et probes, se donnassent la mission de continuer et de développer leur effort ? La mora-

lité de notre vie économique et sociale n'aurait-elle rien à y gagner ?

En tout cas, Messieurs, ce qui demeure incontestable, et ce qui reste malheureusement trop oublié dans la pratique, c'est que nul ne peut se désintéresser de la manière dont fructifie son capital. Il faut que l'usage de cette richesse demeure couforme à la justice ; il faut qu'il ne lèse aucun droit, ni celui des consommateurs ni celui des travailleurs. C'est au propriétaire de cette richesse, c'est au capitaliste à s'en préoccuper.

Mais il faut aussi que cet usage demeure conforme à la charité. Et ici, Messieurs, permettez-moi d'insister sur un devoir, — non pas celui de l'aumône, dont je dirai un mot tout à l'heure, — dont l'oubli n'entraîne pas, au point de vue social, de moins graves inconvénients. Je veux parler de la réserve, de la discrétion, de la modération avec laquelle il faut savoir user de la richesse acquise.

Il est parfaitement légitime de vivre selon sa condition et de jouir des avantages que procure la fortune. Mais il y a la manière.

Or, si bien des raisons peuvent servir à expliquer cette hostilité croissante que témoignent, à l'égard du capital et des capitalistes, un si grand nombre de travailleurs manuels en particulier, l'une des principales, incontestablement, se trouve

dans l'abus que font de leurs richesses un trop grand nombre de riches, dans le luxe tapageur et insolent qu'ils affichent, dans la révoltante insouciance avec laquelle ils affectent de jeter l'argent sans compter.

Avez-vous remarqué, Messieurs, que bien souvent les pires ennemis, les plus féroces adversaires du capital, se recrutent parmi ceux qui vivent dans son entourage le plus immédiat ? — L'envie suffit-elle à expliquer cela ? — Je ne le crois pas. Ce qui aigrit bien souvent le travailleur, ce qui le soulève et le révolte, c'est le contraste par trop violent entre le gaspillage éhonté, entre le luxe étourdissant de ceux qui ont trop et la misère à vivre, la pénurie, le dénuement de ceux qui n'ont pas assez.

Ce qui le pousse à dépenser lui-même plus qu'il ne devrait, ce qui l'entraîne à se créer des besoins factices, ce qui le lance à la poursuite des satisfactions de pure vanité, c'est l'exemple qu'il reçoit d'en haut.

Les pauvres ont toujours envié les riches, mais les pauvres ont toujours essayé d'imiter les riches. Lorsque le riche était simple et modeste, lorsque le capitaliste était réservé dans l'usage de ses revenus, le travailleur salarié, l'ouvrier, le domestique, demeuraient simples dans leurs goûts et modestes dans leurs besoins. Mais le développement de la fortune entre certaines mains, la frénésie de jouissance et le besoin de

luxe qui l'accompagne ont détruit, chez un très grand nombre de riches capitalistes de nos jours, ces habitudes de vie simple et digne, de distinction modeste et discrète, ce souci délicat de se faire, en quelque sorte, pardonner sa richesse qui caractérisait jadis l'élite fortunée du pays. Et le travailleur a pareillement perdu cet esprit d'humilité, ce contentement modeste de son sort, cette simplicité de goûts qui le distinguait autrefois. Les femmes de chambre ont des recherches de toilettes copiées sur celles de leurs maîtresses, et les ouvriers des avidités de jouir et des habitudes de dépenses calquées sur celles de leurs maîtres.

Combien de patrons ou de rentiers s'indignent vertueusement de voir le travailleur refuser de se restreindre et d'économiser, de le voir s'accorder toutes sortes de satisfactions coûteuses et gaspiller sans profit une part considérable de cet argent dont il se plaint toujours qu'on ne lui en donne jamais assez, et qui trouvent tout naturel, quand il s'agit d'eux-mêmes, de faire en très grand ce que le travailleur ne peut faire, lui, qu'en très petit !

Et je ne parle pas du grave dommage national que nous causent actuellement ces dépenses exagérées, à une heure où une étroite politique d'économie et de restriction s'impose à tous, aux travailleurs comme aux capitalistes, mais aux riches plus qu'à personne encore ; à une heure

où nous devrions nous interdire toute importation inutile qui a pour résultat de faire hausser indéfiniment le change, et où nous voyons cependant s'introduire en France, dans une seule année, pour près de deux milliards d'articles ou d'objets de grand luxe.

Or, c'est là, Messieurs, un grand malheur en même temps qu'une lourde faute. Il en résulte que le capital n'est pas toujours respecté parce qu'il ne se respecte pas toujours lui-même ; il en résulte que des misères criantes ne sont point soulagées, que des besoins essentiels ne sont point satisfaits, que des ressources précieuses sont gaspillées sans profit, que le malaise social augmente et que finalement la misère se joint à l'envie pour allumer, au fond des yeux d'un si grand nombre de malheureux, ces lueurs de colère qui brillent parfois comme une menace d'incendie...

Tant il est vrai, Messieurs, que l'homme ne viole pas impunément, et sans s'exposer à de terribles représailles de la part de ceux qui en deviennent victimes, les grandes lois de justice et de charité qui doivent présider à l'usage des biens dont il peut avoir la légitime propriété.

Pas plus qu'il ne peut impunément violer et sans s'exposer à de terribles vengeances, de la part de l'humanité qui en souffre, les grands devoirs sociaux qui pèsent sur la richesse.

Suivant la doctrine de l'Église, en effet, l'en-

semble des biens de ce monde a été mis par Dieu à la disposition de l'ensemble des hommes, non point pour rester nécessairement la propriété commune de tous, ni pour être répartis entre tous, suivant une règle d'égalité absolue impossible à maintenir, mais cependant pour satisfaire, dans leur ensemble, à l'ensemble des besoins de tous.

C'est même de ce grand principe que découle pour le riche le devoir fondamental de l'aumône dont je ne dirai rien de plus aujourd'hui, ne pouvant tout dire à la fois, mais dont je tiens à rappeler, tout au moins, qu'il est non pas un simple conseil mais un véritable devoir.

La richesse, — disons le capital, puisque c'est présentement cette forme de la richesse qui nous occupe, — a certes une fonction privée, celle de permettre à qui la possède de vivre conformément à sa situation et à son rang ; mais elle a aussi, comme on l'a très justement dit, une véritable fonction sociale.

Elle est, disait Carnegie, et Carnegie n'inventait rien, il parlait exactement, sans le savoir peut-être, comme un Père de l'Eglise, elle est « un « dépôt sacré qui doit être administré par le pos- « sesseur entre les mains duquel elle afflue, pour « le plus grand bien de tous ». Patrons et directeurs d'entreprises, chefs d'industrie, conseils d'administration des grandes sociétés anonymes,

consortiums de producteurs et capitalistes sont en réalité, suivant la formule traditionnelle des Pères de l'Église et des grands docteurs du moyen-âge, les intendants de Dieu sur terre, les gérants intéressés de la richesse nationale et de la fortune publique.

Il faut que cette gérance, exercée en vue de l'intérêt privé du capitaliste, reste conforme cependant à l'intérêt de tous.

Elle ne l'est plus lorsque le capital cherche à devenir productif en s'employant à exciter et à satisfaire ensuite les besoins factices ou les instincts pervers de l'homme.

Tout le monde, aujourd'hui, se plaint de l'œuvre profondément démoralisante accomplie dans nos grandes villes par ces entreprises de spectacles, de divertissements ou de publicité qui ne sont guère, trop souvent, qu'une exploitation des pires faiblesses ou des plus tristes passions humaines. Tout le monde sait, les journaux répètent, les magistrats déclarent que le développement effarant de la criminalité, que la dissolution croissante du foyer familial, que sa volontaire stérilité n'ont guère d'autre cause, avec l'affaiblissement du sentiment religieux, que cette multiplicité croissante d'entreprises de divertissements, de danses ou de spectacles qui s'enrichissent à pervertir et à empoisonner la nation. Or, à quoi servent, je vous le demande, au point de vue de l'intérêt général, de quelle utilité sociale peuvent

bien être les capitaux qu'on jette à profusion dans ces affaires, parce que, plus que d'autres, elles rapportent ?

« A quoi sert d'augmenter les salaires et de diminuer la journée de travail ? dit-on parfois ; l'ouvrier n'en profite que pour aller s'empoisonner le corps chez le mastroquet ou s'empoisonner l'esprit et le cœur au cinéma. »

Il n'irait pas, Messieurs, si les innombrables millions dépensés pour édifier cinémas et salles de danses étaient consacrés par des capitalistes moins avides, mais plus conscients de leurs devoirs et plus prévoyants, à fonder, par exemple, des sociétés d'habitations ouvrières salubres et agréables, à pourvoir à la crise des logements et des transports dans les grandes villes, à relever le crédit du pays par une plus large participation aux grands emprunts nationaux, à développer les grandes industries d'intérêt général, à doubler une production qui demeure si gravement déficitaire.

Là se trouve, en effet, la véritable fonction sociale du capital, le véritable devoir social du capitaliste, le devoir national du chef d'industrie quel qu'il soit.

Il faut, nous l'avons dit et vous le savez, que le pays produise. Il faut, par conséquent, que l'ouvrier, l'employé, le fonctionnaire, travaillent. Mais cela ne suffit pas, Messieurs ; il faut aussi

que les grands chefs de la production travaillent de leur côté. Ils ont à l'heure actuelle un rôle extrêmement important à remplir. Non seulement il ne leur est pas permis de laisser inactif et partiellement improductif le capital qui sommeillerait entre leurs mains ; mais il ne leur est même plus permis de suivre paisiblement et paresseusement la vieille route frayée par leurs prédécesseurs. Il faut absolument qu'entre leurs mains le capital rende tout ce qu'il est capable de rendre ; il faut qu'ils soient aussi ambitieux de produire que nos grands chefs le furent de vaincre.

A eux, par conséquent, de trouver, à eux de réaliser les transformations nécessaires de l'outillage et des méthodes de travail qui permettront au pays, malgré la dévastation de ses plus riches provinces, malgré la perte de près de deux millions de travailleurs, malgré les inqualifiables délaissements dont il est victime, le rétablissement économique dont il a besoin. A eux-mêmes de consentir une certaine réduction de leurs bénéfices, sans laquelle la crise de la vie chère serait impossible à conjurer et finalement amènerait les pires des catastrophes.

La tâche est lourde. Elle est difficile. Elle se présente comme une redoutable épreuve à subir. Il ne s'agit de rien moins que de savoir si le capital saura se montrer à la hauteur de son devoir, se libérer suffisamment des entraves para-

lysantes de la routine et se soustraire assez complètement à la préoccupation égoïste et exclusive des gros bénéfices pour répondre à ce qu'on attend de lui.

Et c'est à dessein, Messieurs, que je reviens ici, une fois encore, sur cette préoccupation égoïste et exclusive des gros bénéfices. On ne saurait jamais trop dire qu'elle est en réalité la véritable source de tout le mal.

N'est-ce pas ce vil appétit de lucre tant de fois dénoncé par les moralistes et par l'Église qui, dans les périodes de crise comme celle que nous traversons contribue, trop souvent, à fausser le régime normal de la production ?

N'est-ce pas lui qui provoque et rend possibles ces ententes entre producteurs qui deviennent, par le fait de quelques cupidités plus avides et plus audacieuses, des moyens de rançonner le public ?

N'est-ce pas lui qui provoque et rend possibles toutes ces manœuvres de la Bourse qui dépouillent, en un tour de main, au profit de quelques aventuriers ou de quelques potentats de la finance, d'innombrables petits capitalistes et ruinent impitoyablement des industries prospères ?

N'est-ce pas lui qui aboutit à concentrer, entre les mains de quelques millionnaires qui commandent, par les trusts et autres organisations

financières, un capital huit ou dix fois plus considérable que le leur, une puissance économique à peu près sans contrôle et la direction effective de toute la production ?

En d'autres termes, n'est-ce pas lui qui permet à une « faction » de devenir, suivant la parole de Léon XIII, « maîtresse absolue de l'industrie « et du commerce et, tenant en sa main plus « d'un ressort de l'administration publique, de « détourner le cours des richesses et d'en faire « affluer vers elle toutes les sources » ?

Or, cela, Messieurs, ce sont proprement les méfaits du capital ; cela, c'est le grand vice de ce régime du capitalisme essentiellement caractérisé par l'exclusif souci, de la part de ceux qui possèdent beaucoup, de posséder toujours davantage et de faire prédominer, sur la vie tout entière d'un pays, la puissance brutale et aveugle de l'argent. C'est le vice et c'est la faute si sévèrement condamnés par le prophète Isaïe lorsqu'il disait : « Malheur à ceux qui ajoutent maison à maison, qui joignent champ à champ jusqu'à ce qu'il n'y ait plus d'espace et qu'ils habitent seuls au milieu du pays ». (Is., v, 8).

Malheur, surtout, à ces quelques hommes si peu nombreux mais si puissants, qui se retrouvent personnellement ou par leurs représentants, dans la plupart des conseils d'administration des grandes sociétés anonymes, à ces hommes dont

l'influence est prépondérante sur le développement de la vie économique d'un pays, s'ils ne savent pas comprendre les graves devoirs qui leur incombent et que leur intérêt bien entendu demande impérieusement qu'ils se préoccupent d'abord et avant tout de l'intérêt général.

Leur égoïsme, s'il ne finissait par ouvrir les yeux, finirait du moins par déchaîner contre eux les plus impitoyables et les plus terribles révoltes.

On ne viole pas impunément les droits de la société. Lorsque les maîtres de la richesse cessent d'en user pour le plus grand profit de tous, lorsque la fortune de quelques-uns grandit dans la mesure où grandissent la gêne et le malaise des autres, il arrive une heure, fatalement, où l'immense multitude de ceux qui souffrent se refuse à faire plus longtemps les frais d'un jeu dont elle reste la victime.

Et l'Église, assurément, désapprouve et condamne les excès auxquels se porte alors la fureur d'une multitude en délire. Mais elle y voit ce qu'il faut y voir : une manifestation nouvelle de cette loi de justice immanente imposée par Dieu lui-même au monde et en vertu de laquelle les grandes fautes contre la société trouvent, dans les bouleversements sociaux qu'elles entraînent, le châtiment qu'elles méritent. Relisez l'histoire et vous y verrez se vérifier de siècle en siècle

cette loi fondamentale de la vie des sociétés humaines.

Seulement, l'Église ne se résigne pas à voir un grand nombre d'innocents succomber sous les ruines qui ensevelissent les coupables. Elle croit de son devoir d'employer toute son influence à prévenir ces bouleversements douloureux.

Et voilà pourquoi, Messieurs, aux capitalistes aujourd'hui, comme aux travailleurs hier, elle rappelle si nettement leurs devoirs. Elle a bien soin de marquer leurs droits. Elle interdit qu'on porte sur ces droits légitimes une main criminelle et maladroite. Mais elle entend que les intéressés se souviennent des responsabilités que Dieu leur a départies en leur donnant en dépôt une plus large part des biens de ce monde.

Et c'est la conscience clairement avertie de leurs droits et de leurs devoirs respectifs, l'esprit libéré de toutes vues étroites ou égoïstes, que l'Église demande aux salariés comme aux capitalistes d'aborder l'examen des moyens pratiques qu'elle leur suggère, afin de réaliser l'accord entre eux et de préparer l'avènement d'une ère de plus grande justice et de plus grande paix.

CINQUIÈME CONFÉRENCE

La doctrine catholique de la paix sociale

CINQUIÈME CONFÉRENCE

LA DOCTRINE CATHOLIQUE DE LA PAIX SOCIALE

Éminence,

Messieurs,

L'Église ne voit pas de solution actuelle équitable au problème social en dehors de la conciliation des droits et des devoirs du travail salarié avec les devoirs du capital.

J'ai essayé de vous montrer avec quelle souveraine indépendance, avec quelle largeur de vues, avec quelle fermeté elle maintient et affirme les uns et les autres. Il me reste à vous montrer comment elle conçoit réalisable cet accord apparemment si difficile.

Sa pensée à cet égard est formulée dans les encycliques de Léon XIII et de Pie X avec une

netteté qui ne permet aucune hésitation ni aucun doute ; il n'y a pour elle « de remède possible que par le retour à la vie et aux institutions chrétiennes » ; et parmi toutes les œuvres qu'elle recommande, « la première place appartient, dit Léon XIII, aux corporations ouvrières », « aux groupements corporatifs », déclare Pie X, autrement dit aux organisations professionnelles.

Il faut, somme toute, en revenir à faire du corps social, non pas un enchevêtrement inorganique d'individus faibles ou forts, acharnés à se disputer de quoi satisfaire leurs appétits divers, mais un corps vraiment organisé dont les cellules se différencient et se groupent suivant la similitude de leurs fonctions, dont les organes élémentaires se subordonnent et s'accordent au mieux de leur intérêt particulier dans l'effort commun pour assurer le bien du corps tout entier.

N'est-ce point à cela d'ailleurs que tendent, confusément parfois, parfois distinctement, toutes ces agitations profondes qui remuent les hommes d'aujourd'hui, les rapprochent, les groupent, les embrigadent dans des formations diverses qui toutes, cependant, poursuivent le même but : assurer à tous plus de bien-être et plus de sécurité ? Que signifie ce phénomène auquel nous assistons, sinon que la vie, sous l'indomptable poussée des lois de la société, fait

son œuvre dans le corps social et travaille plus ou moins heureusement, suivant qu'elle est plus ou moins heureusement secondée, à substituer peu à peu l'organisation au chaos dont nous avaient dotés l'individualisme révolutionnaire et l'économie libérale ? Mais voilà pourquoi aussi nulle puissance humaine ne parviendra jamais à briser définitivement cet effort d'organisation qui travaille le monde.

Les travailleurs salariés s'organisent dans des groupements syndicaux d'ouvriers, d'employés, de fonctionnaires ; les capitalistes ou les patrons commencent à s'organiser pareillement dans des groupements analogues ; les consommateurs se groupent de leur côté ; on tend à engager des pourparlers, des conversations entre représentants des intérêts divergents de la profession, de la production et de la consommation. Et certes, je ne prétends pas que toutes les manifestations de cet effort universel soient également heureuses et efficaces : je les constate seulement, et je les signale comme un de ces grands faits sociaux qui, jusque dans les déformations qu'a pu leur faire subir la maladresse ou l'aveuglement des passions humaines, accusent les tendances profondes de la vie et révèlent à l'observateur attentif les grandes lois de la société.

Là doit être et là se trouve, en effet, dans la pensée de l'Église, la solution et le salut.

Léon XIII le proclamait dès 1878, c'est-à-dire six ans avant que le législateur français n'ait reconnu au syndicat le droit d'exister ; il le redisait en 1891 dans l'encyclique *Rerum Novarum.* Pie X le rappelait après lui ; et Benoît XV, en nous redisant, avec l'insistance qu'il y met depuis plusieurs mois, que cet enseignement n'a rien perdu de son actualité, nous dit aussi combien nous aurions pu gagner à le suivre.

C'est que, en effet, si l'effort des sociétés vers l'organisation est un effort irrésistible, il s'en faut de beaucoup cependant qu'il aboutisse toujours au résultat désiré. L'homme a le triste pouvoir, hélas ! nous le savons trop, de transformer parfois ce qui devrait être un instrument de salut et de vie en instrument de ruine et de mort.

Grouper les hommes en de vastes et puissantes coalitions peut être aussi gravement dangereux que profondément salutaire, suivant le caractère qu'on donne à ces groupements et l'esprit dont on les anime, suivant le but qu'on leur assigne, et suivant l'avenir qu'on leur fait entrevoir.

Et je voudrais précisément essayer de vous montrer comment l'Église,

— grâce au caractère essentiel qu'elle attribue à l'organisation professionnelle ;

— grâce au but immédiat qu'elle lui assigne ;

— grâce à l'avenir possible qu'elle entrevoit pour elle.

propose au problème de la paix sociale une solution qui, par sa juste modération, par son efficacité pratique, par son ampleur et par la splendide largeur des horizons qu'elle ouvre, s'impose, je crois, pour le moins, à l'attention réfléchie de tous.

I

Les grandes lignes de l'organisation professionnelle telle que Léon XIII la suggère dans son immortelle encyclique, telle que ses successeurs et les membres les plus éminents de l'épiscopat catholique la recommandent, sont connues de tous : groupement des salariés, d'une part, dans les syndicats de leur profession ; groupement des patrons, d'autre part, dans les syndicats patronaux correspondants ; enfin, pour relier les uns aux autres, des commissions mixtes intersyndicales au sein desquelles représentants ou délégués des syndicats patronaux et des syndicats ouvriers se rencontrent pour discuter et régler toutes questions concernant les rapports entre employeurs et employés et les intérêts généraux de la profession.

Cette organisation de la profession avec ses

échelons divers, locaux, régionaux, nationaux, qui peut servir d'acheminement à l'organisation générale de la production, n'est rien moins, en réalité, qu'un retour à la vieille corporation d'autrefois ; mais à une corporation rajeunie, adaptée aux conditions et aux nécessités de l'économie moderne. Et sans vouloir prétendre qu'elle soit la forme idéale et définitive de la profession organisée, elle apparaît néanmoins, à l'heure présente, comme le moyen le plus sûr de résoudre le conflit actuel, de rapprocher le capital et le travail salarié, de « concilier les droits et les devoirs de l'un avec les droits et les devoirs de l'autre ».

Dans la pensée de l'Église, en effet, l'association professionnelle, le syndicat, soit ouvrier, soit patronal, doit être avant tout un instrument de pacification et de paix. Là est le caractère essentiel et distinctif que l'Église lui assigne, et puisque l'on continue à opposer, comme faisant partie de deux classes sociales distinctes — ce qui d'ailleurs n'est point vrai — la double catégorie des salariés et de ceux qui les emploient, l'Église entend que l'organisation syndicale serve, non pas à la lutte, mais au rapprochement et à l'entente des classes ; non pas au triomphe de l'une sur l'autre, mais à la bonne harmonie des deux ensemble.

« L'erreur capitale, dans la question présente,

disait Léon XIII, est de croire que ces classes sont ennemies ; c'est là une aberration telle qu'il faut placer la vérité dans une doctrine contraire, car, de même que dans le corps, malgré leur diversité, les membres s'adaptent merveilleusement l'un à l'autre, de manière à former un tout exactement proportionné et que l'on pourrait appeler symétrique, ainsi, dans la société, les deux classes sont destinées par la nature à se tenir mutuellement dans un parfait équilibre... »

Nous sommes donc loin, vous le voyez, de cette lutte brutale pour la vie, si chère à l'économie libérale, et qui mettait le plus faible à la merci du plus fort ; tout comme nous sommes loin aussi de cette lutte fratricide des classes, inventée par le socialisme, pour essayer de faire, des vaincus et des affamés d'hier, les vainqueurs et les repus de demain.

S'il y a de nos jours lutte des classes, ou plus exactement, s'il y a lutte entre patrons et salariés, c'est un fait que l'Église constate et qu'elle déplore, mais dans lequel elle se refuse à voir le résultat fatal d'une soi-disant loi nécessaire de la vie économique et sociale.

L'opposition relative d'intérêts qui existe entre employeurs et employés n'est aucunement génératrice de haine et de lutte ; si parfois elle le devient, c'est parce qu'elle coïncide, pour les masses ouvrières, avec un état violent de dépendance économique dont elles souffrent, tout à la

fois dans leur avidité de bien-être et dans leur susceptibilité d'amour-propre, et dont elles veulent s'affranchir.

Mais qu'une organisation meilleure du régime du travail permette au travailleur l'aisance, les loisirs nécessaires pour acquérir un plus haut degré de culture, et, grâce à l'appui du groupement professionnel, une indépendance et une égalité relatives vis-à-vis des employeurs ; — que des contrats de travail librement débattus entre représentants des salariés et des patrons déterminent, d'une façon exacte, les droits et les obligations des uns et des autres, — l'opposition d'intérêts subsistera sans doute entre eux, mais elle n'engendrera pas plus nécessairement l'antagonisme haineux et violent, la lutte des classes, que la divergence d'intérêts qui existe, en général, entre vendeurs et acheteurs ne les oblige nécessairement à se détester et à se battre.

Il faut même aller plus loin et reconnaître que cette opposition d'intérêts n'exclut pas une étroite et profonde solidarité entre ces deux grands facteurs de la production dans toutes les branches de l'activité économique.

Patrons et ouvriers, capital et travail sont en réalité également intéressés à la prospérité et intimement liés au sort de la branche d'industrie qui les fait vivre.

Qu'elle soit prospère et florissante, ils ont toute

chance, les patrons, d'en retirer des profits rémunérateurs, les ouvriers, d'y travailler dans des conditions avantageuses. Que, par la faute des uns ou des autres, par la mauvaise volonté des ouvriers ou par l'incurie des patrons, elle périclite et dépérisse, et tous pareillement en souffrent.

Aussi, lorsque, au nom de la lutte des classes, l'un ou l'autre des deux partis intéressés, celui des capitalistes ou celui des salariés, se félicite et se réjouit comme d'une victoire des atteintes portées à la prospérité de l'autre, ce n'est pas seulement une faute contre la charité chrétienne qu'il commet, mais c'est encore, le plus souvent, une lourde faute contre lui-même et dont il subira le premier les douloureuses et fatales conséquences.

Tel est cependant l'égarement d'un grand nombre de salariés qu'ils se refusent obstinément à reconnaître cette indéniable communauté d'intérêts, cette solidarité véritable qui les unit aux patrons.

L'obsession de cette idée de la lutte des classes est même telle, parfois, qu'ils vont jusqu'à repousser, au nom de ce dogme intangible, toute mesure législative qui, en améliorant le sort des travailleurs, risquerait de refroidir leur zèle pour la révolution. Et c'est au fond la raison de l'hostilité marquée par les chefs du socialisme d'autrefois à l'égard de la loi de 1884 qui autorisait les

syndicats professionnels. C'est la raison de l'hostilité marquée par ceux d'aujourd'hui à l'égard de celle qui leur donne, avec la capacité civile, le droit de posséder. C'est la raison de leur opposition systématique à toute tentative de rapprochement entre les deux classes.

La lutte existe : elle n'existerait pas qu'il faudrait l'inventer ; en tout cas, il faut à tout prix la maintenir et que le monde ouvrier, par d'incessants faits de guerre, en prenne de plus en plus nettement conscience jusqu'à ce qu'elle aboutisse au triomphe complet du monde ouvrier sur ce qu'on est convenu d'appeler le monde bourgeois.

Il faut du reste avouer que devant les menaces ouvertes, les tentatives de violence des masses ouvrières organisées, certains représentants du monde patronal se sont, à leur tour, laissé dominer par cette hantise de la lutte des classes et ont tenté d'organiser, pour répondre aux violences du prolétariat, la résistance offensive et défensive du patronat.

Et j'entends bien qu'ils invoquent le droit de légitime défense, en présupposant d'ailleurs que cette « défense » est évidemment toujours légitime.

Mais il n'en reste pas moins certain que la paix ne sortira point de tous ces projets de guerre ; et qu'en réalité, ces grands contempteurs du haut moyen âge que sont la plupart des grands

chefs libéraux de la production ou des grands chefs socialistes du mouvement ouvrier, se sont pareillement fait une mentalité de vrais féodaux. Et, comme on l'a très justement fait observer, c'est une féodalité nouvelle que, sous l'empire de cette idée de la lutte des classes, ils travaillent à reconstituer au sein de la société moderne. Ce sont de redoutables et puissantes citadelles rivales qu'ils dressent en face les unes des autres, à l'entrée de toutes les grandes voies de communication modernes, commandant les avenues et les régions diverses de l'échange et de la production et les sources mêmes de la richesse, en lutte ouverte et perpétuelle les unes contre les autres, et bien souvent, par suite, en lutte flagrante, les unes et les autres, contre la multitude des pauvres gens qu'elles rançonnent sans merci ou qu'elles affament sans pitié.

Avec ces organisations de lutte, avec ces coalitions meurtrières, avec ce syndicalisme ouvrier ou patronal simple machine de guerre, nous revenons, Messieurs, de quelque sept ou huit cents ans en arrière, et nous travaillons à réinstaller, au cœur des sociétés modernes, le régime de malaise, d'insécurité, de violences, de terreur et de tyrannie qui fut la grande faute de la féodalité, lorsqu'elle commença à perdre le sens de sa mission, et qui du reste entraîna sa ruine.

Étonnez-vous, après cela, que l'Église condamne cette doctrine absurde de la lutte des classes.

Elle la condamne, comme étant en opposition formelle avec la grande loi de charité qu'elle a mission de prêcher aux hommes.

Elle la condamne, comme étant la glorification de la violence et tendant à parer la force brutale de l'auréole du droit.

Elle la condamne, comme étant la négation des intérêts supérieurs de la société tout entière.

Et elle proteste, au nom des droits de l'humanité même, contre l'aveuglement volontaire et la criminelle folie des hommes qui, dans le même temps où ils s'indignent le plus bruyamment contre toute idée de guerre entre les nations, proclament impudemment le devoir de maintenir la guerre entre les enfants d'un même pays.

Mais elle proteste aussi contre l'aveuglement non moins grave et la folie non moins criminelle des égoïsmes qui prétendraient se conjuguer dans le seul but de chercher à vaincre, par la puissance de l'or coalisé, la puissance du nombre en révolte.

Si donc, Messieurs, l'Église engage vivement les salariés à s'unir entre eux, si elle leur en fait parfois un devoir comme les évêques d'Espagne

aux catholiques de leur pays ; si, d'autre part, elle exhorte vivement les patrons à s'associer pareillement entre eux, ce ne peut pas être, ce n'est pas, afin de dresser, l'une en face de l'autre, deux forces rivales pour qu'elles puissent lutter ensuite à armes égales.

C'est, au contraire, afin de leur donner le moyen de résoudre pacifiquement, par voie d'entente commune, le conflit passager qui les sépare. C'est pour leur permettre d'organiser, d'un commun accord et dans une entière harmonie des volontés, cette collaboration féconde de leurs activités diverses qui peut seule assurer la prospérité des entreprises, le développement normal de la production et, présentement, le salut de notre pays. Il mérite tout de même, ce pays, après le magnifique spectacle qu'il a su donner au monde, autre chose que d'être précipité dans la ruine par l'égoïsme de tous ceux, riches et pauvres, auxquels près de deux millions de morts ont si chèrement conquis le droit de vivre libres et fiers.

Tel est l'esprit qui doit, suivant l'Église, animer les organisations ouvrières et les organisations patronales, les représentants des unes et des autres, lorsqu'ils se rencontrent au sein des commissions mixtes.

Aux uns et aux autres, elle demande résolument de renoncer à leurs préjugés, de sacrifier leurs égoïsmes. Aux uns et aux autres, elle demande

de venir à ces rencontres, non point avec cet esprit d'hostilité et de haine, non point avec ces intentions belliqueuses, avec cette résolution arrêtée de s'opposer à toute proposition ou revendication formulée par la partie adverse, non point avec cette arrière-pensée de ne signer une trêve passagère qu'afin de pouvoir plus sûrement préparer la reprise des hostilités nouvelles ; mais avec une résolution sincère d'arriver à une solution satisfaisante pour tous, avec des dispositions mutuelles de confiance et de bonne volonté, avec cette persuasion enfin, que les intérêts communs de la profession sont beaucoup plus importants que les intérêts particuliers qu'il s'agit de concilier.

Mettez en parallèle, Messieurs, cette conception chrétienne de l'organisation professionnelle syndicale avec la conception socialiste qui fait du syndicat une simple machine de guerre ou avec la conception libérale qui s'efforce de dresser le corps patronal dans une résistance acharnée à toute revendication du monde ouvrier, et il ne vous sera point difficile de décider laquelle offre le plus de chances sérieuses de contribuer efficacement à l'établissement de la paix sociale dans un pays.

Mais vous comprendrez aussi pourquoi l'Église, afin d'être bien sûre que ces organisations garderont fidèlement le caractère qu'elles doivent

avoir et resteront de véritables instruments de pacification sociale, leur demande de s'inspirer, de se pénétrer profondément de l'esprit chrétien, des maximes de l'Évangile et d'adhérer à sa doctrine.

Certains lui reprochent comme une étroitesse et une intransigeance de vues bien cléricale, comme une atteinte portée à la solidarité des classes ouvrières, comme un empiétement sur un domaine qui n'est pas le sien, cette prétention de vouloir imposer à des organisations qui ne peuvent être que professionnelles, des règles de conduite apparemment confessionnelles. Il y a cependant à cette manière de faire, des raisons très sérieuses et très graves. Il en est une, en particulier, que je ne puis pas ne pas signaler ici, parce qu'elle est en connexion trop immédiate avec tout ce que je viens de dire.

Quelque sophisme que l'on puisse élever à l'encontre de cette vérité de bon sens, il reste manifeste que la paix sociale à l'intérieur d'un pays et que sa prospérité véritable demeurent impossibles sans la bonne harmonie entre les divers facteurs de son activité économique. Mais il n'est pas moins certain que cette bonne harmonie ne pourra jamais s'établir, ou tout au moins subsister, si la poussée des égoïsmes individuels n'est perpétuellement contenue, réfrénée, par une loi supérieure qui s'impose aux consciences et ajoute, aux sollicitations déjà pressantes de l'intérêt, la contrainte du devoir.

Or, il n'y a qu'une doctrine qui fasse de la charité, de l'amour mutuel un devoir : c'est la doctrine chrétienne. Bâtir l'organisation professionnelle sur les seuls fondements de l'intérêt temporel de ses membres c'est, en réalité, l'expérience l'a démontré, bâtir une forteresse dans laquelle se réfugie toute une garnison d'égoïsmes aux abois, uniquement préoccupée de lutter contre la forteresse dans laquelle s'abritent les égoïsmes rivaux. C'est, comme je le disais tout à l'heure, substituer à la féodalité d'autrefois et aux guerres incessantes entre seigneurs et châteaux voisins la féodalité d'aujourd'hui et la guerre sans répit entre syndicats ouvriers et syndicats patronaux.

Et voilà pourquoi l'Église veut que cette organisation soit bâtie sur les fondements mêmes de la morale chrétienne afin de lui assurer, de lui garantir cet esprit de bienveillance confiante et de chrétienne sympathie, ce juste souci de l'intérêt général et du bien commun qui lui permettra de concilier, avec la défense des intérêts particuliers des patrons et des salariés, le respect de la charité qui les doit unir et la sauvegarde des intérêts généraux de la société tout entière.

Car tel est le but que l'Église assigne à l'organisation professionnelle dont je viens de vous dire quel doit être l'esprit.

II

Léon XIII le rappelait au moment même où il entrevoyait, dans ce que nous appelons aujourd'hui la commission mixte, le rouage essentiel, la pièce maîtresse de toute l'organisation du travail dans les temps modernes.

« Afin de parer aux réclamations éventuelles « qui s'élèveraient dans l'une ou l'autre classe « au sujet des droits lésés, il serait très désirable « que les statuts de la corporation chargeassent « des hommes prudents et intègres tirés de son « sein de régler le litige en qualité d'arbitres. »

C'est l'idée fondamentale de la commission mixte, et l'on peut dire que toute l'organisation chrétienne de la profession est en germe dans ces quelques mots.

Imaginez, en effet, dans chaque branche de l'activité économique d'un pays, les diverses catégories de salariés groupées dans leurs syndicats respectifs, syndicats locaux, ou régionaux, réunis au besoin dans de vastes fédérations nationales... Imaginez, d'autre part, les patrons ou chefs d'industrie enrôlés dans des syndicats parallèles et parallèlement fédérés entre eux... Imaginez tous ces groupements ouvriers et patronaux animés du même esprit de concorde et de paix, également désireux et soucieux de résoudre, au mieux des intérêts de leur profession et de l'intérêt

général du pays, toutes les questions qui se posent ; imaginez-les, reliés entre eux à l'intérieur de chaque profession, par des commissions mixtes, locales, régionales, nationales ; imaginez même des représentants des différentes professions organisées se rencontrant au sein de commissions mixtes interprofessionnelles pour se communiquer leurs observations réciproques au sujet des grandes questions d'ordre général qui dominent toutes les branches de la production ; et vous avez, au fond, le moyen rêvé par Léon XIII, préconisé par tous les héritiers de sa pensée, recommandé par les chefs de la hiérarchie catholique, de résoudre le conflit actuel du travail et du capital, d'assurer pour l'heure présente le développement normal de la production, de faciliter l'évolution paisible du présent vers l'avenir et d'établir enfin le règne de la paix.

Si les grandes lignes d'une pareille organisation chrétienne du travail paraissent coïncider avec le dessein hardi d'autres organisations d'inspiration bien différente, l'Église, Messieurs, n'est pas pour s'en effrayer ; et, dans la mesure où ces organisations dont elle condamne la philosophie matérialiste, les méthodes violentes et les rêveries utopiques, renonceraient progressivement à l'idée néfaste de la lutte des classes, dans la mesure où elles évolueraient vers des conceptions plus sainement réalistes, plus nettement dégagées de la phraséologie et surtout de l'idéologie mar-

xiste, plus complètement équitables, plus justement chrétiennes au fond, l'Église ne pourrait que se réjouir de voir des égarés se rapprocher du chemin de la vérité, et se féliciter d'un mouvement qui resterait pour le moins un hommage involontaire, inconscient peut être mais réel, à la sagesse de ses vues, à l'efficacité salutaire de ses conceptions et à la valeur pratique de ses directions.

En tout cas, il est aisé de voir comment la solution qu'elle préconise est de nature à atteindre le but qu'elle poursuit : assurer entre les deux grands facteurs de la vie économique d'aujourd'hui cette « concorde qui, seule, peut engendrer l'ordre et la beauté », comme disait Léon XIII, et dans le monde moderne faire succéder l'ordre à l'anarchie et la paix sociale à la guerre des classes.

C'est au sein de leurs organisations syndicales respectives que, tout d'abord, salariés et employeurs, chacun de leur côté, pourront prendre conscience des liens de solidarité réelle qui les unissent et que, trop souvent, ils méconnaissent. C'est là qu'ils apprendront à limiter d'eux-mêmes, à neutraliser, par voie d'entente commune, les effets pernicieux d'une concurrence qui parfois ne connaissait aucune borne.

Les salariés, au lieu de se concurrencer imprudemment sur le marché du travail, s'uniront pour

obtenir des salaires suffisants et des conditions de travail véritablement humaines. En imposant d'ailleurs ces salaires et ces conditions de travail à l'ensemble des patrons, ils leur rendront le plus grand service, car ils leur permettront de rémunérer dignement leur personnel sans avoir à redouter, de ce chef, la concurrence de leurs rivaux.

Les patrons de leur côté, constateront qu'ils se nuisent bien souvent à eux-mêmes, tandis qu'ils cherchent à se concurrencer imprudemment les uns les autres par des procédés maladroits ou déloyaux. Ils seront amenés à établir d'eux-mêmes, par voie de mutuelle entente, en dehors de toute taxation officielle par l'État, des prix de vente sensiblement uniformes, suffisants pour assurer la juste rémunération du travail, correspondant à une valeur contrôlée de la marchandise, et ne pourront plus chercher l'augmentation de leurs bénéfices que là où, normalement, ils doivent le trouver, c'est-à-dire dans l'effort personnel pour améliorer, perfectionner sans relâche leurs méthodes de travail, leurs procédés de fabrication, leurs services commerciaux ou financiers.

Mais cela ne suffit pas, il faut aussi que patrons et ouvriers, employeurs et salariés en viennent à comprendre qu'à l'intérieur de la branche de commerce ou d'industrie à laquelle ils appartiennent, ils sont pareillement solidaires les uns

des autres ; que si des oppositions réelles d'intérêts les divisent, des intérêts communs les rapprochent ; et que, les uns sans les autres, ils ne peuvent rien ni les uns ni les autres.

Il faut aussi qu'ils apprennent mutuellement à se connaître.

En réalité, Messieurs, il y a à l'origine des conflits actuels beaucoup d'égoïsme étroit et inintelligent, beaucoup d'orgueil suffisant ou dépité, mais surtout beaucoup d'ignorance et de malentendus. Patrons et ouvriers, employeurs et employés, capitalistes et salariés valent beaucoup mieux, le plus souvent, que la réputation qu'ils se font. Malheureusement, par suite de circonstances dont ils sont également victimes, bien qu'ils n'en souffrent pas également, une sorte d'infranchissable abîme peu à peu s'est creusé entre eux. Des malentendus initiaux ont été savamment entretenus et exploités par des hommes qui avaient intérêt à flatter l'orgueil dominateur des uns ou la jalousie haineuse des autres.

Peu à peu l'ouvrier, l'employé, en est venu à n'être plus, dans les grandes exploitations modernes, qu'un rouage infime, esquissant un simple élément de geste dont il ignore, bien souvent, la portée totale. Il ne sait rien des difficultés, des ennuis, des aléas, des risques, des pertes parfois subies par la direction de l'entreprise. Il ne connaît pas davantage les intérêts généraux

de la branche d'industrie à laquelle il appartient. Son horizon intellectuel se borne à son attelage ou à son outil, à son rayon de vente ou à son bureau. Il ne sait guère du métier que le travail qu'il fait et le salaire qu'il touche ; il ne voit rien au-delà. Au-delà, il n'y a pour lui, d'après ce qu'on lui répète depuis cinquante ans, il n'y a qu'une brutale et féroce exploitation du travailleur par le capitaliste...

Le patron, de son côté, le directeur, surtout dans les grandes exploitations, ne sait rien le plus souvent ou ne veut rien savoir des difficultés que son personnel peut trouver à vivre, à se vêtir, à se loger, rien du caractère pénible, épuisant, de certains travaux, rien de la souffrance intime et du vide que laisse, en des milliers d'êtres humains, l'impuissance où ils sont de vivre une vie véritablement humaine, d'acquérir un peu de culture générale, de goûter paisiblement les joies saines et douces de la famille. Son horizon à lui se borne au chiffre d'affaires, au montant des bénéfices et aux luttes qu'il soutient contre les maisons ou les firmes rivales. Par delà, il n'y a rien pour lui qu'une multitude d'êtres anonymes, assez peu intéressants du reste, qui ne sont guère, dans sa pensée, que des paresseux, des envieux, des révolutionnaires en puissance et des ennemis dangereux contre lesquels il faut énergiquement se défendre.

Et, bien que cette mentalité, soit patronale, soit ouvrière, ne soit point universelle, grâce à Dieu, elle est néanmoins trop générale.

Il faudrait entre salariés et employeurs pouvoir se rencontrer, s'expliquer, s'entendre ; il faudrait que des deux côtés on pût exposer ses difficultés, ses embarras, ses besoins, ses désirs et ses griefs. Il faudrait pouvoir causer enfin, non pas en ennemis qui se tiennent sur la réserve, bardés de défiance, hérissés de soupçons et discutant âprement les conditions d'un armistice, mais en amis longtemps séparés, désireux de faire cesser le malentendu qui les divise, et qui viennent chercher ensemble, en toute loyauté, en toute mutuelle confiance, la solution la plus équitable au problème qui, tout à la fois, les oppose et les unit.

La commission mixte, avec ses délégués « prudents et intègres » du monde patronal et du monde ouvrier, n'est-elle pas le lieu de rencontre, par excellence, où pourront trouver place ces échanges de vues, ces conversations loyales et courtoises, ces entretiens indispensables d'où les représentants des salariés emporteront, pour la transmettre à leurs camarades, une plus juste idée des charges, des responsabilités, du labeur et des efforts du patronat, une vue plus large, plus compréhensive, plus complète de la situation économique ; d'où les représentants des patrons emporteront une connaissance plus

approfondie de la mentalité du travailleur, de ses besoins et de ses regrets, de ses difficultés et de ses aspirations ?

N'est-ce point là encore, au sein des commissions mixtes, que pourront s'élaborer, en toute liberté et pleine indépendance, de la part des deux classes de contractants, des contrats de travail qui assureront, tout à la fois, les droits légitimes du capital et du travail ?

Il est bien certain que cette liberté de discussion des clauses du contrat n'existait pratiquement plus pour les travailleurs dans les grandes exploitations modernes. Placés en face de l'alternative hautaine : « à prendre ou à laisser », ils se trouvaient, la plupart du temps, dans l'obligation morale d'accepter, contraints par la nécessité, des conditions de travail qui n'étaient pas toujours exemptes d'abus, de vexations, ou d'injustices. Et nous voyons aujourd'hui quels fruits empoisonnés cette conception césarienne du droit patronal a portés.

L'Église faisait preuve d'une tout autre sagesse lorsqu'elle invitait, il y a de très longues années déjà, patrons et ouvriers à confier à des représentants intègres et prudents, pris au sein même de leur organisation, le soin de régler le différend et de prévenir les conflits. On y vient aujourd'hui de plus en plus ; il est à regretter qu'on n'y soit point venu plus tôt ; il est à

souhaiter qu'on y vienne davantage encore.

Seules, en effet, des conventions générales ainsi établies par les délégués ouvriers et les délégués patronaux, traitant de pair à égal, en toute liberté et pleine indépendance, au nom de leurs organisations respectives, après s'être mutuellement éclairés sur leurs besoins, leurs difficultés, les nécessités de l'entreprise et les possibilités offertes par la situation économique de la région ou du pays, seules de pareilles conventions auront quelque chance de donner aux deux parties le maximum de satisfactions possibles et d'assurer la paix entre elles.

Est-ce tout ? — Non, Messieurs.

Cette rencontre du capital-employeur et du travail salarié sur le terrain de l'organisation professionnelle, au sein de la Commission mixte, permettra aussi d'étudier et de réaliser en commun toutes les œuvres annexes qui complèteront la corporation et lui permettront de vivre de sa vie pleine et pleinement indépendante.

N'est-ce pas entre représentants qualifiés des divers éléments de la profession et réunis au sein de commissions intersyndicales que devraient être étudiés et résolus, par la profession elle-même, tous ces problèmes qui l'intéressent au premier chef : de l'apprentissage, de la formation professionnelle, du placement, du sursalaire familial, des retraites, des secours en cas

de maladie, d'accidents ou de chômage, des logements d'ouvriers, des maisons de repos ou de convalescence, de l'éducation générale des travailleurs ?

N'est-ce pas la profession organisée qui devrait ainsi pourvoir par elle-même à sa défense et à sa prospérité, créer et faire fonctionner les œuvres nécessaires à ses divers besoins, devenir elle-même, par voie de développement organique normal, le corps vivant et robuste qui ferme ses plaies, répare son usure, et vit de sa vie propre ?

Ne serait-ce pas le véritable moyen de rendre inutiles et de remplacer avantageusement des interventions de l'État trop souvent nécessaires, mais trop souvent aussi maladroites et malfaisantes, dans des domaines qu'il connaît fort mal ?

N'est-ce pas du reste, en obligeant les représentants du monde ouvrier et ceux du monde patronal à étudier et à discuter ensemble toutes ces questions diverses, que la Commission mixte les amènerait peu à peu à s'élever au-dessus des étroites considérations personnelles, à se hausser jusqu'à la vue claire et distincte des grands intérêts généraux de leur profession ?

Et voici que ces conseils d'arbitres ? « intègres et prudents », auxquels Léon XIII voulait que l'on confiât le soin de régler tous les litiges, deviendraient, par le fait même, la grande école

sociale où se développeraient, tout naturellement, s'éduqueraient, se formeraient les compétences et les consciences dont le monde a besoin pour former les cadres sociaux de l'avenir.

Ainsi préparés par la conscience nettement acquise des liens de solidarité qui les unissent au sein de leur profession, à concevoir une juste idée des liens de solidarité qui peuvent les unir aux professions diverses, — ainsi préparés par la compétence acquise dans leur partie à discuter utilement des grands intérêts généraux de la collectivité tout entière, ces délégués patronaux et ouvriers deviendraient aptes à entrer en relation, au sein de groupements interprofessionnels, locaux ou régionaux, ou même nationaux, avec les délégués d'autres professions, avec les représentants attitrés du monde des consommateurs, à s'élever avec eux jusqu'à la juste notion des intérêts généraux de la région ou du pays tout entier et à constituer ainsi les premiers éléments d'un organisme assez délicat, assez complexe, assez éclairé pour servir comme de régulateur pratique à la production générale.

Et par ces quelques aperçus très généraux, vous pouvez entrevoir sur quelles perspectives d'avenir s'ouvre la conception chrétienne de la profession organisée.

Je ne puis pas, Messieurs, ne pas m'y arrêter quelques instants, au terme de cet exposé dont elles sont comme l'achèvement.

III

J'ai signalé déjà ce grand mouvement qui pousse aujourd'hui le travail à vouloir être, non plus le salarié, mais l'associé du capital. J'ai dit pour quelles raisons la masse des travailleurs caresse le rêve de participer non seulement aux bénéfices, mais à la gestion même des entreprises.

Vous n'ignorez pas quels désordres ou quels errements constatés dans l'exploitation de certaines grandes entreprises d'intérêt national expliquent, s'ils ne la justifient pas entièrement, la prétention émise par une foule de travailleurs de faire exercer sur elles, par les représentants de toutes les classes de la société intéressées, un contrôle sévère. Vous savez également quelles tentatives, aujourd'hui, sont faites pour essayer de réaliser, par voie de collaboration entre les différents éléments de la vie économique du pays, ces organes régulateurs de la production par lesquels devrait se marquer le vrai progrès de la civilisation.

Et je vous ai dit comment l'Église, — discernant, au fond de toutes ces aspirations plus ou moins confuses, des tendances qui, en elles-mêmes, n'ont rien de répréhensible ni de condamnable, et ne sont viciées que par l'exclusivisme et les visées révolutionnaires de ceux qui les

propagent, ou par les dangers que pourrait présenter leur réalisation prématurée, — laissait l'avenir largement ouvert à des possibilités d'évolution dont la seule pensée étonne et déconcerte les hommes d'aujourd'hui, dont la réalisation, peut-être, semblera toute naturelle à ceux de demain.

Mais une chose reste bien certaine, c'est que la collaboration du travail salarié avec le capital-employeur, c'est que la participation effective du travailleur à la direction des entreprises ne pourra jamais se réaliser, sous peine d'aboutir au plus vaste gâchis qui se puisse imaginer, que par l'intermédiaire d'hommes consciencieux et probes, « prudents et intègres », disait Léon XIII, ayant acquis une assez large connaissance des affaires, une compétence technique, une culture générale suffisante qui, pour le moment, leur fait encore trop souvent défaut.

Délégués patronaux et délégués ouvriers ne pourront utilement discuter des conditions de la production et de la gestion des entreprises, que dans la mesure où, par de multiples rencontres, par de fréquents échanges de vues, par une collaboration prolongée durant des années peut-être, ils auront acquis — les représentants du travail salarié surtout — cette compétence générale, cette culture supérieure, cet ensemble d'idées et de vues communes qui leur permettront d'aborder des discussions de pareille envergure avec

quelque chance d'en faire autre chose qu'une occasion de paroles sans portée et de disputes sans fruits.

Si de pareilles compétences doivent pouvoir se former un jour et rendre possible l'évolution rêvée par certains, sans risquer de la faire aboutir au chaos, c'est au sein des Commissions mixtes que, progressivement, elles pourront se développer. C'est d'elles que sortiront peu à peu, lentement — car la génération spontanée n'existe pas plus dans le domaine social que dans le domaine physiologique — comme de la nébuleuse primitive les mondes qui gravitent harmonieusement dans l'espace, les vrais conseils économiques du travail, ceux dont la récente création du socialisme français n'est qu'une ébauche prétentieuse, pour ne pas dire une déformation malheureuse.

Et si je n'hésite pas, Messieurs, à envisager résolument devant vous l'hypothèse de transformations aussi vastes, c'est uniquement pour montrer que l'Église ne s'en effraie point d'avance ; qu'elle n'assigne nullement à l'évolution des sociétés vers des formes de vie nouvelle les barrières infranchissables que certains prétendent, et qu'elle pose même, avec une connaissance des lois profondes de l'humanité qui ne se trouve pas chez tous ses adversaires, les principes fondamentaux suivant lesquels doivent s'opérer ces

grandes évolutions pour être véritablement synonymes, non pas de régression, mais de progrès et de paix sociale.

La paix sociale, l'Église la veut plus que personne, elle qui est la messagère du « Prince de la Paix ».

Mais elle ne la veut pas dans l'écrasement d'une classe quelconque de la société par une autre ; elle ne la veut pas dans la domination brutale et tyrannique du capital et du patron sur la foule amorphe des salariés ; elle ne la veut pas dans la domination farouche et désastreuse du prolétariat, ou plus exactement des politiciens qui le mènent, sur le reste du monde ; elle ne la conçoit nullement comme la fin d'une guerre où la lutte cesse par l'écrasement et la disparition de l'un des combattants.

Elle la veut dans le respect de tous les droits acquis, dans la bonne harmonie de toutes les classes ; elle la veut dans l'accord de toutes les bonnes volontés pour réaliser, par voie de mutuelle entente, un régime de la production et de la répartition des richesses qui donne également satisfaction à tous les agents de la prospérité publique.

En réalité, Messieurs, dans le domaine qui nous occupe, nous voyons qu'une double puissance matérialiste s'efforce d'asservir le monde :

le socialisme, d'une part, le capitalisme sans conscience, d'autre part ; le nombre et l'or. Le premier cherche à imposer au monde la domination d'une classe d'en bas, le second cherche à lui imposer la tyrannie d'une caste d'en haut. L'un et l'autre se combattent avec acharnement, et la victoire de l'un comme la victoire de l'autre mettrait également en péril la vie de la société tout entière.

Contre ce double fléau, l'institution corporative préconisée par l'Église, animée de l'esprit de concorde et de paix qu'elle lui prêche, est en réalité la seule vraie force de salut.

C'est elle qui organisera le travail et la richesse selon les principes de justice et d'union des classes, elle qui bridera la concurrence, elle qui préparera une réforme du régime économique actuel, également opposée à la double tyrannie dont nous menace l'égoïsme socialiste avec ses rêves utopiques et l'égoïsme capitaliste avec ses avidités rapaces ; elle qui assurera enfin à notre société bouleversée la paix dont elle a si grand besoin.

C'est un programme, Messieurs. Je n'ai pu, en de si courts moments, vous en donner que des aperçus bien sommaires ; puissé-je, du moins, vous avoir convaincus de cette vérité : que la doctrine de l'Église ne mérite ni le mépris hautain que certains affectent de professer pour elle, ni les reproches amers que d'autres lui adressent ;

et vous avoir fait concevoir un désir ardent de la mieux connaître.

Éminence, il y a onze ans de cela, recevant à Marseille, avant de les recevoir ici même à Bordeaux, les vaillants ouvriers de cette université ambulante que sont les *Semaines Sociales* de France, vous leur rappeliez leur devise : « La science pour l'action », et vous ajoutiez : « J'aime cette formule, mais il n'est pas sans intérêt de faire remarquer que la science ne passe à l'action que par l'amour ». Vous les félicitiez, ces apôtres ardents de la doctrine sociale de l'Église, d'avoir au cœur cette flamme éclairante et réchauffante qu'est l'amour et vous ajoutiez que « la solution du problème social doit être une œuvre d'amour ».

Permettez-moi, Éminence, de vous emprunter cette lumineuse et féconde pensée pour dire à ce magnifique auditoire qui vient de faire à l'exposé de la doctrine de l'Église un si réconfortant accueil, mais qui peut-être s'étonne en face des perspectives que j'ouvre devant lui, et qui demande, à son tour, comment s'accomplira la merveille dans laquelle nous entrevoyons la solution des conflits actuels, que le secret de leur réalisation est dans l'esprit d'amour et de charité que nous prêche l'Évangile.

Oui, Messieurs, l'amour et la charité.

Ce qui condamne irrémédiablement la vieille Économie libérale et les constructions sociales

qu'elle édifie, c'est qu'elle est une doctrine sans entrailles, une doctrine d'égoïsme glacial et mortel.

Ce qui condamne la doctrine nouvelle du socialisme, plus encore que les injustices par lesquelles elle prétend établir son empire, plus encore que l'impossibilité pratique où elle serait de subir l'épreuve d'une expérience complète et prolongée, c'est qu'elle est une doctrine de haine.

Ce qui fait la valeur unique et la fécondité de la doctrine chrétienne : c'est qu'elle est une doctrine d'amour.

L'égoïsme pas plus que la haine n'ont jamais rien fondé sur terre. L'égoïsme et la haine sont des puissances de destruction. L'amour seul est une source de fécondité.

Ce n'est point l'égoïsme ni la haine, c'est l'amour du Dieu créateur qui a fait surgir le monde du néant à l'origine des temps.

Ce n'est point l'égoïsme ni la haine, c'est l'amour du Dieu rédempteur qui l'a racheté au jour tragique du Calvaire.

Ce n'est point l'égoïsme ni la haine, c'est l'amour qui le sauvera maintenant encore. Et c'est du jour seulement où ils commenceront à mettre en pratique la maxime du Sauveur : « Aimez-vous les uns les autres », que la Paix sociale tant désirée commencera de régner enfin parmi les hommes.

TABLE DES CONFÉRENCES

Première Conférence.

L'ÉGLISE ET LES PROBLÈMES DE L'HEURE PRÉSENTE 15

Deuxième Conférence.

L'ÉGLISE ET LE PROBLÈME SOCIAL..... 49

Troisième Conférence.

LA DOCTRINE CATHOLIQUE DU TRAVAIL SALARIÉ 83

Quatrième Conférence.

LA DOCTRINE CATHOLIQUE DU CAPITAL 123

Cinquième Conférence.

LA DOCTRINE CATHOLIQUE DE LA PAIX SOCIALE..... 161

Imp. A. Tardy. — Bourges

23069